MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI





CHIKUNZA
MASQUE CHOKWE DE LA FERTILITÉ










LE MOT DU PRÉSIDENT

Déjà un an que nous affrontons cette crise inédite, mondiale, du COVID 19. Je commencerai par une pensée à l'adresse de nos membres et des cercles associés pour les familles éprouvées par la perte d'un être cher.

Il y a une année, nous pouvions craindre pour la survie de notre association, l'impossibilité de nous réunir pour poursuivre nos activités, Forums et les Conférences du Mardi, avec les si appréciées retrouvailles de nos membres autour de la bonne moambe du chef Hofman. Si nous pouvons établir un bilan positif aujourd'hui, il est dû à l'engagement des équipes en charge de MdC qui ont su, sans perdre un instant, réaliser notre conversion aux nouvelles technologies, sous le pilotage de Guy Dierckens. Un autre virus a touché nos membres, celui du 'numérique.' Un grand coup de chapeau aux organisateurs et à nos membres qui se sont adaptés en un temps record à cette petite révolution.

Ce passage au numérique aura été un facteur important pour le rayonnement de MdC. Aujourd'hui, nous nous réunissons dans nos Forums avec des intervenants depuis New York, Mwene-Ditu, Toulouse, etc, pour de passionnants débats, permettant un regard croisé sur notre passé commun belgo-congolais, sous la direction de Marc Georges qui a réussi son pari. De même pour les auditeurs de nos conférences du Mardi, les frontières ont été balayées par la magie de la toile. Que dire enfin de la revue, un challenge trimestriel pour son rédacteur en chef, Fernand Hessel, malheureusement trop esseulé encore, surtout pour les recensions d'ouvrage. Nous relayons ici son appel à collaboration !

Tout ceci démontre que nous sommes dans la bonne voie, celle de vouloir travailler ensemble à mieux connaitre notre Histoire commune belgo-congolaise, poursuivre notre recherche de témoignages, de documents à analyser, reconnaitre avec humilité là où certes sans pour autant sombrer dans les travers des théories décoloniales à rejeter en bloc un passé trop souvent peu et mal connu. De nombreux documents ont été ajoutés ces derniers mois sur notre site web pour aider à mieux comprendre ces pages combien complexes et douloureuses, pour tant de Congolais mais de Belges aussi, à la charnière des années 1955-1960. Et des années qui ont suivi. Plusieurs voix d'historiens réputés ont récemment tiré des sonnettes d'alarme face aux dérives d'une présentation de l'histoire sous le filtre d'idéologies pseudo-progressistes, dans un jugement des faits sans aucun effort de contextualisation.

Je terminerai par une réflexion du Professeur Guy Vanthemsche, publiée en janvier dernier, dans la revue *Brood & Rozen* sur les « bons » et les « mauvais » historiens. Il commence par quelques conseils :

« Il faut remonter aux textes et tenir compte des faits, non des réputations nourries par les médias » et poursuit *« les informations doivent être fournies par des personnes qui appliquent les règles de base de la méthodologie historique.*

L'historien, n'est pas là uniquement pour dénoncer les méfaits de l'humanité, mais pour reconstruire la réalité passée la plus probable, la plus globale et la plus équilibrée possible, sans a priori éthiques ou politiques.

Les slogans, les simplifications, les généralisations, les avis mal ou non informés et les visions partielles, en revanche, sont contre-productifs, voire dangereux. Mais cela rend d'autant plus nécessaire une bonne historiographie. Et celle-ci ne peut fonctionner correctement que si elle ne porte pas, contre sa nature, les vêtements de la mode pamphlétaire dans un style d'indignation morale – en gardant à l'esprit les mots de Spinoza : « Non ridere, non lugere, neque detestari, sed intelligere », qui se traduisent par : « Ne pas se moquer, ne pas déplorer, ne pas maudire, mais comprendre ».

À bon entendeur

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE



PROGRAMME DES MARDI

En virtuel, jusqu'à nouvel ordre officiel. L'inscription obligatoire se prend à : info@memoiresducongo.be.
Mardi, 11 mai 2021 : Le volet militaire du Congo belge avec film illustratif de 42', par Jean-Michel Sterkendries, professeur d'histoire à l'Ecole Royale militaire.
Mardi 8 juin 2021 : « *Les caféières les plus belles de l'Ituri* » - Histoire de la société Plantations du Congo Oriental (1910- 1943), par Stéphanie Delmotte, docteure en histoire.

CALENDRIER 2021*

	FORUM	PROJECTIONS
Janvier	8 & 22	-
Février	5 & 19	9
Mars	5 & 19	9
Avril	9 & 23	-
Mai	7 & 21	11
Juin	4 &18	8
Juillet	2	-
Août	-	-
Septembre	3 & 17	-
Octobre	1 & 15 & 29	12
Novembre	19	9
Décembre	3 & 17	14

**Calendrier prévisionnel susceptible de modification.*

La confirmation s'obtient sur le site :
www.memoiresducongo.be

IN MEMORIAM



Le Dr Jean Vandevoorde, né à Tourcoing (F) le 24 février 1926, nous a quittés le 24 décembre 2020, à Grez-Doiceau.

Pédiatre de formation (UGent), il a exercé à Bogandanga et dans plusieurs autres postes dans la province de l'Equateur en RDC jusqu'en 1960. Puis à Kinshasa jusqu'en 1974.

Sur ses motivations à prester au Congo, il dit :

« Mes motivations étaient multiples, mais une des principales est que je rêvais de grands espaces, de grands projets ; mon éducation chrétienne m'avait amené à m'intéresser aux populations défavorisées, selon nos critères. Être médecin serait une bonne façon de le faire, et en m'engageant comme médecin de l'État, je trouvais que c'était la façon la plus raisonnable de réaliser mes souhaits. »

Il conclut le témoignage enregistré par MDC avec ces mots : *« Je peux donc dire que je suis fier d'avoir appartenu à l'Administration belge en Afrique, et heureux d'avoir connu ces années exaltantes et je voudrais terminer par cette citation : « Servir c'est aimer l'autre », et j'ai vraiment aimé les Congolais. »*

Nadine Evrard

**MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL**

Périodique trimestriel
- N° d'agrément : P914556
- N° d'agrément postal : BC 18012
N°57 - Mars 2021

BCE : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi.

COTISATION
Cotisation ordinaire : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

Tous les membres reçoivent la revue.
En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées.
La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

COMPTE BANCAIRE
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058
avec la mention Cotisation + millésime.
Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.
Les membres des cercles partenaires sont priés de verser leur cotisation au compte ad hoc de leur association (voir page 63).

PUBLICITÉ
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

www.memoiresducongo.be



CANCEL CULTURE, CALL-OUT CULTURE : CULTURE DE L' ANNULATION, CULTURE DU BANNISSEMENT OU ENCORE CULTURE DE LA DÉNONCIATION

PAR FELIX KAPUTU[1]

RAPPEL DES FAITS

Tout est parti de quelques institutions académiques américaines se basant sur un nombre de facteurs devenus essentiels dans le mode de gestion des institutions universitaires. Il s'agit tour à tour du maintien de l'image de l'institution qui souvent va de pair avec sa grandeur, ses honneurs et sa reconnaissance. De cet honneur dépendent la continuation du versement des ressources financières en provenance des personnalités politiques et autres, notamment les anciens étudiants qui ont accédé à des fonctions prestigieuses, des institutions publiques, des groupes d'influence, et tant d'autres. La moindre égratignure à la grandeur de cette image remettrait en question toute la vie de l'institution universitaire dont les responsables ne sauraient plus gérer le quotidien tout comme défendre ses valeurs fondamentales éducatives. Le nombre des donateurs chuterait radicalement, l'image de l'institution serait écorchée, et le nombre conséquent d'étudiants baisserait considérablement. Cette situation met à l'épreuve les dirigeants des institutions académiques qui tendraient désormais à privilégier les voies et les moyens pour maintenir l'image de l'institution, et un nombre conséquent d'étudiants, et les financiers sans cesse croissants pour faire face aux nombreuses exigences du monde académique.

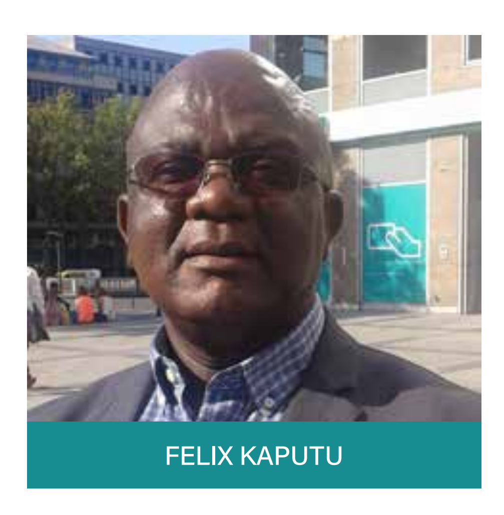
QUE SE PASSE-T-IL ALORS ?

Ce processus équilibriste de maintien de l'image institutionnelle ci-haut résumée se réalise souvent au détriment des principes jadis considérés sacrosaints comme le respect absolu des professeurs, leur emploi, et de plus en plus, l'attention reconnue à leur liberté académique leur permettant d'aborder dans la paix les sujets de leur expertise sans crainte de subir une pression institutionnelle, ou celle des organes gouvernementaux.

Dans ce défi pour la survie institutionnelle, les étudiants d'abord abandonnés à leur carrière traditionnelle portant essentiellement sur l'apprentissage d'une science ou d'un métier, ont commencé à prendre de plus en plus une part trop active dans la communication de l'image de leur établissement. De plus en plus, ils s'en prennent à la dénonciation des incidents portant sur l'image de l'établissement en passant par les multimédia pour partager leurs observations fondées ou non et qui, facilement, vont à la conquête de diverses opinions au niveau national en diffusant des données controversées dans un contour les faisant passer pour la vérité sur les faiblesses de l'institution académique. Pour éviter d'en arriver là, très vite, les institutions passent beaucoup plus de temps à entretenir leur image. Facilement, elles se débarrassent en douceur des enseignants, chercheurs, et autres cadres administratifs. Malheureusement, cet esprit a pris de plus en plus une allure dangereuse en ouvrant les brèches au déni de la culture et des institutions établies au nom des vérités montées de toutes pièces et niant les faits historiques bien établis.

EFFETS DE BOULE DE NEIGE

Cette tendance générale du déni des faits connus et enregistrés a malheureusement atteint un niveau qui n'exclut rien, ni personne. C'est ainsi que le cas de George Floyd (mort le 20 mai 2020) se retrouve dans le même registre de déni en dépit de toute vérification. La brutalité d'un officier de la police a conduit à l'étouffement et la mort de George Floyd. Ce type précis de mort par étouffement offre la symbolique de plusieurs combats, notamment ceux de Black Lives Matter et d'autres encore réclamant les droits à la vie de la population noire rappelant ainsi l'ampleur de ces mouvements aux États-Unis dans les années 60. Du coup, tous ces mouvements ont déversé dans les rues des gens pour réclamer le déni de l'histoire noire, la colonisation avec notamment le déboulonnement des statues représentant les acteurs principaux de la colonisation, et d'autres ayant joué divers rôles dans l'histoire.


FELIX KAPUTU

ET MÉMOIRES DU CONGO DANS TOUT ÇA ?

Au-delà de ce développement finalement très rapide dans le temps et, de plus en plus, la tendance généralisée du déni des faits culturels et historiques, et la montée exponentielle de diverses réactions allant dans différentes directions, la question pourrait se poser avec acuité au sujet d'un groupe comme MdC. Sa gestion des faits historiques, ses archives, et surtout ses contacts avec des personnes susceptibles de lui fournir encore des données liées au passé colonial pourraient souffrir de cette vague dangereuse à plus d'un niveau. Elle pousse souvent à déclarer comme vrai ce qui ne l'est pas, accuser à tort ceux qui ne le mériteraient pas du tout, participer à une série de stigmatisations, ou encore à dessein falsifier l'histoire. Il est donc urgent que MdC prenne grand soin de ses archives, documents, contacts, sa ligne éditoriale, le partage de ses ressources et trouve des formules rassurantes vis-à-vis de ses collaborateurs pour leur garantir les libertés de la parole, de la pensée, de la gestion de leurs souvenirs et mémoires. La documentation et la communication des faits historiques ne devraient souffrir de la moindre brèche sous les pressions médiatiques actuelles. ■

1. Voir bio express à la page 34.

LETTRES DU BURUNDI (1)

En 2007, l'auteur eut l'opportunité d'accomplir une mission au Burundi. Il en rapporta un précieux reportage où il est question d'une mission civilo-militaire de la Défense belge et surtout de la vie des Burundais engagés dans le redressement de leur pays.

Bien que les événements datent de l'année 2007, l'ensemble des observations faites par l'auteur des lettres constitue une contribution évidente à une meilleure connaissance du Burundi et de sa lutte pour son émergence pacifique. Le reportage complet paraîtra en quatre livraisons successives.

PAR MARC GEORGES - TEXTE ET PHOTOS*

Le Burundi est un des plus petits pays d'Afrique (28.000 Km²), caractéristique qu'il partage avec le Rwanda. Le pays fait partie de la région dite « des grands lacs » (Congo, Rwanda, Burundi, Uganda, Tanzanie). Il a des frontières communes avec la République Démocratique du Congo, le Rwanda et la Tanzanie. Le Burundi est caractérisé, dans sa plus grande partie, par un paysage de collines (plus de 2.000), avec une altitude moyenne de 1.200 mètres. Une plaine, située à 800 mètres d'altitude, sur laquelle Bujumbura est établie, longe le lac Tanganyika, à l'ouest. {1}



1

Le pays est pauvre : classé 169e sur 177 pays (classement PNUD)[1], sa situation économique s'est encore dégradée pour cause des conflits (politico-ethniques) inter-ethniques qui ont ravagé le pays au cours des années 1990-début des années 2000. L'économie est basée pour plus de 90% sur l'agriculture et un peu d'élevage. Les cultures vivrières comprennent les légumineuses (haricots), les tubercules (manioc, patate douce), céréales (sorgho et éleusine), riz, tous consommés dans le pays. Le café représente 80% de la valeur des exportations : c'est un café d'excellente qualité, renommé sur les marchés mondiaux. Parmi les quelques autres produits faisant l'objet d'une commercialisation, nous trouvons le thé, le sucre de canne et le coton. On ne saurait évoquer le Burundi sans mentionner le bananier, véritable arbre nourricier, portant des fruits dont les multiples variétés sont consommées sous forme de « fruit », de légume (plantain) ou encore comme matière première pour la fabrication de la bière, tellement importante dans les coutumes locales. Tout le travail agricole se fait à la houe, travail extrêmement pénible et souvent le fait des femmes.

Malgré la présence d'un bétail local (superbes vaches de race « ankole » aux cornes en forme de lyre), il n'existe aucune trace de l'usage de la traction ►

* Médecin Colonel honoraire, docteur en médecine (université de Liège), master en médecine tropicale (IMT Anvers) et en santé publique (épidémiologie et statistiques, ULB). Régiment Para Commando de 1981 à 1997. Nombreuses missions militaires et civiles (33) à l'étranger, dont Congo (8), Rwanda (1) et Burundi (1). Polyglotte.

1. Programme des Nations Unies pour le Développement

animale qui permettrait d'alléger le travail des champs.

Vu ses ressources limitées, le pays reste dépendant de l'aide extérieure. Les donateurs hésitent cependant à s'engager, vu les incertitudes politiques encore présentes. C'est seulement depuis juillet 2006 que le calme est revenu, la condition unique au redémarrage du pays étant que la paix règne : mais celle-ci reste encore fragile.

La population du Burundi se répartit en 3 ethnies principales : Tutsis, Hutus et Twas. Les proportions de chaque ethnie sont très sujettes à caution : les chiffres de 14, 85 et 1% respectivement, datent de l'époque coloniale (1930) et n'ont plus été revérifiés par la suite. Cependant, il convient de rappeler que le terme ethnie n'est pas vraiment adapté car les Burundais partagent le même territoire, la même langue, les mêmes coutumes et valeurs, la même histoire. C'est, semble-t-il, à l'époque coloniale que les Tutsis (appelés aussi « nilotiques » par les colonisateurs, c.-à-d. venant de la région du Nil), supposés appartenir à une « race » supérieure, ont été opposés aux Hutus, considérés comme des paysans, subordonnés nécessairement aux Tutsis. Cette opposition Tutsis-Hutus est à l'origine des massacres qui ont jalonné toute l'histoire du Burundi après l'indépendance.

La présence d'une population Bantu au Burundi est attestée dès le premier millénaire avant J.C. Mais c'est seulement à partir de la fin du XVIII[e] siècle que le Mwami (roi, en kirundi) Ntare Rushatsi (un boulevard porte son nom à Bujumbura) fonde la monarchie burundaise : celle-ci durera jusqu'en 1966, lorsque le dernier Mwami, Ntare Ndizeye, sera renversé. Tous les Bami portent de manière immuable, un des 4 noms, dans l'ordre de succession : Ntare (« le lion »), Mwezi (« la lune »), Mutaga (« le midi ») et Mwambutsa


3


2

(« le passeur »). Seul le surnom permet de situer le Mwami dans la succession des cycles dynastiques.

Le Mwami était le seul à pouvoir « faire battre les tambours » : lors de la cérémonie annuelle du Umuganuro, la fête des semailles, tous les tambours du royaume étaient rassemblés et étaient battus pour l'occasion. Leur grondement annonçait au pays le début des semailles. Les troupes actuelles de tambourinaires ont perdu tout caractère sacré et n'ont plus qu'un rôle folklorique. {2}

La bière (de bananes ou de sorgho) est (était ?) un élément-clé de la société Burundaise {3} : elle est toujours fabriquée. On en offrait une coupelle à l'hôte ou on la consommait en groupe rassemblé autour de la jarre en terre cuite, en aspirant le liquide à l'aide d'un chalumeau.

Remarquons que la bière Primus, brassée au Burundi, reste la boisson la plus appréciée {4} : même au plus fort des combats, la brasserie n'a jamais cessé de fonctionner. La publicité, vue partout dans le pays, invite d'ailleurs à l'apprécier, sous le slogan « Kirinyota, mugenzi ! » (Étanche ta soif, mon ami).

Le pays n'a jamais été envahi par les marchands d'esclaves zanzibarites : les Burundais se sont vaillamment défendus contre les esclavagistes. C'est en 1890 que commence la colonisation du Burundi par les Allemands (Deutsch Ost Afrika, qui comprenait aussi le Rwanda et le Tanganyika). La résistance de l'armée du royaume qui n'avait que des armes traditionnelles n'a pas pu empêcher la victoire militaire de l'armée Allemande. La défaite allemande à Tabora en 1916

(Général Tombeur, Force Publique du Congo belge) signe la fin de la période allemande. Commence alors la période belge : le Rwanda et le Burundi seront réunis en un territoire administratif commun avec le Congo belge. Le pays deviendra un « territoire sous tutelle » (ce n'est pas à proprement parler une colonie), l'administration belge devant rendre des comptes d'abord à la SDN[2], ensuite à l'ONU (1945-1962). En 1962, le pays accède à l'indépendance et, malheureusement, connaîtra une longue suite de coups d'état, d'assassinats politiques et de massacres, jusqu'en juillet 2006. Ce n'est que depuis lors que les tensions semblent s'apaiser.

Le Burundi est devenu un pays à régime présidentiel à partir de 1966. En 2005, l'actuel président, Pierre Nkurunziza, issu du mouvement rebelle CNDD-FDD, a été élu Président de la République.

Les Belges sont à nouveau présents : certains pourraient même dire qu'« enfin, ils sont de retour ». Après une interruption de la coopération technique à la suite des massacres de 1973 (1972), la Belgique a repris des relations bilatérales intenses, dans plusieurs domaines (santé, armée, police). En dehors de quelques très rares remarques peu amènes, les Belges sont bien accueillis.

Arriver au Burundi vous plonge sans transition au cœur d'une culture souvent surprenante. On en sera d'autant plus proche, durant toute la durée du séjour, qu'il y a très peu d'Européens dans le pays. Voir un muzungu[3] pour les Burundais est toujours une surprise (en dehors de Bujumbura), qui vous vaut d'être interpellé partout où vous passerez, surtout par les enfants. Beaucoup viendront vers vous, en tendant la main : n'hésitez pas à la prendre, c'est toujours fait avec gentillesse. Saluez les gens d'un « mwaramutse[4] » ou « jambo[5] », auquel on vous répondra



4

par « amahoro[6] » ou « mwaramutse neza ». Embrasser ne se fait pas : on se serre la main ou, si l'on est intime, on se fait l'accolade. Lors d'une rencontre, la politesse exige, avant d'en venir au vif du sujet, de demander des nouvelles de la famille, des proches, des voisins, ... De là vient aussi cette habitude des discours et des allocutions, au cours desquels les orateurs ne sauraient manquer de remercier leurs chefs (et il y en a toujours plusieurs ...), les éminents invités ainsi que l'auguste assemblée : connaître ces habitudes et les adopter vous fait plus facilement accepter par une population souvent chaleureuse, même si, de prime abord, l'attitude générale est indifférente. Et si on ne parle pas la langue, un sourire et un bonjour de la main détendent quasi toujours l'atmosphère.

Parler « avec franchise », c.-à-d. dire la vérité sans détour, ne se fait pas : on utilisera des formules qui permettent d'atténuer la virulence du propos. On essaiera de faire comprendre par allusions. La colère, outre qu'elle est mauvaise conseillère, passe pour une grossièreté mais elle sera tolérée venant de la part d'Européens. On s'habille toujours correctement : pantalon et chemise pour les hommes, tenue « couverte » pour les femmes. On n'en est plus, comme au moment de la royauté, à saluer un supérieur en se mettant à genou devant lui, le regard pointant vers le bas, à l'exemple de l'épouse servant une coupelle de bière à son mari ; à ce propos, la femme burundaise, encore maintenant, se doit de garder une attitude réservée, quel que soit son niveau d'éducation et/ou de richesse. Le subordonné salue son chef en prenant une attitude modeste, la main droite tendue et la gauche soutenant l'avant-bras, le regard vers le bas, le dos légèrement courbé, accompagné d'une génuflexion esquissée.

La transmission des savoirs et des coutumes se fait (encore maintenant) oralement : le résultat est que les Burundais ont une capacité à mémoriser époustouflante, qui nous laisse pantois, nous Européens dont la culture repose sur l'écrit. À la cour du Mwami, des griots (administrateurs, gardiens de la mémoire) étaient chargés de parcourir les collines (il y en aurait 2000) et de collecter des renseignements sur l'évolution de la population (décès, naissances, mariages, ...) ; ils veillaient également à ce que l'impôt soit payé : le griot enregistrait le tout « dans sa tête » et rapportait fidèlement à la cour du roi. Souvent un Burundais sera capable de remonter jusqu'à la 5e génération de ses ascendants directs.

Les noms de famille, comme nous les entendons, n'existent pas dans la culture burundaise[7] : chaque enfant se voit attribuer, quelques jours après sa naissance, un nom personnel, en rapport soit avec l'histoire familiale, ▶

2. Société Des Nations
3. « Blanc », dans le sens de « Européen », en swahili et kirundi.
4. « Bonjour » en kirundi
5. « Bonjour » en swahili
6. « La paix », en kirundi
7. Extrait de « *Naissance et onomastique* », in « Le petit futé Burundi, pp. 91-92


5

soit avec les relations de voisinage, soit encore avec ses traits physiques (le patronyme « Kururu » a été donné par la famille à un grand-père atteint d'une maladie de peau lui donnant des démangeaisons terribles. Le bruit de grattage faisait un « krr, krr, … » ; de là, « Kururu », une harmonie imitative du bruit provoqué). Comme le choix de ces « noms de famille » est libre, certains patronymes sont portés par des milliers de personnes, ce qui n'implique pas qu'il y ait nécessairement un lien de parenté entre porteurs du même nom. Pour protéger l'enfant, on lui donnera un nom évoquant Dieu (« Imana » en kirundi : Hakizimana, Nkuzimana, …) ou un nom « péjoratif », c'est-à-dire « protecteur », pour ne pas attirer l'attention de la mort (Henehene – « crottes de chèvres », Ntacomaze- « je ne vaux rien »). On pourra aussi donner un nom désignant l'ordre de naissance (Kabura – « le 6e enfant », Minani – « le 8e enfant », Macumi – « le 10e enfant »). Les prénoms ont été donnés à l'époque coloniale, lors de l'évangélisation : des prénoms tels que Deogratias, « St Jean Marie Vianney », Jean Bosco, Tharcisse, Immaculée, Godelieve, … , inexistants, tombés en désuétude ou même n'ayant jamais été portés chez nous, sont ici fréquemment usités.

DÉPART DE BRUXELLES, LE JEUDI 29 MARS 2007

Trois ans presque jour pour jour après ma mise à la retraite de l'armée, je repars en mission à l'étranger, revêtu de la tenue de campagne ABL : comme j'ai le choix, maintenant que je suis réserviste, je me suis porté volontaire pour la mission du FGC[8] Burundi. D'après ce que j'en sais au moment de mon départ, il me faudra assurer les soins médicaux à une unité du Génie déployée à Ruyigi, dans l'est du pays, à 160 Km de Bujumbura. Trente et un militaires, tous Néerlandophones, constituent le détachement dont la mission consiste à construire un bâtiment au profit d'une ONG locale. Je ne connais pas le nom de cette ONG mais, connaissant les dérives « humanitaires » de notre ministre (NdA : André Flahaut), je suis déjà a priori méfiant, pour ne pas dire hostile à des consultations gratuites qu'on pourrait m'imposer. Je serai le quatrième médecin du détachement et le seul Francophone : je terminerai la mission.

La phase préparatoire (passeport et visas, carnet de vaccination, ordre de marche) est facilement et agréablement expédiée : le personnel de la Défense se montre souriant et serviable. Je n'ai même pas le souci de devoir préparer les coffres de médicaments : tout est déjà sur place. On me fait même la surprise de me faire voyager par une ligne civile, Ethiopian Airlines. Je n'aurais pu rêver d'une pareille sinécure trois ans auparavant quand j'étais encore de l'active ! Je suis donc tout à fait détendu pour aborder cette nouvelle mission : malgré les craintes d'Annick, mon épouse, mes collègues sur place m'ont assuré que le pays était calme et que la sécurité était garantie.

Le départ est fixé au 29 mars, en soirée. Brefs adieux sur le parking de Zaventem et, comme à chaque fois, je me dis que


6

8. FGC: Formation de Génie de Construction.

j'aurais peut-être mieux fait de rester à la maison. Mais ce sont des doutes (très) passagers et quelque peu hypocrites…

Comme à chaque fois, j'espère que ce voyage (qui s'annonce long : trois escales intermédiaires, dix-huit heures de vol), me donnera l'occasion d'avoir des conversations intéressantes avec mes voisins de rangée. Je ne serai pas déçu : un couple Belge, anciens d'Afrique, un jeune Français, qui se rend pour deux mois de vacances (!) dans la cuvette du Congo (Inongo et le lac Mai-Ndombe), un Américain (anti-Bush, il n'a plus mis les pieds aux USA depuis 5 ans) travaillant à Bahrein et qui rend visite à sa fille en Uganda, un Congolais employé du PNUD. Pour qui veut, cette manière de voyager est toujours une détente : on ne se fait pas la grosse tête tout en se disant qu'on ne se reverra sans doute plus (quoique …). Le ton est donc vite aux confidences et on se quitte en ayant passé un bon moment ensemble.

L'axe aérien que j'emprunte (Bruxelles-Paris-Addis Abeba-Entebbe -Bujumbura) constitue une première pour moi et me fait voir une Afrique que je ne soupçonnais pas : Ethiopian est une compagnie sérieuse, les aérogares sont propres, les carcasses d'avions n'encombrent pas les abords, pas d'avions-poubelles, un personnel accueillant et qui ne vous harcèle pas de demandes de matabiches… Pour qui connait l'Afrique de l'ouest, le contraste est violent. Je n'imaginais pas, après mon expérience Nigériane, des pays Africains propres : mes a priori ont été vite balayés (sans jeu de mot) en arrivant à Bujumbura.

LE VENDREDI 30 MARS 2007, ARRIVÉE AU BURUNDI

Venant de Belgique, j'atterris à Bujumbura (Kamenge) vers 15H00 : les formalités sont rapides. Le comité d'accueil est présent : deux collègues en uniforme m'attendent dans le hall d'arrivée. Nous prenons rapidement la route vers Ruyigi mais, sécurité oblige, on nous impose malgré tout une escorte de l'armée Burundaise. C'est le cas pour tous les déplacements un peu importants que les militaires belges doivent effectuer : les convois hebdomadaires vers Bujumbura (« Buja express », deux jours aller et retour) sont constitués d'au minimum cinq véhicules, ce qui donne une idée du coût des déplacements, dans un pays où le carburant est plus cher qu'en Belgique. Et il faut encore y ajouter le coût de l'hôtel.

Kamenge et « Bujumbura rural » ne montrent pas trop de séquelles du conflit : on voit bien quelques bâtiments criblés de balles mais, dans l'ensemble, la ville est nette. On devine cependant, à voir les bâtiments industriels vides, que l'économie a été sérieusement touchée par les récents conflits. Mais pour le moment, je me contente d'essayer de résister au sommeil : les paysages de collines sont superbes et je rate la moitié du spectacle. Mais je ne passerai pas à côté de la démonstration époustouflante des « Kamikaze » : le pays étant constitué de 2.000 collines (estimation prudente, et je ne les ai pas toutes comptées !), l'ascension de ces obstacles sur des vélos sans vitesses, dont le design n'a pas changé depuis les années cinquante, requiert des mollets d'acier et une condition physique sans faille. Les cyclistes Burundais, qui montent des vélos « à tout faire » (vélo-taxi, vélo-transport, vélo-dépanneuse, …) se ménagent en s'accrochant aux camions et peuvent parcourir ainsi des dizaines de kilomètres {5 & 6}. Il est courant de voir cinq cyclistes accrochés, sans que cela émeuve le chauffeur : cela fait partie des coutumes locales et il ne vient à l'idée de personne d'y déroger. Les véhicules dévalent les pentes à quatre-vingts Km/h, et nos cyclistes sont toujours là. Il y faut une technique particulière, parfaitement maîtrisée : on monte « de travers », une fesse sur la selle et les deux jambes du même côté de la barre transversale, ce qui permet, en cas d'accident, d'éviter d'être traîné par le vélo. Et au premier déséquilibre, on « jette » le vélo sur le côté, minimisant ainsi les dégâts. Mais comme les vélos ont des freins plus que rudimentaires et que, de surcroît, on pilote souvent sans visibilité, le métier est à haut risque. À cause de son caractère dangereux, les autorités sont décidées à sévir.

Le trajet est long jusque Ruyigi, les lacets, le mauvais état de la route, le déplacement en convoi… Cela a au moins l'avantage de voir défiler le paysage et d'estimer l'humeur des habitants, aimable au mieux, indifférente au pire. Il n'y a jamais de marque d'hostilité mais, connaissant le caractère peu démonstratif des Burundais, il faut se garder de déjà tirer des conclusions.

Nous traverserons Gitega, l'ancienne Kitega, imposée comme capitale par les Allemands aux Bami[9] du Burundi. L'emplacement de la ville se situe au point de rencontre des deux diagonales tracées en travers de la carte du pays (le même procédé a été utilisé pour situer Kigali comme capitale du Rwanda).

L'arrivée à Ruyigi, dans le campement belge {7}, se passe comme prévu. L'accueil par Mike Troch, le commandant de détachement, rond de manières et de physique, est chaleureux : nous nous connaissons de l'ERSM[10]. La remise-reprise avec mon collègue, Wim Vander Linden, se passe en vitesse, il n'y a d'ailleurs pas grand-chose à dire : Bert, le sous-officier de l'infirmerie, est là pour suppléer les oublis. Le tour du propriétaire est fait ainsi que les présentations. ■

À suivre


7

9. Bami, pluriel de Mwami
10. ERSM: Ecole Royale du Service Médical (Gand)

DE GANGALA-NA-BODIO À LÉOPOLDVILLE

Pour notre plaisir, Thierry Claeys Bouuaert nous ouvre ses archives photographiques et nous permet de narrer un épisode pour le moins original de la vie au Congo belge.

Cela s'est passé le 17 août 1948 dans le port fluvial de Léopoldville où 11 éléphants achevaient un périple de plusieurs milliers de kilomètres et foulaient le sol de la capitale.

Ils s'étaient mis en route à la station de domestication de Gangala-na-Bodio, dans le nord-est de la Province Orientale, guidés et soignés par leurs cornacs, pour embarquer 800 kilomètres plus loin sur une barge dans le port de Stanleyville, et descendre ensuite le fleuve jusqu'à Léopoldville.

Nous les voyons ci-après au moment où, après avoir pris la pose avant de quitter la barge, ils prennent le temps de s'ébrouer dans le fleuve, pour se mettre ensuite en colonne à la découverte de la ville.

Trois d'entre eux seront offerts au Parc zoologique de New York. Deux autres iront enrichir le Jardin zoologique d'Anvers. L'histoire ne dit pas le sort que l'on réservera aux six autres. Pas plus qu'elle ne livre les impressions de voyage, ni des cornacs, ni des pachydermes.

Ce qui est sûr c'est que leur défilé dans les rues de la capitale n'a pas dû laisser les spectateurs indifférents. ■

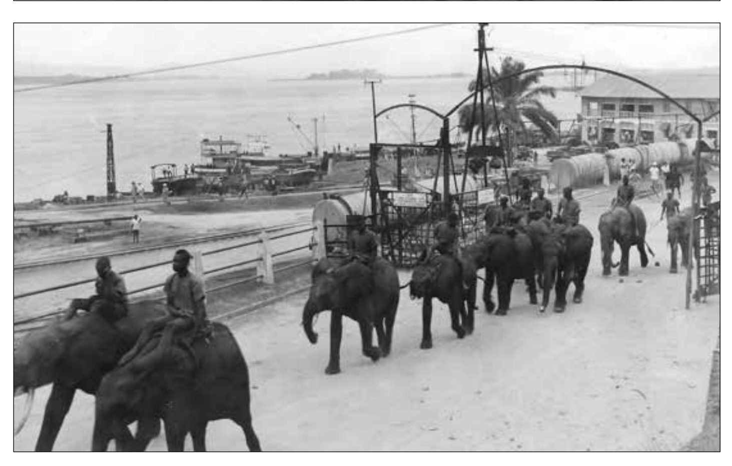
LES PHOTOS SONT DE A. DA CRUZ.













MORT D'UN MISSIONNAIRE

La petite histoire est un pilier indispensable de la grande, dans la mesure où elle s'attache au vécu, et livre le héros dans sa quotidienneté, en chair et en os, au contact direct avec les siens.

PAR ODON MANDJWANDJU MABELE[1]

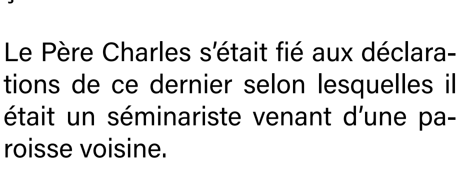
L'Eglise catholique en République Démocratique du Congo, le monde belge installé dans ce pays après son indépendance et les fidèles de la paroisse Saint Joseph, de la Mission Catholique de Mwembe, du Diocèse d'Idiofa (province de Kwilu), située à 84 kms d'Ilebo (anciennement Port Franqui), se souviendront du meurtre du Révérend Père Charles Rommens (1916 – 1972).

Le père Charles Rommens est arrivé au Congo belge en 1945. Dans l'ouvrage intitulé Devoir de mémoire : la Mission Oblate au Congo, son personnel, son œuvre 1931 – 1994, Daniel Delabie liste les missionnaires qui sont arrivés au Congo après la deuxième guerre mondiale, dans des conditions particulièrement difficiles. Ces nouveaux prêtres se préparaient « à rejoindre la préfecture d'Ipamu en 1945, notamment les PP. Albrecht Piron, Albert Pescheur, Joseph Van Rompaey, Karel Rommens, André Delpierre, Raymond Lefevre, Lucien Gauguin et P. Alexandre Baetens. »

De son côté, le père Charles Rommens s'est dévoué aux œuvres caritatives. Il fut le curé de la paroisse à Mwembe. Il était connu sous le pseudonyme de « Charles Kamanya », un bon travailleur ; il a contribué à la promotion de la menuiserie, à la construction de l'école secondaire (Lycée Mwembe) et au prolongement de l'unique dispensaire de la paroisse qui est devenu de nos jours l'hôpital de Mwembe. Bref, il a servi loyalement et avec dévouement sa paroisse. Il était compatissant lorsque les malheurs frappaient les fidèles de son Eglise. Céline Pembe a Pitshandenge, Sœur de la Charité, témoigne : « J'ai bien connu le Père Charles, il m'a rendu des services alors que j'étais encore une très jeune religieuse. »

Qu'est-ce qu'on peut retenir de son assassinat du 12 novembre 1972 ? Le récit rapporté par la population du cru autour du dernier jour du Révérend Père Charles Rommens indique que : « Personne ne peut aujourd'hui comprendre comment la proximité avec ses fidèles lui a valu un homicide commandité par l'une de ses brebis. Comment un fidèle qui évoluait dans la catéchèse, proche de lui, développa pareille hantise meurtrière ? »

L'enquête fit en effet peser les soupçons sur Albert Mikendu.



Le Père Charles s'était fié aux déclarations de ce dernier selon lesquelles il était un séminariste venant d'une paroisse voisine.





En effet, le brigand avait minutieusement maîtrisé les habitudes du regretté prêtre, connaissait ses allées et venues, son repos et le temps consacré au travail, les assurances et les faiblesses qu'offrait son système sécuritaire.

Cela se passa le 12 novembre 1972 aux environs de 23h00. Alors que le missionnaire rentrait chez lui, après avoir arrêté le groupe électrogène qui alimentait la mission en énergie électrique, situé à 70 mètres de la cure, l'assassin le suivit et l'assaillit en lui donnant un coup. La victime riposta par un coup au niveau de la cuisse. Face à la forte résistance du père, l'assassin s'empara d'une chaise pour lui asséner plusieurs coups, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Les cris et appels au secours poussés par le père restèrent vains ; la peur paralysa tous ceux qui les perçurent.

L'assassin l'enveloppa de draps et l'allongea sur le lit.

Le brigand réussit à s'échapper, emportant avec lui quelques effets qu'il avait jugés utiles et se rendit à la paroisse Sainte-Thérèse, à la Mission catholique de Brabanta (Mapangu), ▶

1. Voir bio-express en page 25







pour annoncer aux prêtres qu'à Mwembe le Père était mort.

Le lendemain matin, les habitués de la messe dominicale dite par le feu prêtre constatant l'absence de celui qui ne s'était jamais absenté, de même qu'une équipe de dames blanches, notamment Lutgarde, une sœur (religieuse) et Séraphine, une demoiselle (laïque engagée) qui s'occupaient du foyer social, attendirent avec une impatience grandissante l'arrivée du prêtre. Se posant mille questions et lassés d'attendre, ils prirent la décision de se rendre à la cure de Mwembe pour connaître la raison de ce qui ressemblait à un sommeil prolongé.

Après que cette équipe ait réussi à ouvrir la porte d'entrée principale, l'une des dames (Lutgarde) se précipita jusqu'à la chambre. À la vue du sang qui maculait les draps, elle cria à l'assassinat du père Charles Rommens.

Les pleurs annonçant le meurtre ne tardèrent pas à retentir, et la triste nouvelle se répandit de village en village comme une traînée de poudre.

C'est de cette manière que le service de l'Etat était à son tour informé.

Le père Charles a été inhumé dans la pelouse, derrière l'Eglise de Mwembe. À la suite de cet événement malheureux, la paroisse est restée pendant longtemps sans prêtre. Seul le catéchiste animait les prières.

Personne ne peut aujourd'hui douter de ce que dit la Bible : « Ne croyez pas l'un de vos proches, ne vous fiez pas à un ami. (...) Chacun a pour ennemi les gens de sa propre maison. » (Michée, 7, 5-6).

Tout le monde regretta la mort tragique de ce missionnaire. Il avait rendu l'âme la veille de la fête du Christ-Roi. Il n'avait que 56 ans. En plus de ses talents, les oblats ont perdu celui qui faisait grandir la chrétienté catholique dans l'espace Lele.

D'aucuns espéraient qu'un jour ou l'autre le bandit finirait par être arrêté. Ce fut le cas. Des années plus tard, on raconta que lui aussi avait rendu l'âme.

Nous déplorons la triste fin du père Rommens.

Que les membres de sa famille trouvent à travers ce bref hommage toute notre sympathie et notre immense tristesse. Que son âme repose en paix, près de son église, dans une terre qu'il avait fait sienne. ■

ENFANTS CONGOLAIS À L'ÉCOLE EN BELGIQUE AU TEMPS DE L'EIC

Dans les premiers temps de la colonisation du Congo, rares furent les Congolais à élire domicile en Belgique. On y dénombre du personnel de maison ayant accompagné l'un ou l'autre Belge rentrant au pays et désireux de continuer à bénéficier de son service pendant les congés, des marins pris du désir de liberté ayant déserté le bord dans le port d'Anvers. Il faut se remémorer les 32 Congolais qui participèrent à l'effort de guerre en 14-18. Il y eut aussi quelques privilégiés comme Panda Farnana, qui bénéficia de la générosité de la famille Derscheid pour ses études en Belgique avant de regagner son pays natal (voir n° 56 de la revue, pp 5-11).

PAR FERNAND HESSEL

Les premières vraies tentatives d'amener des petits Noirs en Europe pour y parfaire leur formation, émanèrent des ordres religieux, catholiques et protestants, qui commençaient alors à s'implanter au cœur de l'Afrique, principalement dans le sillage de la lutte anti-esclavagiste. Pour les missions il était primordial de jeter les bases d'une collaboration locale, fût-ce au niveau subalterne. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la scolarisation ne fut pas chose aisée, surtout pas dans un milieu strictement coutumier. L'enthousiasme pour l'école ne naquit pas spontanément. De plus, les religieux, venus d'ailleurs, ignoraient tout de la capacité intellectuelle des jeunes autochtones. Mais à toute chose malheur est bon, le salut viendra dans un premier temps des naufragés de l'esclavagisme, sortis brutalement du milieu coutumier, et donc à charge de l'Etat.

Le catholique Dom Mazza ouvrit en 1828 à Vérone un Institut pour l'Education chrétienne des jeunes filles pauvres. Il en fit de même en 1832 pour les garçons. D'autres catholiques encore ouvrirent des centres pour l'accueil des jeunes esclaves rachetés, à Naples et à Vérone. Le plus connu est l'Institut des jeunes Noirs fondé sur l'île de Malte par le cardinal Lavigerie (1825-1892), le fameux primat d'Alger. Un ancien de Malte fut reçu par Léopold II à Bruxelles, qui s'étonna du talent acquis par l'élève. Le baptiste William Hughes, un ancien du Bas-Congo, fonda The African Training Institute (1889), à Colwyn Bay, au pays de Galles, lequel bénéficia du patronage de Stanley, et même de Léopold II. Des instituts africains verront le jour dans plusieurs pays colonisateurs.

En Belgique il y eut surtout l'abbé Van Impe qui dans un vénérable collège qu'il avait acquis à Gyseghem (actuellement fusionné avec la ville d'Alost, sous le nom de Gijsegem) fonda l'Oeuvre de l'éducation des jeunes Congolais en Belgique. Avant lui le baron de Haulleville avait tenté de fonder un institut à Bruxelles, mais l'initiative resta sans lendemain.

D'entrée de jeu quelques évidences s'imposent pour la Belgique :

- l'initiative appartient au monde de la religion catholique ; le but de gagner des âmes à Dieu est omniprésent, et dans le même esprit de former les futurs catéchistes ; chaque arrivant sur le sol belge est du reste soumis au baptême ;
- la population prise en charge dans les centres d'accueil reste minime et ne concerne que de jeunes enfants ;
- l'aristocratie belge est en première ligne pour soutenir l'effort ; c'est de ses rangs que viennent les parrains et les marraines aux baptêmes des arrivants (parmi les membres du comité qui patronne l'école de l'abbé Van Impe on trouve des noms bien connus à Mémoires du Congo : président Baron de Maere d'Aertrycke, vice-président A. Claeys Bouuaert) ;
- si Léopold II salue l'initiative avec intérêt (il y voit une bonne publicité pour son cher Congo) et avec bienveillance (l'appui aux colonies scolaires naissantes ne peut être que bénéfique), l'administration en charge de la colonie est plutôt défavorable (Edmond Van Eetvelde) ;
- la haute hiérarchie religieuse elle-même reste méfiante et donne sa préférence au renforcement de la formation dans les postes des missions; expatrier de tout jeunes Noirs en Belgique, c'est accroître inutilement les dépenses, c'est relâcher l'effort sur l'objectif unique qui réclame le développement des missions, c'est former de petits orgueilleux qui loin d'aider les missions risquent de les contrecarrer ;
- la presse belge suit l'affaire de près, mobilisée qu'elle est par l'exposition qui se prépare à Tervuren en 1897 et se montre très critique ; parmi eux le journaliste Paul Conreur de *L'Indépendance belge*, lequel en parfait anticlérical, mènera la vie dure à l'abbé Van Impe, sur base de trois reproches fondamentaux :
  - (a) l'éducation hors du milieu naturel risque de ramollir le caractère des enfants les rendant inaptes à affronter après leur retour au pays les réalités du terrain ;
  - (b) le bagage religieux reçu à Gyseghem ne fera pas le poids contre le fétichisme régnant dans les villages africains ;
  - (c) le programme d'enseignement est trop limité (savoir lire et écrire) et n'est en définitive que d'un faible apport à la civilisation des Noirs.

Bref, l'éducation dispensée en Belgique a semblé dès le départ accroître le problème plutôt que contribuer à la solution. Cela fut en quelque sorte décrété au temps de l'EIC et perdurera jusqu'à l'extrême fin du régime colonial, en dehors d'un petit nombre d'universitaires, jusqu'à ce que s'ouvrent à partir de 1960 les chemins vers l'Occident, pour des formations accélérées, des stages en tous genres, des doctorats les plus pointus, pour des centaines de Congolais chaque année. ▶

S'agissant de l'entreprise de l'abbé Van Impe à Gyseghem, entré dans l'histoire comme le pionnier de l'éducation de jeunes Congolais sur le sol belge, l'historien Mathieu Zana Etambala nous en fait la description par le menu dans un livre paru en 2011, sous le titre *Des écoliers congolais en Belgique 1888-1900* Une page d'histoire oubliée (voir aussi Bibliographie n°3, en page 64), aux éditions RDC *Cinquantenaire & L'Harmattan RDC*, livre qui sert de base au présent article (voir couverture ci-contre).

L'historien a fouillé toutes les archives du Royaume relatives à cette tentative d'éducation entreprise sous l'EIC : les archives ecclésiastiques, celles de l'évêché de Gand dont relevait l'abbé Van Impe en tête, puis celles des congrégations religieuses, principalement féminines, qui ont accueilli les petites filles adoptées par l'Oeuvre de l'Education des Jeunes Congolais basée à Gyseghem, de même que celles des écoles où certains furent placés ; ensuite les archives officielles du Ministère des Colonies (confiées au ministère des Affaires Etrangères) ; celles des multiples organes de presse de l'époque.

Ses recherches n'ont cependant pas permis de sonder la motivation de l'abbé Van Impe à créer en Belgique un centre d'éducation pour jeunes Congolais. Ce qui est sûr c'est qu'il n'était pas le seul en Europe. Les enfants jetés sur les chemins par les esclavagistes avaient fini par émouvoir l'Occident chrétien, surtout après que le pape eut formellement condamné l'esclavagisme, sous l'instigation du Cardinal Lavigerie. En Belgique la ligue anti-esclavagiste, créée en 1888, en appui moral à l'entreprise de la Force publique visant à bouter les esclavagistes hors du territoire et en caution religieuse aux missions naissantes, connut une large adhésion.

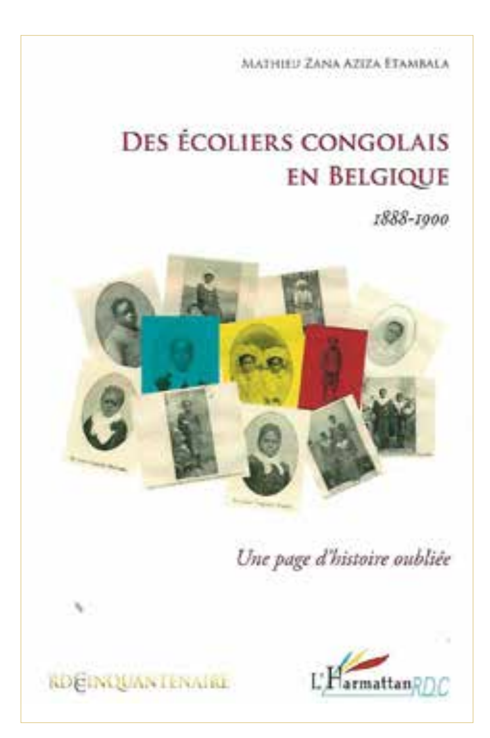
Malheureusement les archives propres à l'établissement de Gyseghem ne sont pas accessibles, si bien qu'il est difficile sinon impossible de tout connaître sur la brève histoire de l'œuvre de l'abbé Van Impe. Pour établir l'effectif exact de Congolais ayant bénéficié d'une scolarisation à Gyseghem, il est difficile de dresser un tableau rigoureux. En 1896, La Belgique coloniale du 11 octobre estime le nombre à une soixantaine. Le journaliste P. Conreur, dans sa lettre congolaise dans *l'Indépendance Belge* du 28 août 1897 avance le nombre de « ... 63 jeunes Congolais des deux sexes, placés dans divers établissements, mais en majorité à Gyseghem. »

L'œuvre reçut le feu vert pour l'accueil en 1889, au terme d'un véritable parcours du combattant de la part de l'abbé Van Impe, lequel passa même par le palais royal et a fortiori par le ministère des Colonies. Le tout premier s'appelait Léopold Vidi, fils de chef, qui acquerra une certaine renommée dans les rangs des anciens de Gyseghem. Il fut suivi de Baudouin Bida, simple esclave racheté, qui n'avait que 8 ans mais était doté d'une forte constitution qui lui en accordait 13. Le troisième, du nom de Makwama, débarqua à Anvers le 13 juin 1891, pris en charge par le capitaine Cambier rentrant au pays pour la troisième fois ; il avait 5 ans et mesurait 1m21, mais avait déjà vécu des événements dramatiques : sa mère fut massacrée sous ses yeux par une troupe d'esclavagistes et son frère tomba du bateau dans la gueule d'un crocodile. Le quatrième avait pour nom Mavambo, confié aux agents de l'Etat à Palabala (Matadi) à la suite d'une palabre. Ce dernier bénéficia d'un petit périple européen avant d'arriver à l'internat de Gysegem. Arrivé au sommet de la tour Eiffel, il se mit à pleurer de ne pas apercevoir le Congo.

Makwama et Mavambo furent baptisés le même jour à Gyseghem qui s'était paré de toutes les couleurs pour fêter l'événement, dont celles de la Belgique et de l'EIC ; ils eurent des nobles belges ou de grands personnages d'Etat comme parrain et marraine. Et ainsi de suite jusqu'à atteindre la soixantaine de pensionnaires cinq ans plus tard.

Le Pr Etambala décrit le parcours de chaque pensionnaire.

Il ne peut échapper à personne que l'abbé Van Impe remua ciel et terre pour promouvoir son œuvre. Mais il apparaîtra assez vite qu'il en fit trop, allant d'événement en événement pour exhiber ses petits Noirs, si bien que l'on commença à douter de la qualité de l'éducation dispensée et du caractère désintéressé de toute l'entreprise. On alla même jusqu'à l'accuser de pédophilie.

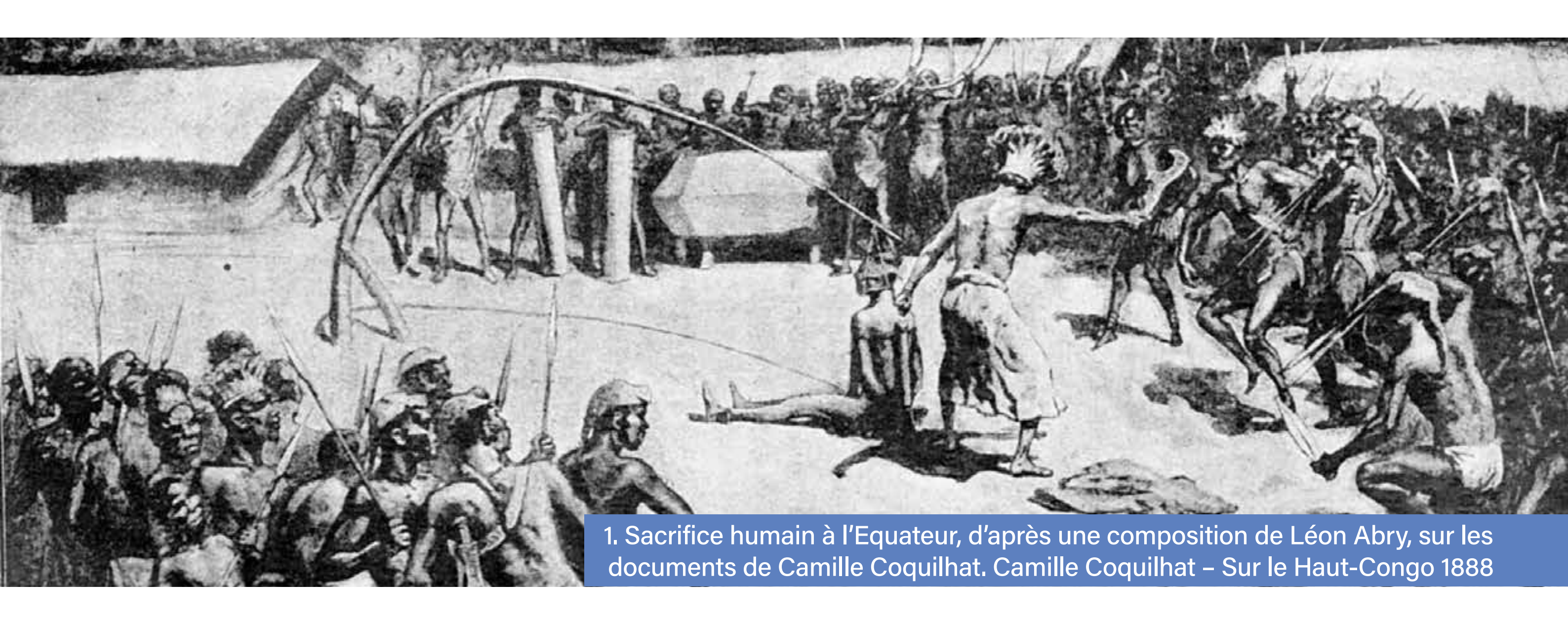


Pour ce qui est de la formation dispensée à ces tout premiers Congolais à l'école en Belgique, il y a lieu de distinguer divers niveaux. Les petites filles étaient confiées à des ordres religieux féminins (Buggenhout, Quatrecht, Herdersem, Gand, Oetingen, Looz, Wetteren, Gierle, Lierde, Diepenbeek, Louvain, Lierre, Maeseyck, Willebrouck), où elles reçurent une éducation pratique, les meilleures étant poussées vers des études d'institutrices, mais dans l'ensemble le but était d'en faire de bonne religieuses.

À Gyseghem même, les écoliers du primaire, étaient enseignés dans des classes réservées tandis qu'au secondaire la mixité noir-blanc était de mise. Le programme du primaire se limitait pour le plus grand nombre aux aptitudes de base, avec l'accent sur la pratique professionnelle. Les élèves du secondaire bénéficiaient d'un enseignement général, le but étant d'en faire des « clercs » au sein de l'administration coloniale ou des catéchistes dans les missions.

Au bout de quelques années l'œuvre, harcelée par la hiérarchie du côté belge et peu appréciée quant à ses résultats du côté congolais, sans oublier les onze qui laissèrent leur vie à Gyseghem, fut contrainte de mettre un terme à ses activités. La formation des Congolais en Belgique, en dehors de quelques cas isolés, devra attendre 1960 avant de reprendre en force, nécessité faisant loi.

LA MAIN D'ŒUVRE INDIGÈNE (12.5)


1. Sacrifice humain à l'Equateur, d'après une composition de Léon Abry, sur les documents de Camille Coquilhat. Camille Coquilhat – Sur le Haut-Congo 1888

LE MYTHE DE L'ESCLAVAGE BELGE AU CONGO

**« *Rien n'est bon ni mauvais en soi, tout dépend de ce que l'on en pense* », William Shakespeare.
On ne peut traiter de la main-d'œuvre indigène au Congo sans aborder aussi le sujet délicat du travail dit « forcé ». L'expression « travail forcé » est utilisée par les adversaires du système colonial, pour bien toucher les esprits, car elle établit un lien subjectif avec bagne et esclavage. À ce sujet on fait régulièrement l'amalgame entre impôt en nature, corvée, travaux d'utilité publique, culture obligatoire, le tout étant assimilé à des travaux forcés ou à de l'esclavage. Et, ici aussi, on ne fait aucune distinction entre la situation qui prévalait à l'époque de l'E.I.C. et celle du temps de la colonie belge. Sans vouloir prétendre que tout était parfait au royaume du Congo, il faut toutefois prendre ces accusations avec circonspection.**

PAR PIERRE VAN BOST

Le premier à avoir accusé l'E.I.C. d'esclavage est le Noir Américain George Washington Williams, descendant d'esclave. Celui-ci, lors d'un voyage au Congo en 1890, fut horrifié de voir l'existence primitive des Congolais et, vu ses antécédents, il rendit le Roi responsable de cet état de chose, accusant l'E.I.C. d'utiliser et de faire le trafic d'esclaves. Le thème fut ensuite repris par Morel dans la campagne qu'il mena contre le roi Léopold II, suggérant que celui-ci avait chassé l'esclavage arabe pour le remplacer par un autre. Voici encore un mythe sur l'E.I.C. construit sur un fond de vérité et qui perdure encore de nos jours.

L'ESCLAVAGE DOMESTIQUE

Qu'en était-il exactement. Il faut savoir qu'en plus de la traite négrière transatlantique et de la traite arabo-musulmane, il existait au Congo une troisième forme d'esclavage, celle que les africains pratiquaient entre eux : l'esclavage domestique. En effet, au moment de l'arrivée des Européens au Congo, la société congolaise comportait trois classes : les chefs, les hommes libres et les esclaves. Ces derniers étaient considérés comme la propriété absolue de leur maître et constituaient une partie de sa fortune. À la mort du maître, des esclaves étaient sacrifiés lors des cérémonies funèbres. [1] Un maître se procurait des esclaves, soit en les achetant, soit en participant à une razzia contre une tribu adverse. L'État Indépendant du Congo entreprit de supprimer l'esclavage ▶

PLAN DE L'ÉTUDE COMPLÈTE



2. L'engagement d'esclaves libérés pour la Force publique provoqua de vives critiques de la part des adversaires du régime, mais la Commission d'enquête de 1904 qui se pencha sur la question conclut que les accusations portées sur le mode d'enrôlement des soldats étaient injustes. Chapaux 1894

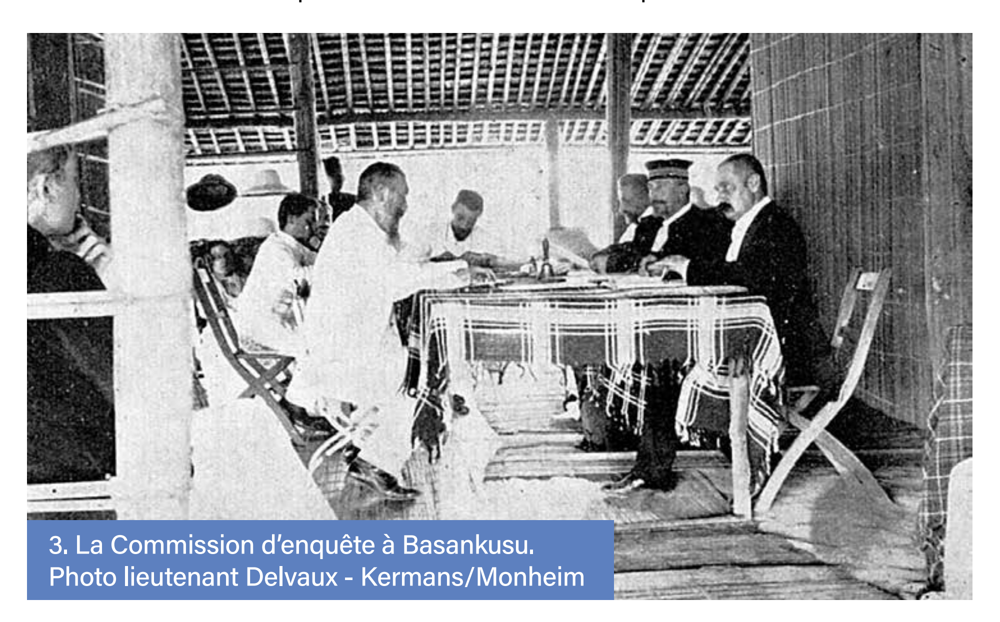
domestique, mais cela ne se fit pas du jour au lendemain, car il fallait faire preuve de beaucoup de ménagements pour chambouler les us et coutumes d'une population, sans choquer les susceptibilités ni susciter une réprobation pouvant générer la révolte.

À ses débuts, l'E.I.C. eut beaucoup de difficultés à recruter des hommes pour travailler dans ses stations et pour constituer une armée. En 1887, les premiers indigènes engagés pour la Force Publique étaient des esclaves arrachés aux esclavagistes et déclarés libres qui acceptèrent de servir l'Etat. Peu à peu, les chefs indigènes acceptèrent de fournir les contingents pour l'armée. À partir de 1891, l'armée fut composée d'engagés volontaires et par des miliciens incorporés par des levées annuelles. Ces levées étaient réglées en accord avec les chefs indigènes et se faisaient en principe par tirage au sort, mais, en pratique, c'étaient les chefs indigènes qui choisissaient les miliciens et parmi eux ils désignaient souvent des esclaves, qui étaient ensuite affranchis. L'engagement d'esclaves provoqua de vives critiques de la part des adversaires du régime. Ainsi, d'après le professeur Félicien Cattier, le recrutement pour l'armée congolaise constitue « la page la plus noire de l'histoire de l'État Indépendant du Congo », car les officiers touchaient une prime pour chaque enrôlé, aussi certains auraient utilisé une partie de la prime pour racheter des esclaves domestiques. Il écrivit :

« Le procédé le plus doux et le plus général consista à acheter aux chefs indigènes des esclaves domestiques qui étaient amenés, dans les stations, enchaînés les uns aux autres au moyen de carcans fournis par l'État... L'État du Congo, pour apaiser les scrupules de conscience de ses officiers, donna aux hommes recrutés de cette façon, le nom de libérés ». Notons toutefois que la Commission d'enquête que le Roi envoya au Congo en 1904 pour faire la clarté sur les accusations portées contre l'E.I.C. se pencha sur la manière dont la Force Publique était recrutée et qu'elle conclut que les accusations portées sur le mode d'enrôlement des soldats étaient injustes. [2, 3]

Pour ce qui était de la main-d'œuvre dans les stations, il semble effectivement qu'au début de la colonisation, presque tous les hommes travaillant au service de l'État étaient des esclaves domestiques des chefs indigènes, que ceux-ci louaient à l'État moyennant une certaine redevance, dont une part revenait à l'esclave lui-même.

Peut-on reprocher à l'E.I.C. d'avoir tiré profit de coutumes locales, qu'il ne pouvait changer, pour se procurer de la main-d'œuvre, tout en tentant de changer le statut des esclaves domestiques sans brusquer les traditions ?



3. La Commission d'enquête à Basankusu. Photo lieutenant Delvaux - Kermans/Monheim

L'IMPÔT EN TRAVAIL OU TRAVAIL DIT « FORCÉ »

Léopold II s'était lancé dans l'entreprise congolaise en puisant dans sa cassette personnelle qui fut sérieusement entamée et bien rapidement les problèmes financiers s'accumulèrent. À court d'argent, le Souverain du Congo pensa alors tirer profit des ressources de son pays, l'ivoire et le caoutchouc, les seuls produits exploitables à l'époque.

En 1891, l'État se déclara propriétaire de toutes les terres dites « vacantes », c'est-à-dire non occupées par les indigènes et par réciprocité s'appropriait toutes les richesses qu'elles pouvaient contenir. Mais, pour exploiter ces richesses, il fallait disposer de capitaux et de main-d'œuvre.

Le problème des capitaux fut résolu par la constitution de nouvelles compagnies à charte auxquelles on attribua des concessions prises sur les terres vacantes, sociétés qui furent chargées d'en exploiter les richesses en régie.

Pour se procurer de la main-d'œuvre, l'Etat imagina de soumettre les indigènes à un impôt en nature, le seul qu'il pouvait leur réclamer. Cet impôt en nature consistait soit en la fourniture de certains produits, dont des vivres, du caoutchouc ou de l'ivoire, soit en prestations de service pour assurer les transports : portage, pagayage, ou pour la construction de routes. Les indigènes devaient ainsi fournir ces prestations pendant un certain nombre de jours par mois. [4, 5]

Certaines sociétés concessionnaires comme la Compagnie du Katanga, l'Abir et l'Anversoise eurent des pouvoirs très étendus allant jusqu'au droit d'organiser une force de police et de pouvoir lever l'impôt en travail. L'Etat avait cédé de ses prérogatives à des sociétés privées ; c'était donc la création d'états dans l'Etat. Une telle situation ne pouvait conduire qu'à des excès. Certaines peuplades, refusant de se soumettre à



4. Réception du percepteur d'impôt à Yangandi, Territoire Topoke Lokele. Vivres, danses, tout y attend le Blanc à son arrivée au village. Ill. Congolaise 1930



5. En s'attribuant les terres vacantes, l'E.I.C. bénéficiait aussi des revenus de ces terres, ce qui revenait à instaurer un monopole d'Etat sur les récoltes de caoutchouc et d'ivoire. Caravane de caoutchouc, au début du 20e siècle. Photo R. Visser – Coll. VB

l'impôt entrèrent en rébellion et pour se faire respecter l'Etat ou les sociétés concessionnaires organisèrent contre les villages rebelles des expéditions punitives au cours desquelles des abus en tous genres furent commis par les deux camps. Ces incidents furent à la base d'une virulente campagne diffamatoire dirigée contre Léopold II et son administration du Congo.

Les adversaires du Roi, plus particulièrement les Anglais, Morel en tête, crièrent à l'esclavage, affirmant que les indigènes du Congo n'étaient pas payés ni pour leur travail, ni pour les produits fournis. Il est vrai que l'impôt peut être considéré comme une forme d'esclavage légal. De nos jours, nous payons des impôts sur nos revenus, des taxes immobilières, des taxes sur l'énergie, des taxes à la valeur ajoutée… et j'en passe. Dans l'ensemble, nous consacrons aujourd'hui 40, 50 voire 60% de notre temps à travailler pour remplir les caisses de l'Etat qui, en contrepartie, nous offre toute une série de services, infrastructures, instruction, santé, etc. N'était-il pas normal de demander aux indigènes du Congo de travailler pour leur bien et pour le développement de leur pays ?

Emile Vandervelde (1866-1938), homme politique belge élu député socialiste en 1894 et anticolonialiste par conviction politique, était un farouche adversaire du roi Léopold II et de son œuvre coloniale. Il était en relation avec Morel, un des accusateurs anglais de l'E.I.C., dont il soutenait la campagne anti-congolaise, pour ne pas dire anti-léopoldienne. [6]

Entre deux sessions parlementaires, Emile Vandervelde se rendit au Congo de juillet à octobre 1908, au moment du vote par les Chambres belges de la reprise de l'E.I.C. par la Belgique. Il publia ses impressions de voyage dans un livre intitulé « *Les derniers Jours de l'Etat du Congo* ». Dans cet ouvrage, sans démentir son ami Morel, Emile Vandervelde relativise toutefois l'accusation que Léopold II aurait instauré un régime d'esclavage au Congo : « On a écrit que l'Etat du Congo, en contraignant les indigènes au travail, avait rétabli l'esclavage. C'est, tout au moins, une qualification juridique inexacte. Il faudrait dire le servage… Les postes sont des « burg » fortifiés. Le seigneur blanc, qui vit avec ses hommes d'armes, reçoit des prestations en nature et en travail des serfs taillables et corvéables qui vivent dans ses alentours. En échange…, il s'occupe d'eux, il fait régner la paix entre les villages, il protège la population contre les attaques du dehors, il crée des rudiments de services publics. Le servage, d'ailleurs, n'est pas exclusif de toute liberté personnelle. Les prestataires conservent une certaine propriété, individuelle et collective ; ils ont des chefs de communauté, jouissant d'une certaine autonomie ».

De son côté, la Commission d'enquête de 1904 estima que l'impôt en travail était légitime, mais reconnut que celui-ci était trop lourd pour les indigènes.

Si le travail presté pour l'impôt n'était pas rémunéré, les marchandises fournies l'étaient, comme on peut le déduire du rapport Casement. Dans un entretien que ce dernier eut avec des hommes qui avaient fui leur village pour se soustraire à la taxe du caoutchouc et à qui il demanda combien ils étaient payés pour le caoutchouc, ils répondirent en chœur : « Nous n'étions pas payés, nous ne recevions rien », mais l'un d'eux ajouta ensuite : « Notre village recevait des tissus et un peu de sel, mais non les gens qui faisaient l'ouvrage. Nos chefs prenaient les tissus, les travailleurs ne recevaient rien. Le paiement était une brasse d'étoffe et un peu de sel pour chaque grand panier plein ». On touche ici un problème de la société traditionnelle bantoue où ce n'est pas le travailleur qui était rémunéré, mais le village. Le chef du village encaissait la rétribution dont il disposait à sa guise, selon la coutume. Peut-on assimiler à de l'esclavage le fait que suivant la coutume c'était la communauté qui était payée et non les individus ? La marchandise était en tout cas rétribuée.

L'instauration d'un impôt en travail fut vivement critiquée dans certains milieux et devint un des leitmotivs de la campagne anti-léopoldienne. Les adversaires du régime assimilèrent le système aux travaux forcés ou à de l'esclavage.

LES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE, LE CAS DES CHEMINS DE FER DES GRANDS LACS

Pour faire face à la carence de main-d'œuvre, l'État s'était octroyé le droit de pouvoir réquisitionner du personnel pour des travaux d'utilité publique, tels que la construction de routes et de chemins de fer. Cet enrôlement était ►



6. Départ pour le Congo de M. Emile Vandervelde, deuxième à partir de la gauche, en 1908. Photo Bastyns – CMB 1895-1945



7. Pour la construction (1902-1906) du premier tronçon Stanleyville-Ponthierville de la Compagnie des Chemins de Fer des Grands Lacs, l'E.I.C. exigea des chefs de village de fournir des contingents de travailleurs. Certains associent cette forme de travail aux travaux forcés, pourtant, sur ces chantiers, on ne peut voir aucun homme en arme surveillant des travailleurs enchaînés. Le Rail au Congo Belge T1

comparable à la conscription pour le service militaire, mais pour un emploi civil rémunéré. Dans ce cas, le gouvernement exigea des chefs de villages de fournir des contingents d'hommes pour travailler sur les chantiers. Les chefs ne désignaient jamais leurs meilleurs éléments, mais plutôt les têtes dures dont ils désiraient se séparer.

Ce système de recrutement a été appliqué pour se procurer le personnel indispensable pour la construction du réseau de la compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, le C.F.L.

À l'époque, le décret sur les travaux d'utilité publique a soulevé en Belgique de vives discussions à la Chambre et dans la presse.

Emile Vandervelde était aussi un farouche opposant au régime des travaux d'utilité publique et, à ce sujet il écrivit dans son ouvrage précité : *« Il est commode, en effet, quand on a besoin de bras pour les mines de Kilo ou pour le Chemin de fer des Grands-Lacs, de ne pas se casser la tête sur le chiffre des salaires à payer ou les moyens à mettre en œuvre pour obtenir des travailleurs libres : on amasse le nombre voulu d'indigènes, on les met à la chaîne et on les conduit, comme du bétail, à l'endroit où on en a besoin ».* L'homme d'État se laisse guider ici par ses préjugés, car au cours de son voyage il n'a rencontré aucun cas concret de travailleurs enchaînés destinés aux chantiers de la construction du C.F.L. Ce thème est repris depuis par de nombreux auteurs.

Mais, mis à part la méthode de recrutement des travailleurs qui nous semble inconvenante aujourd'hui, les travailleurs étaient traités humainement, rémunérés et le climat de travail sur les chantiers était bon, comme le constata d'ailleurs un Américain, William Edgar Geil, qui visita les chantiers à l'époque : *« J'examinai les travailleurs indigènes et les trouvai vigoureux et alertes... Ils me firent l'impression d'être prospères et contents de leur patron, de leur emploi et de leur salaire ».*

De son côté, le journaliste belge Fritz Van der Linden, qui accompagna Emile Vandervelde lors de son périple congolais en 1908 et qui visita ensuite, seul, les chantiers de la construction du chemin de fer des Grands-Lacs donne dans son livre *« Le Congo, les Noirs et Nous »* un tout autre son de cloche que Vandervelde : *« Une partie des Noirs employés à la construction du chemin de fer dit des Grands Lacs a été jusqu'à présent recrutée par l'État, en vertu du décret sur les travaux d'utilité publique. On a pensé que la création d'une artère de transport de 1.300 à 1.400 kilomètres de longueur... aurait, tant pour les indigènes que pour le développement de notre action civilisatrice, des résultats trop avantageux pour ne pas recourir à des moyens exceptionnels de se procurer une main-d'œuvre suffisante...*

L'État a eu d'ailleurs le souci de traiter avec beaucoup d'humanité les Noirs dont il réclamait les services. Il faut croire, d'ailleurs, que les Noirs eux-mêmes ont constaté qu'ils n'étaient pas mis sur le pied de bêtes de somme et, qu'à tout prendre, la situation de travailleurs du chemin de fer présentait des avantages, puisque, sur un total de 5.692 hommes employés ... il y a 32,98 pour cent de « main-d'œuvre libre » ... »

D'après Van der Linden, les travailleurs du chemin de fer étaient bien nourris : *« Chaque semaine ils reçoivent une ration composée de 4 kilogrammes de riz, 500 grammes de viande salée, de 250 grammes de sel et d'une shoka (morceau de fer). Le salaire est d'une ou deux brasses d'étoffe par mois, soit de 3 Fr 50 à 7 francs par mois... Que l'on ne s'étonne pas trop de la modicité de ces salaires. On sait qu'il y a en Belgique et dans d'autres pays d'Europe, nombre d'emplois remplis par des Blancs, rémunérés à raison de 30, 40, 50 et 60 francs par mois. Le Blanc qui travaille dans ces conditions doit se loger, se chauffer, se nourrir et se vêtir. Le Noir se construit lui-même sa maison sans aucun frais... On lui donne une couverture pour se protéger contre le froid pendant la nuit, de vieux vêtements et des pagnes pour se couvrir le corps. Le salaire et la ration équivalent à une paie mensuelle en argent de 15 à 18 francs. Assurément, je ne soutiendrai jamais qu'il ne faut pas s'efforcer de relever les salaires payés aux travailleurs noirs, mais il importe, me semble-t-il, de ramener les choses au point pour empêcher que ne s'accrédite cette légende de la « main-d'œuvre presque gratuite » et de la « rémunération dérisoire » par laquelle on tend à*

représenter les Belges comme des spoliateurs de la race noire.

Entre le travailleur d'utilité publique, le travailleur rengagé et le travailleur volontaire, il n'est pas difficile d'établir des distinctions. Inquiet sur son sort, méfiant des intentions du Blanc à son égard, le travailleur d'utilité publique quitte son village natal où il n'a jamais été en contact avec nous. Voici que commence pour lui un voyage pénible. Il ne songe à rien. Il s'abandonne à la fatalité. Bref, il est complètement démoralisé. Craintif, il arrive à Stanleyville. Il faudra longtemps avant qu'il s'habitue à sa nouvelle existence. Le travailleur d'utilité publique n'est pas envoyé immédiatement à l'avancement. On a le souci de lui laisser reprendre haleine, de l'accoutumer progressivement au travail. Néanmoins, c'est parmi eux qu'il y a le plus de désertions. Cela tient surtout à ce que la plupart des Noirs de cette catégorie arrivent aux Falls sans femme et parce qu'ils supportent mal les travaux lourds auxquels ils sont astreints.

Le travailleur volontaire est rarement célibataire. Il a déjà été employé dans une factorerie ou chez Boula Matari. Il est habitué au Blanc. Il connaît l'argent. Le travailleur rengagé sait quels services on attend de lui, mais, comme le travailleur volontaire, on ne le décide pas aisément à partir pour l'infrastructure.

Depuis 1903, l'effectif des travailleurs n'a cessé d'augmenter. Au début, il se composait de 1.200 hommes. Il était de 3.000 en 1905. L'année prochaine il dépassera les 6.000.

Les travailleurs indigènes volontaires et les travailleurs rengagés constituent un excellent élément. Moins exigeants pour leur salaire et pour leur nourriture que les Noirs de la côte, plus dociles et d'une habileté souvent égale, ils offrent pour notre colonie ce grand avantage de former des ouvriers et des artisans qui ne quitteront pas le pays à l'expiration de leur engagement.

Ce sera le mérite du chemin de fer du Congo Supérieur d'avoir contribué à doter notre colonie d'une main-d'œuvre plus intelligente et plus active. Sur les deux tronçons il y a déjà de nombreux serre-freins, machinistes, chauffeurs congolais. L'action éducatrice des chantiers et des ateliers est telle, que peu à peu on élimine les artisans de la côte pour les remplacer par des Noirs du pays.

Mais n'ont accès dans ces vraies écoles professionnelles que des privilégiés. Le gros de l'armée des travailleurs est envoyé aux terrassements, aux transports, à la pose du rail. Ils ont cependant conscience, semble-t-il, à la fin de leur terme, de leur amélioration sociale, puisque beaucoup refusent de retourner dans leur village d'origine, demandent à s'installer à proximité du chemin de fer ou contractent un nouvel engagement qui leur assurera une paie plus forte ».

Notons qu'il existe de nombreux documents photographiques de la construction du réseau des Grands Lacs et sur aucun on ne voit des êtres misérables, la chaîne au cou ou le boulet au pied... ni des hommes armés pour surveiller de soi-disant forçats. [7,8]

Comme on peut le constater, il y a une grande discordance entre la vision du journaliste Van der Linden qui s'était donné la peine d'aller au cœur de l'Afrique pour visiter les chantiers, et le point de vue du politicien Vandervelde, qui ne les a pas visités, mais qui se base sur ses convictions. Lequel des deux dit vrai, le journaliste ou le politicien ? Moi, j'ai tendance à croire Van der Linden, mais l'Histoire a retenu les élucubrations du politicien.

Pour conclure ce thème, voici à méditer un texte écrit en 1931 par George Moulaert, Vice-Gouverneur Général du Congo, Président des Mines d'or de Kilo-Moto qui réfutait un point d'un rapport du Commissaire à la main-d'œuvre qui critiquait l'intervention de l'administration dans le recrutement des travailleurs : *« Les populations, fort primitives, ont encore de fortes disciplines tribales, ce qui réduit considérablement la possibilité de détermination de l'individu. L'indigène appartient à la famille, au clan, à la tribu. Le rapporteur constate lui-même que l'Administration jouit d'un tel prestige qu'un conseil de l'Administrateur équivaut à un ordre. Entre l'engagement spontané et le travail forcé, il y a d'autres modalités de travail dues aux conditions sociales. L'individu se détermine d'après l'indication du Chef et celui-ci est conseillé par l'Administrateur. L'action de l'Administrateur ne peut se concevoir dans la mentalité indigène que comme une action formelle. Si l'Administrateur déclare que le Chef ne doit pas s'occuper de recrutement, celui-ci conclura que « Boula Matari » ne veut pas qu'on fournisse de la main-d'œuvre. Les disciplines tribales et familiales très puissantes et le grand prestige de l'Administration ont pour conséquence qu'aucun recrutement ne peut se faire sans l'appui de l'Administration ».*

Que certains interprètent cette intervention de l'Administration comme un enrôlement d'esclaves, fait preuve d'une méconnaissance totale du contexte local ou d'une perfidie manifeste. ■

Fin de l'étude

La rédaction a le grand plaisir d'informer ses lecteurs que M. Pierre Van Bost se propose d'entamer une nouvelle étude sur Les réalisations du plan décennal 1949-1959.

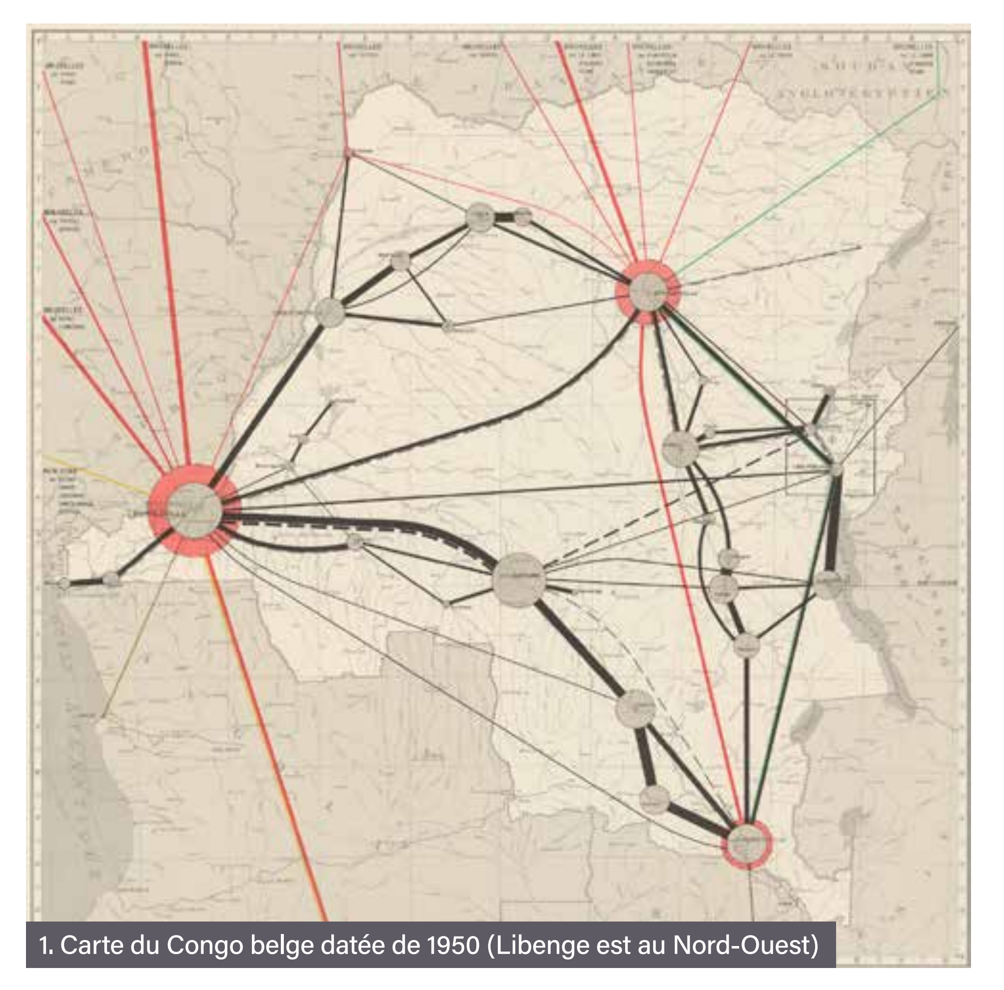


8. Une autre vue du chantier de la construction du premier tronçon Stanleyville-Pontierville, de la Compagnie des Grands Lacs. Les travailleurs, dont la majorité était recrutée pour travaux d'utilité publique, étaient rémunérés et traités humainement. Le Rail au Congo Belge T2

CATASTROPHE AERIENNE À LIBENGE

Le jeudi 13 mai 1948 est une journée tout à fait normale à Libenge, petit poste colonial situé dans le Nord-Ouest du Congo belge. Il est treize heures et il fait beau, la population vaque à ses occupations. Cependant, personne à Libenge ne se doute qu'une tragédie se déroule à cet instant précis dans les nuages noirs que l'on peut apercevoir à une vingtaine de kilomètres plus au Sud. Les administrateurs territoriaux vont vite être appelés à leurs responsabilités : un avion avec trente-deux personnes à bord a disparu…

PAR QUENTIN DE KNOP - PHOTOS COLL. Q. DE KNOP & F. VAN HUMBEEK



1. Carte du Congo belge datée de 1950 (Libenge est au Nord-Ouest)

Mais comment cela s'est-il produit ? Comment les recherches ont-elles été effectuées ? Quelles ont été les conséquences pour l'aviation commerciale au Congo belge ? Quels étaient les failles qui ont permis cette catastrophe ? Et qu'a-t-on mis en place pour empêcher que cela ne se reproduise ? Voici toutes les réponses sur une catastrophe aérienne encore méconnue.

LA CATASTROPHE

Le matin-même, à neuf heures, le DC-4 « OO-CBE » de la Sabena décolle de Léopoldville pour rallier Bruxelles, via Libenge et Tripoli. À bord sont présents sept membres d'équipage, commandés par Gérard Greindl, un as de l'aviation de la Deuxième Guerre mondiale qui a largement acquis sa réputation dans le milieu. À ses côtés officient le copilote Henri Limet, le navigateur Roger Renard, le radiotélégraphiste Raymond Germain, le mécanicien de bord Lucien Deverdenne, le steward Albert Retsin et l'hôtesse de l'air Marcelle Van Langenhove. Vingt-cinq passagers ont aussi pris place à bord de ce DC-4, en service depuis deux ans.

Alors que le voyage s'effectue dans des conditions normales au vu des relevés des communications radio entre l'avion et les différents postes de la Colonie, tout se gâte peu avant l'arrivée à Libenge, première escale technique prévue sur le trajet. La plupart des échanges concernent le temps qui est assuré comme y étant très beau, et l'avion commence à effectuer progressivement sa descente en vue de l'atterrissage. Mais les contacts radio sont finalement perdus vers 12h40. Des témoins affirment avoir vu l'avion survoler à basse altitude leurs plantations, situées au Sud de Libenge, et se dirigeant vers les nuages noirs et le rideau de pluie qui se sont placés sur la trajectoire de l'avion, avant l'escale.

Cependant, Gérard Greindl n'ayant pas été informé des modifications météorologiques locales et le temps changeant rapidement, l'appareil se retrouve vite encerclé par la tempête avec de fortes turbulences orageuses. Les nuages empêchant toute visibilité, l'avion est pris dans une rafale de vent descendante et touche la cime des arbres de la forêt. La perte de l'avion est maintenant actée. Sur deux cents mètres, l'appareil arrache les arbres et termine sa course en feu, complètement disloqué. La mort semble être inévitable pour chacun …

LES RECHERCHES ET LE SAUVETAGE

Au même moment à Libenge, personne ne s'émeut de ne pas voir l'avion atterrir, car en réalité personne n'a été prévenu qu'il devait y faire escale. Ce n'est que le soir vers vingt heures que l'administrateur territorial Maurice Albert Renauld est alerté par un télégramme annonçant la perte du DC-4 « OO-CBE ». Même la Sabena locale pense alors que l'avion a été détourné vers Kano, au Nigéria. La nuit rendant impossible toute entreprise de recherches, Renauld les remet au lendemain.

Et en effet, dès sept heures du matin ce vendredi 14 mai, les télégrammes


2. L'épave du DC-4 « OO-CBE » disloqué dans la forêt équatoriale


3. Des coloniaux durant les recherches sur les lieux du drame

confirment la disparition de l'appareil. Renauld envoie son assistant Delrue sur la route vers le Sud pour alerter les populations et recueillir des informations. Au même moment, vers 9h45, un avion affrété par le Gouvernement Général et dans lequel se trouve le commissaire de district Dubuisson, venu lui aussi participer aux recherches, repère l'épave du « OO-CBE » dans la forêt équatoriale, près de Singa-Betina. Un autre avion, le « OO-CAV », repère lui aussi l'épave à 25 kilomètres au Sud de Libenge, entre la route et l'Oubangui.

Dès lors, les équipes de secours parcourent la route à la recherche de l'avion disparu. Des témoins européens et des chefs de tribus locales sont entendus. Mais les recherches connaissent des ratés : les équipes de recherche ne savent pas exactement où pénétrer la forêt, devant souvent faire demi-tour sur la route pour remonter de quelques kilomètres ; l'avion « OO-CAV » doit revenir de Libenge pour faire des cercles au-dessus du lieu d'écrasement, mais il tarde ; les Congolais ne montrent que peu de motivation à renseigner et à aider les Européens ; et un camion rempli d'outils et de médicaments a démarré de Libenge mais n'est jamais arrivé dans la zone de recherche, semblant s'être perdu sur la route. Dubuisson doit alors retourner à Libenge pour ordonner à un avion militaire de décoller vers la zone de recherche et pour faire affréter un autre camion de matériel de recherche.

Avec les circonvolutions de l'avion militaire au-dessus de l'épave, les équipes peuvent maintenant pénétrer la dense forêt équatoriale. Il faut encore s'y aventurer : suivre des ruisseaux, patauger dans les marais, couper des branches, se frayer un chemin et ne pas se perdre grâce aux sons des clairons des différentes colonnes de secours. Et vers quinze heures, les équipes arrivent sur les lieux du drame, guidées par la forte odeur de brûlé. C'est un spectacle dantesque qui s'offre à eux, mais avec un petit miracle : il y a un survivant !

Georges Moutafis, l'unique personne encore en vie, est mal en point : jambes brisées, nombreuses blessures et plus de vingt-quatre heures à gésir au milieu des cadavres et des décombres l'ont rendu affaibli et peu lucide. Mais dans la précipitation et les manquements successifs, les sauveteurs n'ont rien à lui offrir pour l'aider dans l'immédiat...

Très vite, les premières dépouilles mortelles sont rassemblées et ramenées sur la route grâce à un sentier creusé expressément dans la forêt. Moutafis est directement envoyé à Libenge, pour un transfert ultérieur vers Léopoldville. Mais la nuit tombe très vite dans cette région et il faut interrompre l'entreprise par manque de luminaires. Une partie des cadavres est donc envoyée à Libenge et placée dans une fosse commune.

Pendant que le reste des corps est extrait de la zone d'écrasement et que celle-ci est nettoyée le samedi 15 mai, à Libenge, l'identification des dépouilles déjà ramenées la veille peut commencer. Mais leur état est parfois tellement dégradé à cause de la violence de la catastrophe qu'il faut se référer aux objets ou à leurs vêtements pour tenter de déterminer de qui il s'agit. Quand cela est réalisé, les dépouilles sont inhumées l'après-midi-même au cimetière des Européens et bénéficient d'une concession perpétuelle. Vu la présence de victimes catholiques et protestantes, les obsèques se déroulent selon ces deux rites.

Malheureusement, certaines familles devront attendre longtemps avant de pouvoir faire leur deuil, notamment à cause de la distance. C'est le cas par exemple de la famille de l'hôtesse de l'air Marcelle Van Langenhove, rapatriée en Belgique seulement un an et demi plus tard, qui n'a pu lui offrir des funérailles à Bruxelles que le 26 janvier 1950.

LA RECHERCHE DE LA RESPONSABILITÉ

La question que tout le monde se pose après une catastrophe de ce genre est : qui est responsable ? Et surtout, que faire après pour empêcher que cela ne se reproduise ? La justice peut aider à trancher, et le survivant Moutafis a attaqué la Sabena en justice en dommages et intérêts. Les deux procès qui en ont découlé apportent leur lot d'informations.

Le premier procès a eu lieu en 1953 à Léopoldville et a vu la Sabena être condamnée, en faveur de la victime, et reconnue comme responsable en tant que transporteur aérien. Mais la compagnie fait appel et un second procès a lieu en 1959. Il faut cependant noter que l'appel de la Sabena ne traduit pas une volonté de ne pas dédommager le survivant qui touchera quand même une somme de plus de 450.000 francs, mais de blanchir le pilote Greindl qui a été accusé par Moutafis de navigation dangereuse et qui a donc été premièrement reconnu comme fautif dans l'aboutissement de la catastrophe. Selon Moutafis, Greindl aurait délibérément piloté l'avion de manière dangereuse et irresponsable à l'approche de la tornade qui fut fatale à trente-et-une personnes.

Les défaillances au niveau de la protection météorologique de la Colonie sont aussi pointées du doigt. Celle-ci, bien que présente, est alors jugée peu ►

développée et peu performante dans la région du Nord-Ouest. Le directeur de la Sabena Afrique, Gaston Dieu, s'en plaindra d'ailleurs auprès du Gouverneur Général Eugène Jungers qui reconnaîtra les lacunes. Dans les correspondances, il est aussi avéré que la Sabena a privilégié une route aérienne peu sécurisée au niveau de la protection météorologique pour pouvoir adopter une régularité commerciale plus rapide : c'est le choix de la vitesse au détriment de la sécurité.

Pour terminer sur ce point, précisons encore qu'à aucun moment la Cour d'appel n'a indiqué que l'avion n'aurait pas dû voler et que le sentiment qui émane de ce procès est qu'il s'agit simplement, malheureusement, d'un concours de circonstances avec un contexte météorologique qui a très soudainement viré à la tornade et piégé l'avion, avec des vents descendants qui lui ont fait heurter la cime des arbres, que le pilote n'a pas pu éviter.



4. Transfert sur une civière de l'unique survivant, M. Moutafis, à Léopoldville, le samedi 15 mai 1948



5. La tombe de l'hôtesse de l'air Marcelle Van Langenhove au cimetière de Laeken.

LES MESURES PRISES

Par la suite, mais sans qu'il y ait un lien direct avec la catastrophe, un Plan décennal est mis sur pied dans les années 1950 pour développer la Colonie sur des aspects très différents. Il s'agit là d'un vrai projet de développement économique et social qui est unique en son genre et traduit une véritable volonté de mettre en avant toutes les capacités de la Colonie. Et dans ce Plan se trouve toute une partie destinée à l'aviation et à la météorologie, dont le problème est connu au Congo. De nombreuses infrastructures aéroportuaires et météorologiques sont destinées à être rénovées, augmentées, et développées, et des services propres à ce domaine sont créés.

Si la Sabena, de son côté, ne semble pas avoir changé ses itinéraires entre Léopoldville et Bruxelles, la Colonie s'est donc engagée à prendre en main le développement de la couverture météorologique qui a des répercussions sur toute une série de domaines économiques, dont la sécurité aérienne. Et il faut rappeler que la catastrophe de Libenge n'a pas mené à la prise des décisions présentes dans le Plan, car sa rédaction a commencé dès 1947, mais elle a pu peut-être alimenter certains choix en prioritisant certains secteurs.

POUR CONCLURE

Cette catastrophe aurait-elle pu être évitée ? Difficile à dire, tant parfois le destin se montre intransigeant. Mais comme nous l'avons vu, il s'agit du résultat d'une série de petites lacunes et défaillances par-ci par-là que les responsables ont bien fini par devoir reconnaître. Et même avec toutes les mesures de précaution mises en place, peut-on vraiment faire face aux divers dangers ? La technologie est ce qu'elle est : elle facilite grandement la vie des Hommes, mais elle reste bien vulnérable face à la nature et à ses aléas.

Il n'empêche que cette catastrophe aérienne eut un grand impact émotionnel dans la Colonie, car tout le monde connaissait, directement ou indirectement, quelqu'un qui était à bord de l'avion, si ce n'est par leur personnalité et leur histoire personnelle. ■

Sources

Article basé sur le mémoire de maîtrise que l'auteur a présenté à UCL, Louvain-la-Neuve, en 2018, ayant pour titre Libenge 1948 : analyse de la gestion à court et à long terme d'une catastrophe aérienne au Congo belge.

LE *NEW EXPRESS DIAMANT* ENTRE EN GARE À MWENE-DITU

Le chemin de fer reliant le Katanga au Kasaï, qui fit la fierté du Congo à l'époque où les infrastructures étaient encore pleinement opérationnelles, a connu au cours des dernières décennies, marquées par toutes sortes de relâchements, un déclin impitoyable, au point que les trains n'y circulaient plus qu'avec beaucoup d'irrégularité. L'arrivée en gare de Mwene-Ditu du New Express Diamant, sonna un certain renouveau.

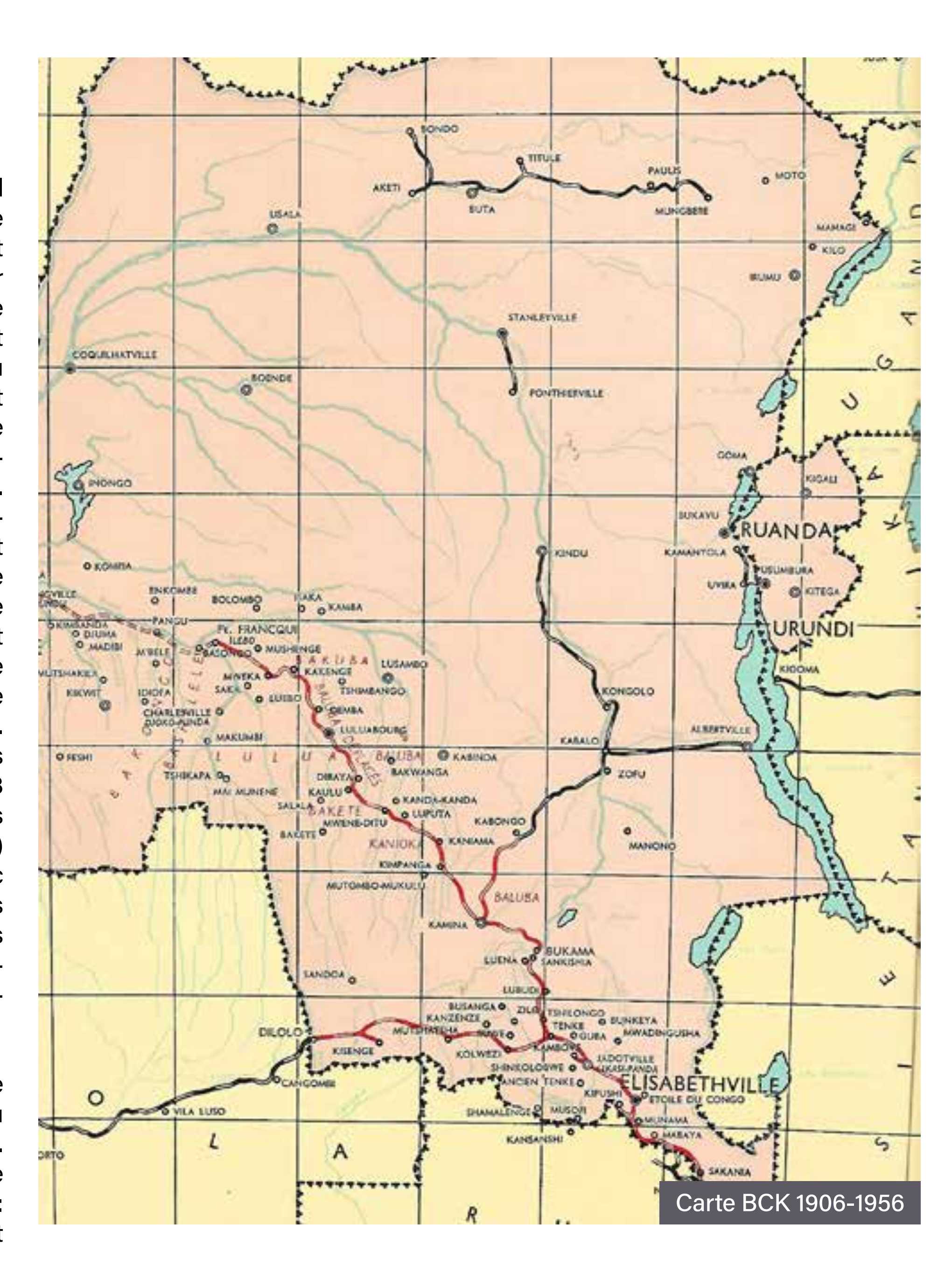
*PAR ODON MANDJWANDJU MABELE**

BRÈVE ESQUISSE DE L'ÉTAT DU RÉSEAU FERROVIAIRE LUBUMBASHI-ILEBO

On notera qu'à l'époque coloniale, il existait des équipes de maintenance des voies ferrées. Ces équipes étaient mises en place pour mieux contrôler les rails. Actuellement, ce n'est plus le cas, les facteurs d'origine exogène et endogène figurent parmi les causes du délabrement du chemin de fer. L'état avancé de vétusté du rail constitue un des facteurs de la mauvaise performance de la compagnie ferroviaire. Il apparaît avec évidence que la politique de réfection de la voie ferrée n'est plus la même. Le commercial prime sur l'entretien et la maintenance. Ce qui explique largement le transport des clandestins qui montent à chaque gare avec la complicité du chef de gare et qui causent beaucoup d'accidents. Pour les usagers du réseau, les années 1980–1990 et la période de 2000–2008 font voir que la société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) était en chute libre tant pour le trafic des marchandises que pour celui des passagers. Les trains des voyageurs étaient devenus irréguliers, les voyageurs à bord des voitures ne bénéficiaient d'aucun confort.

Or le rail est appelé à jouer un rôle primordial dans le développement du pays. Il a une prééminence sur la route. Ici également vaut la célèbre phrase d'Henry Morton Stanley au 19e siècle : « sans chemin de fer, le Congo ne vaut pas un penny. »

Le New Express Diamant Fatshi Béton (sic) a été instauré par la SNCC pour permettre à ses clients de se déplacer rapidement entre le Kasaï et ►



Carte BCK 1906-1956

* Odon Mandjwandju Mabele, originaire de Domayi Dimbelenge, province du Kasaï, est membre du comité de rédaction de *MADOSE* et fondateur du centre culturel Service de Documentation Mabele. Il travaille actuellement à l'Office Congolais de Contrôle (OCC) et enseigne à l'Université de Mwene-Ditu. E-mail : odonma1@gmail.com

le Haut-Katanga, surtout que la plupart des commerçants et diamantaires sont basés à Mbuji-Mayi (ex- Bakwanga), ville située à 140 km de Mwene-Ditu.

ARRIVÉE DU NEW EXPRESS DIAMANT À MWENE-DITU

Comme il a été signalé à travers la presse locale et dans les réseaux sociaux, l'arrivée du train « New Express Diamant » à Mwene-Ditu n'est plus de la fiction, mais est devenue réalité. Ce train, de fabrication chinoise, est entré en gare de Mwene-Ditu le vendredi 8 janvier 2021 aux environs de 10h00, alors qu'il avait quitté Lubumbashi le mercredi, 6 janvier 2021 à 8h00. Ce bijou climatisé a été salué par des milliers de personnes accourues de partout.

Nous avons observé le mouvement des agents de l'État lorsque ledit train est arrivé en gare. Même Madame le Maire et son équipe des membres de la sécurité de la ville n'ont pas manqué de visiter ce train. Son retour à Lubumbashi était fixé à 15h00.

Ce train continue à rouler sur le rail laissé par le colonisateur et « non aménagé », à des vitesses différentes selon la section. D'après M. Oscar Mutompuela Ilunga, Directeur Central mobile rail à la SNCC, « il y a des sections où il roule à 50 km à l'heure comme Kamina-Kaniama, mais aussi des tronçons qui sont en mauvais état où il roule à 20, 25 ou 30 km à l'heure. Ses voitures sont conçues pour rouler à 100 km à l'heure ».

De l'autre côté, les opérateurs économiques de la ville de Mwene-Ditu réunis au sein de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), ont remercié de leur part le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'avoir pensé aux opérateurs économiques de la ville de Mwene-Ditu qui, autrefois se déplaçaient difficilement pour Lubumbashi avec l'ancien train Diamant, voire par avion depuis l'Aéroport de Bipemba à Mbuji-Mayi, au Kasaï-Oriental; ils dépensaient énormément avant l'embarquement.


Vue plongeante de la gare de Mwene-Ditu


Les habitants de Mwene-Ditu accourus à la gare


La sécurité sanitaire prenant la pose

Dans ce contexte ils ont également remercié la délégation de la SNCC pour le bijou qu'est le New Express Diamant. « Nous sommes prêts en tant que membres de la FEC, à aider le Chef de l'Etat, Président de la République, dans sa vision, ainsi que la SNCC dans sa volonté de modernisation » a renchéri le président de la FEC, M. Roger Lumbala Munanga.

Les habitants de Mwene-Ditu qui accouraient de part et d'autre de la voie ferrée qui traverse la ville ont vite fait de dénombrer les dix voitures dont sept à usage des passagers, un restaurant et une voiture à usage médical. Un train bien éclairé qui ne rendra pas le voyage ennuyeux grâce à la télévision. Il permet aux voyageurs de lire, de travailler sur ordinateur, bref de voyager dans des conditions optimales. Les passagers à bord n'avaient droit qu'à 30 kilos. Toutefois, comme d'habitude, à l'arrivée dudit train, un marché circonstanciel s'est créé devant la gare.

En ce qui concerne le titre de voyage, il est de 274.000 FC (soit 134,97 $) pour la 1ère classe ordinaire et de 331.000 FC pour la 1ère classe de luxe. Sa capacité d'accueil est de 192 passagers.

Il y a lieu de noter que ce train courrier est le premier à arriver à Mwene-Ditu depuis le début de la première vague de la pandémie Covid 19. Le dernier train courrier de passage à Mwene-Ditu avant le confinement daté du 28 mars 2020 était un train Hirondelle, en provenance d'Ilebo (ex-Port Franqui).

Ce mouvement permet aussi aux habitants de Mwene-Ditu et de ses environs d'accueillir les frères qui étaient bloqués au Haut-Katanga. On imagine l'ampleur de l'événement pour la province du Lomami. La population ne tarda pas à le surnommer New Express Diamant Fatshi Béton.

Un grand jour aussi pour les photographes : les selfies et les photos se succédèrent, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les habitants de Mwene-Ditu se souviendront longtemps de ce jour faste.

De toute évidence, la relance du trafic ferroviaire aura pour effet de désenclaver les provinces du Kasaï Oriental et de la Lomami. On peut parler sans hésiter de renouveau.

En conclusion, ce train à haute valeur sociale ne tardera pas à mobiliser les opérateurs économiques, culturels et touristiques, une fois que son programme mensuel sera établi. ■

À MÉDITER

Rabindranath Tagore (7/5/1861 à 7/8/1941), Indien, poète, romancier, philosophe de langues bengali et anglaise ; prix Nobel de littérature.

Traduit de l'anglais par André GIDE ; extrait du recueil « *Offrande lyrique* » ; recommandé par R. Van Michel.

« J'étais allé, mendiant de porte en porte, sur le chemin du village lorsque ton chariot d'or apparut au loin pareil à un rêve splendide et j'admirais quel était ce Roi de tous les rois.

Mes espoirs s'exaltèrent et je pensais : c'en est fini des mauvais jours, et déjà je me tenais prêt dans l'attente d'aumônes spontanées et de richesses éparpillées partout dans la poussière.

Le chariot s'arrêta là où je me tenais. Ton regard tomba sur moi et tu descendis avec un sourire. Je sentis que la chance de ma vie était enfin venue.

Soudain, alors, tu tendis ta main droite et dis : « Qu'as-tu à me donner ? »

Ah ! quel jeu royal était-ce là de tendre la main au mendiant pour mendier ! J'étais confus et demeurai perplexe ; enfin, de ma besace, je tirai lentement un tout petit grain de blé et te le donnai.

Mais combien fut grande ma surprise lorsque, à la fin du jour, vidant à terre mon sac, je trouvai un tout petit grain d'or parmi le tas de pauvres grains.

Je pleurai amèrement alors et pensai : « Que n'ai-je eu le cœur de te donner mon tout ! »

CULTURE

POURQUOI AI-JE ENCORE PEUR DES CHIENS ?

Le récit de vie d'une rescapée de l'entreprise génocidaire de 1994.

PAR PIERRE HALEN

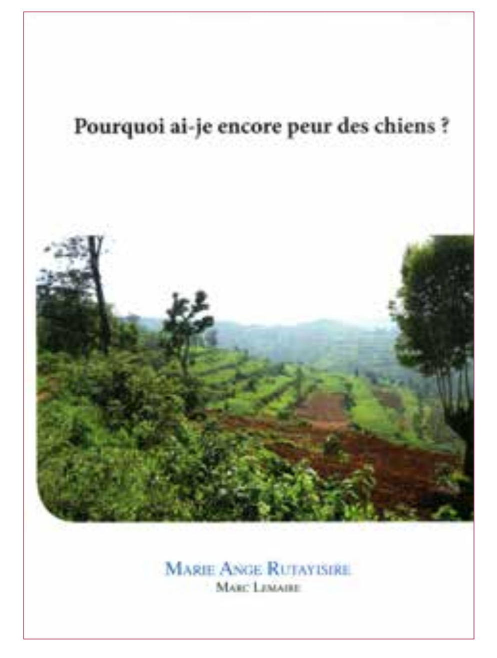
Relativement nombreux sont les livres dus à des rescapées des massacres qui ont eu lieu au Rwanda : l'un des premiers, et des plus diffusés et des plus traduits dans le monde, était, on s'en souvient, *La Mort ne veut pas de moi*, écrit par Yolande Mukagasana avec le journaliste Patrick May et sous-titré : document[1]. On n'oubliera d'autant moins ce récit qu'il s'est inscrit dans nos mémoires avec le spectacle Rwanda 1994, monté un peu plus tard par le Groupov. Depuis, bien d'autres témoignages ont été publiés : d'Esther Mujawayo, de Pauline Kayitare, d'Immaculée Ilibagiza, de Spéciose Niwemugore, d'Elise Musomandera... Ils forment un corpus désormais étudié par d'autres livres comme celui de Jennie Burnet : *Genocide lives in us*[2] dont le titre est particulièrement évocateur.

Dans cette suite de récits émouvants, *Pourquoi ai-je encore peur des chiens ?*, publié en 2018 par Marie-Ange Rutayisire avec la collaboration de Marc Lemaire[3], est sans doute passé inaperçu de beaucoup d'observateurs : résultat d'un projet éditorial modeste et réalisé loin des grands éditeurs parisiens, il semble surtout avoir été une entreprise solidaire locale ; il s'est, dès lors, diffusé de la main à la main, d'ami à ami, sans passer par l'étal du libraire. C'est le récit de vie, élaboré et publié avec l'aide de l'entourage, et notamment celle du journal L'Indépendant du Pas-de-Calais. C'est aussi un livre très personnel, on pourrait dire intime si la publication n'avait été faite sous cette forme de livre imprimé, qui lui donne la valeur d'un témoignage et lui permet de s'échanger.

On y trouve, après des rappels historiques concernant le Rwanda, la présentation d'une famille d'agriculteurs du Sud du pays ; ensuite vient le récit des massacres vécus alors par une jeune fille de 17 ans en fuite d'un lieu à l'autre ; enfin, cette histoire d'une vie évoque les difficultés liées aux études et à l'exil (en Pologne et en Allemagne), puis les apaisements d'une vie familiale malgré tout heureuse, en Belgique d'abord (à Liège, où elle rencontre son mari à l'occasion d'un mariage dans la communauté des Rwandais en exil) et ensuite dans plusieurs régions de France. Ou qui serait une vie heureuse s'il n'y avait la douleur liée au souvenir des êtres aimés et disparus, s'il n'y avait pas, surtout, cette peur insurmontable des chiens, dont la rencontre, même vingt ans plus tard, réveille un épisode traumatisant de traque dans les bois. On le devine à beaucoup d'endroits : ce livre affronte la difficulté de parler. À cet égard, il constitue une petite bataille remportée contre l'oubli collectif, et sans doute une double victoire acquise par l'auteur, et tous ceux qui l'ont aidée, sur la solitude et sur le risque d'aphasie. Pour les proches, il sera à coup sûr aussi un monument qui restera et se transmettra : les photos de famille, de voisins et d'amis, le disent.

On le devine aux lignes qui précèdent : il serait incongru de chercher à valoriser la teneur littéraire de ce livre qui a d'autres ambitions, plus importantes surement : celles de la mémoire et du partage. Il y a néanmoins lieu d'entendre ce que la narration cherche à nous dire, et ce qu'elle nous tait, certainement aussi.

Signalons que la partie historique, en début d'ouvrage – une partie qui laisse le sentiment de n'être pas tout à fait de la même ou des mêmes plumes que le reste –, reprend de manière assez conforme le récit standard du groupe qui a subi les violences, faisant du Rwanda précolonial un royaume paisible et heureux, accusant ensuite le colonisateur d'avoir semé la zizanie, oubliant ou passant sous silence le



rôle historique de l'ONU comme autorité mandataire exigeant des élections démocratiques ; on ne prête guère d'attention non plus à l'influence de telle sensibilité belge sur la politique rwandaise longtemps après l'indépendance, pas plus qu'aux nuances de la gouvernance rwandaise entre 1962 et 1994. Plus original est le fait que, du rôle de l'armée française et de celui des médias radiophoniques, il n'est cependant pas question ici, et quant aux représentants de l'Église, ils ne sont pas tous mis dans le même panier, comme cela arrive.

Ce récit de vie n'est cependant pas un essai d'histoire, et il est plus intéressant pour le lecteur d'y voir se constituer la mémoire du père, agriculteur, instituteur et à divers égards bienfaiteur du petit monde qui gravite autour de la famille nombreuse, un petit monde qui, néanmoins, va sauvagement se retourner contre lui dans les circonstances du déchaînement qu'on sait. Ce témoignage personnel n'a cependant pas seulement une valeur émotionnelle et mémorielle : l'histoire de la famille sur plusieurs générations, plus tard l'intéressant parcours international d'une jeune femme dans le contexte postérieur aux massacres, ne sont pas seule-

1. Mukagasana (Yolande) ; May (Patrick), *La Mort ne veut pas de moi : document*. Paris : Éd. Fixot, 1997, 267 p.
2. Burnet (Jennie E.), *Genocide lives in us : Women, Memory, and Silence in Rwanda*. Madison : University of Wisconsin Press, 2012, 304 p.
3. Rutayisire (Marie-Ange), *Pourquoi ai-je encore peur des chiens ?* Avec la collaboration de Marc Lemaire. S.l. : L'auteur ; [Saint-Omer] : L'Indépendant du Pas-de-Calais, 2018, 229 p., ill. photos couleur.

ment des anecdotes. On apprend aussi, incidemment, que l'arrivée du FPR au Rwanda après juillet 1994 n'a pas forcément mis les jeunes filles à l'abri de la soldatesque, et que des assassinats se sont encore longtemps commis ensuite, pour des raisons que la narration n'aide pas le lecteur à deviner. ■

(On peut se procurer l'ouvrage auprès de M. Marc Lemaire, 11 Rue Pasteur – F-62500 Saint Omer. Tel 0033 631662324 – marc.lemaire48@gmail.com)

UNE PAGE D'HISTOIRE EXTRAITE DU *PETIT CONGOLAIS*, N°5, DATÉ DU DIMANCHE 27 MARS 1898 (POSTE RESTANTE À MATADI)

Le bi-mensuel a été fondé en 1898 dans le but de créer un lien de solidarité entre les Belges résidant au Congo. Le tirage était de 100 à 150 exemplaires et le journal était vendu à 1 franc le numéro. Le bénéfice était consacré au secours immédiat aux familles des agents décédés au Congo. La rédaction et l'impression etc. étaient assurées par une poignée de bénévoles. Le créateur-fondateur du journal était R. Devroye, rédacteur en chef ; les rédacteurs étaient A. Cerf, E. Schoofs, de Baway et Goelinck. Le papier et la presse étaient fournies gratuitement par la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

La modeste publication peut se targuer d'être le premier journal du Congo.

Voici quelques extraits qui en disent long sur la bonne humeur des coloniaux, livrés dans leur jus, précédés de leur titre originel :

NOS CONGOLAIS

« Venu des îles Seychelles ou d'ailleurs peu importe ; d'abord matelot, puis charpentier à Zanzibar, a, au début de la construction du Chemin de fer du Congo, amené à travers le continent noir un contingent de travailleurs. Engagé en 1890, l'humble fonction d'infirmier, toute de dévouement, lui fut dévolue. Il la remplit à l'entière satisfaction de tous. Aujourd'hui factorien à Matadi, où il exerce gracieusement les fonctions d'interprète, Desrubin, toujours bon, serviable sans prétentions, rallie les sympathies de la population. Ajoutons que c'est chez lui, à l'heure de l'absinthe, qu'a été conçue l'idée d'un journal africain, qui lui souhaite bonne chance. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

« ... Ma flemme, une épouvantable flemme, m'a empêché de monter à notre observatoire, par conséquent : renseignements ? néant. – Nos lecteurs m'excuseront, je n'en doute pas, surtout que je leur promets, pour un prochain numéro des renseignements qui pourraient peut-être se réaliser un jour. »

CHRONIQUE

« Nous apprenons que Monsieur Lapleine va installer une laiterie à Matadi. Elle serait placée dans les bâtiments du Zaïre.

Le bout du rail est à N'Dolo (voir notre supplément).

On nous annonce l'arrivée d'un consul français à Matadi.

Messieurs Trécaut, frères, commerçants à Loango, vont bientôt installer un comptoir commercial en notre ville.

Esbaudissez-vous et réjouissez-vous, mes frères, on a réparé l'égoût en face de la Belgika, on peut maintenant passer sans crainte de faire une chute.

Monsieur Jean Finet, l'ex-sympathique agent (gérant) de la factorie des Produits végétaux, nous est revenu ; il exerce à bord du Coomassie la fonction de Commissaire du bord.

L'Alima steamer coulé à l'embouchure du Pool ne pourra plus être renfloué.

La mission Marchand se trouve actuellement à Fachoda.

Le s.s. Boma et Etiopia sont arrivés dans le port de Matadi, ce dernier quoique steamer irrégulier a apporté du courrier. »

CONTRE LES PIQÛRES DES SERPENTS

« Le moyen reconnu comme le plus efficace est assez bizarre. Poser une forte ligature au-dessus de la plaie, et au moyen de vins et de liqueurs fortes, tenir le patient dans un état constant d'ivresse pendant au moins 24 heures.

N. D.L.R. – Prière à nos lecteurs de ne pas voir dans l'article ci-dessus une invitation à se faire mordre par un de ces reptiles. » ■

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL EN RDC

Le manque cruel en RDC d'instituts de formation de conservateurs-restaurateurs constituant une réelle menace pour l'avenir du patrimoine culturel congolais, l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa (ABA) prit l'initiative de créer en son sein un département spécialement en charge de la conservation et de la restauration du patrimoine, le bien nommé Département Conservation-Restauration des Œuvres d'Art (CRABA).

PAR NICOLE GESCHÉ-KONING - PHOTOS N. GESCHÉ-KONING*



L'AMBITION DU DÉPARTEMENT EST DE PALLIER LE MANQUE DE PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE CULTUREL EN RDC ET D'ŒUVRER À SON RAYONNEMENT RÉGIONAL ET INTERNATIONAL (FRANCINE MAVA-SAU)

Le Département Conservation-Restauration des Œuvres d'Art, créé en 2013 grâce à un partenariat entre la République démocratique du Congo, Wallonie-Bruxelles international (WBI) et l'École nationale supérieure des arts visuels de la Cambre (ENSAV-La Cambre), est en plein développement. Après ses trois premières années de fonctionnement, l'année 2017 avait déjà vu la consécration des deux premiers conservateurs-restaurateurs congolais formés à l'Académie. Aujourd'hui, le Directeur général, le Professeur Henri KALAMA AKULEZ, entend bien « redynamiser » le département.

BREF HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT CONSERVATION-RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART

La création d'un Département Conservation-Restauration d'Œuvres d'Art – Bois et céramique à l'Académie constitue pour ainsi dire une première en Afrique francophone vu le manque cruel de centres de formation dans ce domaine[2]. La sauvegarde du patrimoine s'avère d'autant plus cruciale à l'heure où la restitution d'œuvres enlevées à leurs pays d'origine est l'objet de nombreux enjeux et de débats depuis la publication du rapport Sarr-Savoy[3].

L'impérative nécessité de voir le patrimoine congolais sauvegardé est à l'origine de la mise sur pied de ce département et d'une formation en conservation-restauration d'œuvres d'art, plus particulièrement en bois et céramique. Comment assurer la sauvegarde d'un riche patrimoine sans conservateurs-restaurateurs nationaux diplômés ni institut spécialisé ? C'est ainsi que des contacts furent pris entre l'Académie et son Directeur général de l'époque Patrick MISSASSI KABWITH avec l'Université de Kinshasa, l'Institut des Musées nationaux du Congo (IMNC) et l'École nationale supérieure des arts visuels (ENSAV-la Cambre) à Bruxelles, en la personne de son responsable de l'option Conservation, restauration des œuvres d'art, Georges Dewispelaere. Un projet pilote de trois ans a pu être mis sur pied grâce à un partenariat de coopération entre le gouvernement congolais et Wallonie-Bruxelles international (WBI). Adeline Beuken, diplômée de la Cambre (2008) et en 2011, de l'Université francophone Senghor à Alexandrie (Département Culture - option Gestion du Patrimoine culturel), installée à Kinshasa, et Francine MAVA SAU, diplômée en arts plastiques (2005), enseignante au Département Céramique de l'ABA et détentrice en 2011 d'un diplôme de Master professionnel (option Musées) de l'École du Patrimoine africain (EPA) à Porto Novo et de l'Université d'Abomey Calavi (Bénin), jouèrent un rôle primordial dans l'organisation de la formation sur place.

LES PREMIÈRES ANNÉES DU DÉPARTEMENT CONSERVATION-RESTAURATION

Comme je l'avais écrit en 2015 dans un article pour la revue CeRoArt[4], « cette nouvelle formation et la constitution d'un centre de restauration au sein même de l'Académie sont prometteuses. L'année préparatoire touche à sa fin. À ce jour, dix étudiants la terminent et s'apprêtent à entamer la licence proprement dite. La majorité est issue de l'Académie et la plupart y enseignent (...). Nombre d'entre eux ont des charges de famille et la moyenne d'âge tourne plutôt autour de la quarantaine ». Cette constatation mérite

* Nicole Gesché-Koning est licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie (1972) et en Sciences sociales (1973) de l'Université libre de Bruxelles. Titulaire d'un certificat en Management muséal (2001) de l'Association francophone des Musées de Belgique – aujourd'hui ICOM-Belgique/Wallonie-Bruxelles. Professeur honoraire de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Présidente de la sous-commission Culture et Patrimoine de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO et professeur invité de l'Université Senghor à Alexandrie (Egypte).

2. Il n'existe à ce jour aucun véritable institut de conservation à part l'École du Patrimoine africain (EPA) à Porto Novo au Bénin avec sa Licence professionnelle en gestion du patrimoine culturel. Par ailleurs, des cours de conservation et de restauration figurent au programme du Master en Gestion du Patrimoine culturel du Département Culture de l'Université francophone Senghor à Alexandrie.
3. Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle, Novembre 2018
4. N. Gesché-Koning, "Un nouveau cursus en conservation-restauration à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?", CeROArt [En ligne], 10 | 2015 - consulté le 12/01/2021 - https://doi.org/10.4000/ceroart.4514

qu'on s'y attarde : en effet, l'accès à la formation est réservé aux détenteurs d'un diplôme de Graduat (Bac + 3) et de Licence (Bac + 5) en Arts plastiques ou dans une discipline proche de l'art ou de la conservation-restauration. J'ai eu le privilège de pouvoir dispenser de 2014 à 2016 le cours de théorie et éthique de la conservation-restauration appliquée à l'art africain et suivre ainsi les étudiants jusqu'à la rédaction de leur mémoire de fin d'études.


Jardins du campus de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa

En 2015, Francine MAVA SAU, devenue Chef du Département, put accueillir au cours de l'été Violette Demonty et Sophie Genin, deux stagiaires de la Cambre venues partager leur expertise avec les étudiants réunis pour un stage pratique à l'IMNC au Mont Ngaliema : des échanges fructueux ont permis de mieux protéger les œuvres entreposées dans les réserves du musée : dépoussiérage, nettoyage, isolation des œuvres, socles de soutien, housses et rideaux de protection. Pour les étudiantes de la Cambre, ce stage leur a permis de « découvrir une culture très différente de la nôtre, présentant sa propre vision de l'art » ; pour les étudiants de l'Académie, c'était l'occasion véritable de mettre la main à la pâte, d'apprendre in situ des règles élémentaires de conservation préventive et surtout de découvrir les rigueurs de la restauration : examen des fiches d'inventaire, mesures, constat d'état, nettoyage (au pinceau, à la brosse ou à la poire), traitement proprement dit (rebouchage, colmatage, collage) afin de rendre à l'œuvre sa lisibilité et la préserver pour l'avenir dans les meilleures conditions. L'expérience fut réitérée en 2016 avec deux nouvelles stagiaires de l'ENSAV-la Cambre, Annie Gilbert et Eloïse Delaval. Auparavant, de mi-février à mi-avril 2016, Francine MAVA SAU et Hervé GAMBANGU TSHAYA, étudiant de la première promotion, ont pu bénéficier d'un stage en Belgique au sein des ateliers de la Cambre et de l'AfricaMuseum à Tervuren. Toujours en 2016, avec Françoise Van Hauwaert de l'AfricaMuseum, nous avions pu assurer le transport d'un important matériel de restauration destiné à combler certains manques de produits au sein du département tels que du Polyfila, de la sciure de liège, du Paraloïd, du papier Japon, du papier Bolloré et des feuilles de Melinex. En 2016 et 2017, Sarah Benrubi, qui succéda à G. Dewispelaere, dota le Département de nouveaux produits de restauration et accompagna les étudiants dans leurs restaurations de céramiques suivie par Marie-Julie Declerck pour la restauration des céramiques, pierres et objets archéologiques, deux expériences des plus enrichissantes. Le Département a également reçu des experts coréens de la KOICA (Korean International Cooperation Agency) lors de leur passage à Kinshasa dans le cadre de la création du nouveau Musée national de la RDC inauguré en 2019.

DES PREMIERS DIPLÔMÉS À LA « REDYNAMISATION » DU DÉPARTEMENT

Dès sa fondation, le Département a donc pu compter sur une dizaine d'étudiants. Tous ne sont pas arrivés au bout de leur cursus pour des raisons diverses dont la difficulté de gérer métier et études (on déplore ainsi le décès d'Odon MASSAMBA MANDIANGU et Bienvenu NLANDU TOMAKUIZA).

En 2017, quelle joie de pouvoir diplômer Hervé GAMBANGU TSHAYA et Franck LANDAMO KIBASA et de leur conférer le titre de conservateur-restaurateur du patrimoine, une première en Afrique francophone. Ils ont eu à cœur de perpétuer les enseignements reçus et d'œuvrer au développement du Département qui a permis l'octroi de nouveaux diplômes à Rémy BOMBUSA EL ITAK'OAT, Tite CIZANGA MBAYABU et Colette AWOMO MANUNGA. Fin 2018, la délégation congolaise invitée à se rendre en Corée afin de se familiariser avec le mode de fonctionnement des musées coréens, compta parmi les délégués, Colette AWOMO MANUNGA entrée à l'IMNC comme restauratrice faisant fonction avant même de suivre la formation offerte par l'Académie des Beaux-Arts.

Fin décembre 2018, invitée par Guido Gryseels, Directeur de l'AfricaMuseum et le Directeur général de l'ABA dans le cadre du programme SHARE (MRAC – Musée royal de l'Afrique centrale, AfricaMuseum -, IMNC et ABA), Siska Genbrugge, coordinatrice du Département restauration à l'AfricaMuseum a organisé au sein du CRABA un ►


Restauration d'une poterie dans l'atelier

Travaux de restauration devant l'atelier



Restauration d'un tam-tam par Hervé Gambangu

workshop qui a réuni 17 participants (10 de l'IMNC et 7 de l'ABA).

Aujourd'hui, le DG Henri KALAMA AKULEZ a mis à son programme la « Redynamisation du Département de conservation-restauration » par l'adjonction de nouveaux locaux construits sur fonds propres et surtout par l'initialisation d'octroi de bourses et de stages visant l'accroissement du nombre d'étudiants. À ce jour six étudiants sont inscrits en 1ère et 2ème Licence. Toutes les activités étant à l'heure actuelle suspendues à cause de la pandémie de la Covid-19, le chiffre exact d'étudiants pour l'année académique 2020-2021 n'est pas confirmé (escomptés, une dizaine). Dans le programme de redynamisation de ce Département, il est prévu que le cursus d'enseignement passe de 3 à 5 années d'étude, ce qui devrait permettre d'augmenter le nombre d'étudiants en accueillant d'emblée les détenteurs d'un baccalauréat (équivalent français de notre fin d'enseignement secondaire) plus jeunes que les actuels diplômés obligés de suivre une mise à niveau au cours d'une pré-licence.

La formation proposée aujourd'hui couvre un large spectre : parmi les cours dispensés en interne et en collaboration avec l'université de Kinshasa et d'autres professeurs visiteurs, voici quelques intitulés généraux : notions de chimie, toxicologie, histoire et analyse des pigments, théorie et éthique de la conservation-restauration, photographie documentaire, histoire de l'art, anthropologie générale, conservation préventive, les outils propres au travail du bois, de la céramique, anatomie et identification des bois, anatomie et identification des terres, atelier bois, atelier céramique... Au niveau des licences sont alors abordées les méthodes d'analyse scientifique, la climatologie, l'histoire de l'art, l'anthropologie de l'art, des questions plus spécifiques liées aux notions d'art nègre, la conservation-restauration de bois polychromes et de céramiques, la méthodologie de la recherche scientifique, l'esthétique. Et enfin, pour clore ce parcours universitaire, des cours plus ciblés sous forme de séminaires

sont consacrés à l'archéologie, à des questions spéciales d'histoire de l'art, à la muséologie, la muséographie, la climatologie, ainsi que deux stages en conservation préventive (1ère licence) et en restauration (2e licence), toujours en partenariat avec l'IMNC et le nouveau Musée national de la RDC à Tembe na Tembe.

Une coopération accrue est recherchée entre le Département Conservation Restauration des Œuvres d'Art et les musées publics et privés sur place afin qu'ils envoient leurs agents venir étudier et se spécialiser dans le Département.

Tant les partenariats publics que privés de restauration peuvent contribuer à terme au financement du matériel nécessaire aux travaux des étudiants, ces futurs « panseurs » du patrimoine comme l'a joliment décrit Nathalie Cobbaut[5]. Il devient urgent de proposer sur le continent africain des formations de niveau Master pour et par des Africains afin que les acteurs du patrimoine en Afrique réalisent que le patrimoine est une « conception locale et endogène » et que « les politiques et stratégies nationales doivent s'émanciper des formats internationaux qui, même s'ils offrent des creusets d'échanges et d'encadrements intéressants, ne doivent pas devenir des moules de formatage. La vision du patrimoine sur le continent doit être fondée sur une étude approfondie des réalités patrimoniales des populations »[6].

La dimension régionale et internationale de la formation est un objectif affirmé du projet. Le développement du Département de conservation-restauration de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa est par l'octroi de bourses et de stages ainsi que son ouverture à la dimension régionale et internationale promis à un brillant avenir. ■

5. N. Cobbaut, « Panseurs de Patrimoine », in Magazine 24h01, avril 2016, n°6, p. 146-155.
6. Blandine Agbaka Opeoluwa, « Quel patrimoine pour l'Afrique ? Une question toujours d'actualité », in N. Gesché-Koning & Y. Robert (éds.), Place du Patrimoine culturel matériel et immatériel de la République démocratique du Congo sur les Listes du Patrimoine mondial de l'UNESCO, Bruxelles, 2017, p. 170.


Restauration d'une statuette par Frank Landamo


Herve Gambangu dans les réserves du Musée


Premiers étudiants

ART CHOKWE

PORTEUR DE L'ESTHÉTIQUE ET DE LA CULTURE D'UNE RÉGION AFRICAINE À LA DIASPORA MONDIALE

Les plus grands musées du monde, conservant les œuvres d'art ancien et des artefacts jadis appelés primitifs unanimement, portent l'art chokwe et le considèrent avec beaucoup d'attention (BASTIN 1997, 1987).

PAR FELIX U. KAPUTU - TEXTE ET PHOTOS*



Mwana-Pwo

Ces lieux de préservation culturelle exhibent avec beaucoup de fierté, notamment, la majestueuse Mwana Pwo (JORDAN 2010– voir photo). Sa beauté royale réunit tous les courants des critiques de l'art. Une embellie avec de la poudre naturelle dans un contraste d'un fond noir ressortant quelques scarifications héritées des initiations féminines, Mwana Pwo montre au monde entier une coiffure nette et exceptionnelle avec un chignon de cheveux nègres précédant de plusieurs siècles les coiffures des salons modernes, porteur des messages de la grandeur féminine, et de sa capacité à vaincre les épreuves de la vie. On aperçoit aussi des marques taillées au visage démontrant une maturité incontestable et la mise au service de la communauté des outils de fer, œuvres de fonderies chokwe. Ce masque ne vient jamais seul (Bouttiaux 2006 ; 2004). Il est toujours entouré de plusieurs autres provenant des terres des Chokwe de l'Angola, de la Zambie, et de la République Démocratique du Congo. Au-delà de leur présentation artistique, ces œuvres d'art sont porteuses de la culture et de la vision du monde fortement présentes dans la « Chokweland », terre, englobant une vaste zone culturelle triangulaire aux confins des frontières de trois pays voisins : la République démocratique du Congo, l'Angola, et la Zambie. Cette zone culturelle a aujourd'hui, de plus en plus, pris une

* Félix U. Kaputu est un universitaire congolais titulaire d'un double doctorat, en Etudes Culturelles (Anthropologie) et Etudes Interdisciplinaires à l'UGent et à la VUB (2017). Il est docteur de littérature anglaise comparée et professeur à l'Université de Lubumbashi (2000). Il poursuit ses recherches sur l'écriture en tant qu'art, la culture matérielle et la dynamique des échanges, les religions anciennes (chamanisme), les études du genre, et les modèles de construction identitaire dans les perspectives globales. Chercheur Fulbright à l'UCLA Santa Barbara (2003), il est récipiendaire de prix prestigieux (États-Unis, Japon, Belgique, Pologne, Pays-Bas). Il a rapidement choisi la pédagogie universitaire avec les nouvelles technologies de communication de classe. Il a également enseigné au Purchase College (State University of New York) et au Massachusetts College of Art and Design ; et a été chercheur à Harvard University (W.E. Dubois Institute). En Europe, il a enseigné à l'UGent ainsi qu'à Helsinki et à Madrid (modules sur le développement et la sécurité en Afrique). Il a été chercheur à «African Studies Centre» de Leiden (Pays-Bas). Au Japon, il a été chercheur boursier à la « Nanzan University » (Nagoya), à la « Christian University of Tokyo » et au « International Centre for Japanese Studies » (Nichibunken à Kyoto). Récemment, il a occupé une position postdoctorale à l'« Universidade Federal de Minas Gerais » au Brésil et a mené des recherches sur la survie des cultures Chokwe. Ses recherches et publications actuelles se focalisent sur le « Chokweland », une vaste région triangulaire aux confins des frontières de la Zambie, de la RD Congo, et de l'Angola (raison de sa collaboration avec le grand photographe Angelo Turconi). Actuellement, il est professeur invité et chercheur à Fordham University, à New York. Il enseigne sur les zones conflictuelles au niveau mondial et les conditions de l'écriture en ces endroits. Par ailleurs, le professeur Kaputu parle 14 langues (trois européennes et dix congolaises) et a une bonne connaissance du latin.

autre direction. Outre les nombreux musées où elle prend la part du lion, elle est de plus en plus visible dans sa diaspora globale (JORDAN 2006, 1996).

Au départ, ces œuvres d'art chokwe étaient fabriquées dans le secret absolu de l'initiation « Mukanda ». Celle-ci, réservée aux seuls garçons en âge d'initiation, marque la période « éducative » pendant laquelle les jeunes gens mis à l'écart de leur communauté sont astreints à suivre une formation spartiate. Ils sont formés à connaître leur histoire ancienne, les relations diplomatiques et politiques avec les voisins et des peuples lointains. Par ailleurs, ils apprennent les sciences anciennes de la santé à travers la phytothérapie. Ils se plongent aussi dans l'étude des sciences magiques pour faire face aux forces invisibles, écarter les démons, et mettre à l'écart ceux qui tenteraient d'amener la mort et la souffrance des Chokwe (STEIN 2005 ; MARTINS 1993, MVONE-NDONG 2014). Toutefois, les initiés passent le gros de leur temps à apprendre et pratiquer l'art comme outil de communication de différents messages ayant trait à l'organisation sociale, l'esthétique, la persuasion vis-à-vis des choix de développement, les nouvelles conquêtes de nouveaux espaces, et les orientations du genre (BASTIN, 1998).

En dehors des masques qui sont conservables et réutilisables dans plusieurs cérémonies, les jeunes initiés apprennent à utiliser du matériel périssable tiré directement de la nature pour la fabrication des costumes. Il s'agit principalement des tenues de danse en paille dont la particularité est d'être portées lors de la sortie du camp d'initiation. La paille tissée artistiquement et laissant ressortir des feuilles attachées et bougeant au rythme effréné des tambours et autres instruments sonores prend un statut artistique ouvert à l'éternité (LEMONNIER 2013). Les corps des jeunes initiés brillent à la suite du résultat d'un autre art chromatique corporel aux tons expressifs variant du blanc éclatant marquant le retour à la vie, la résurrection, et la fin de leur rite initiatique, au rouge vif témoignant du sang, la bravoure, et de la force créatrice tout en passant par des teintes plus sombres mettant en exergue les jeunes corps. Ces petits corps assouplis par la formation ascétique et le rythme carrément militaire de leur quotidien sautent au rythme des sons musicaux et les costumes couvrant leur partie inférieure se baissent et se redressent aux mêmes sons découvrant des dessous à peine couverts. Les corps deviennent des instruments de musique (MARTINS, 1993). Un des résultats de leur initiation est justement la capacité de transformation au rythme musical pour le passage du monde matériel au monde immatériel tout en donnant à leurs corps la capacité de relier le profane au sacré (STEIN FRANKLE, 2005).

Dans ce cadre, leur formation artistique met un accent particulier sur la musique et la danse. Divers instruments de musique accompagnent des voix à des niveaux différents et engagent la communauté entière à rejoindre la chorale et les danseurs en vue de participer à la transformer et d'en tirer les bénéfices. Toute la communauté venue accueillir les jeunes enfants partis depuis de longs mois dans la forêt participe à la cérémonie d'accueil et de célébration communautaire (SILVA 2013 ; 2014). C'est aussi cette même musique dont le rythme envoutant, selon plusieurs croyances, contribue à la guérison corporelle, et au-delà à l'occupation d'autres territoires (LINVILLE, 2003).

L'ART CHOKWE ET SA CULTURE DANS LA DIASPORA

Les Chokwe avaient grandement participé à la sécurisation des routes des esclaves vers les ports de l'Angola et du Congo. Ils étaient assignés au travail d'acheminer les esclaves et de les garder non loin du port pendant le temps nécessaire en attente du prochain bateau devant assurer le trafic vers le nouveau monde, l'Amérique du Nord et spécialement toute l'Amérique du Sud. Il en est de même du trafic vers les grandes iles. Cette coïncidence a permis aux fondements de la culture chokwe de se retrouver dans une grande partie de la diaspora africaine.


Chikunza, masque de la fertilité

Aussi quand l'on visite la Louisiane aux Etats-Unis, la Colombie, le Brésil, Cuba, les Caraïbes, les instruments de musique dont notamment les tambours de la région de l'Angola et leurs sons marquent la continuité des sons produits dans la « Chokweland » africaine. Il en est de même des pas de danse et de divers mouvements corporels. Au-delà de tout cela, les œuvres d'arts susmentionnés ont pris diverses formes à travers le temps. Toutes ces formes concourent à la formation des festivals du nouveau monde qui de plus en plus s'ouvrent aux autres cultures globales (MARTINS, 2007). Elles gardent en commun des aspects spécifiques qui marquent leur lien solide à la région d'origine.

La culture visible au départ semble tourner autour de l'image de la femme, le point focal de la participation humaine à la création, à la continuité du genre humain, et aussi la source principale de toute beauté. Cette culture de révérence et de reconnaissance envers la femme, la maman qui donne la vie, ►

a été transportée dans la diaspora entière. Les autres aspects relatifs à l'éloignement des jeunes gens de leur communauté pour la formation n'ont pas pu se poursuivre sous la forme première. Toutefois, diverses autres formes de recrutement, sélection, et introduction aux enjeux culturels ont continué pour répondre à divers besoins tout en empruntant de nouvelles formes de communication et de partage.

Un cas bien précis se retrouve dans le mouvement religieux afro-brésilien Congado. En leur sein, on retrouve les tambours du même type que dans le monde Chokwe (MARTINS, 2007). Ensuite, le fondement de la culture initiatique se retrouve dans l'emprunt de mêmes termes encore présents dans les rituels culturels Chokwe relatifs aux esprits. Ainsi, des concepts puissants comme Nganga Mukishi, Kalunga, renvoient au patrimoine chokwe. Cependant, les Congaderos ont adapté leurs connaissances à l'environnement brésilien et semblent avoir rassemblé les bases les plus nécessaires pour la construction des identités afro-brésiliennes résultant des fonds africains et d'autres emprunts. À travers les festivals locaux et les cérémonies religieuses, la culture qui jadis tournait autour de la grandeur de Mwana Pwo a trouvé une autre image féminine, la Vierge Marie (MARTINS, 2007).

La culture chokwe continue son chemin et fera certainement parler d'elle étant donné que les villages chokwe continuent l'initiation et les pratiques artistiques. Des nouveautés se produisent, mais gardent profondément un lien solide avec le passé lointain. Il y aura sans doute beaucoup d'autres aspects à découvrir et à échanger avec le monde (MARTINS, 2007). En ce temps où plusieurs discours questionnent la présence des œuvres d'art du Sud dans les musées du Nord, il y a lieu de croire que plusieurs axes de collaboration pourront se développer et conduire à une visibilité plus grande de chefs-d'œuvre jadis appelés primitifs et dont la grandeur artistique et sociale a encore beaucoup à contribuer aux faits culturels globaux. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Bastin, M. L. (1984, Aug.-b). *Ritual Masks of the Chokwe. African Arts*, 17(4), 40-45+92-93+95-96.
- Bastin, M. L. (1998). *Chokwe! Art and Initiation among Chokwe and related Peoples*. With contributions by Marie-Louise Bastin, Niangi Batulukisi, Elizabeth Cameron, Manuel Jordan, Manuela Palmeirim, Sonia Silva, and Boris Wastiau (M. Jordan Ed.). New York : Prestel.
- Bastin, M.L. (1987). *Les styles de la sculpture tshokwe. Arts d'Afrique noire*, 19 : 16-35.
- Bastin, M.L. (1998). *Chokwe Arts : Wealth of Symbolism and Aesthetic Expression in Jordan*,
- M. (éd.), Chokwe : *Art and Initiation among Chokwe and Related Peoples*. Munich-Londres-New York.
- Bouttiaux, A.M. (2004). « Le langage des masques » in Bassani, E. (éd.), *Afrique aux origines de l'art moderne*, 323-327.
- Bouttiaux, A.M. (2006). *Le danseur et le sorcier*. Noret, J. & Petit, P. (éds). Corps.
- Jordan, M. (2006). *Makishi : Mask Characters of Zambia*. Los Angeles : Fowler Museum at UCLA.
- Jordàn, M. A. (1993). *Masque comme processus ironique*. Les Makishi du nord-ouest de la Zambie, *Anthropologie et Sociétés*, 17(3), 41-61.
- Jordan, M. (2010). *Masques Chokwe : entités ancestrales : Makishi et leurs attributs*. Angola : figures de pouvoir. Paris ; Dapper, 152-177 et 281-282.
- Jordan, M. (1998). Engaging the Ancestors : *Makishi Masquerades and the Transmission of Knowledge among Chokwe and Related Peoples, Chokwe! Art and Initiation among Chokwe and Related Peoples*. Manuel Jordan, ed., 66-75. Munich: Prestel for the Birmingham Museum of Art.
- Lemonnier, P. (2013). *De l'immatériel dans le matériel... et réciproquement !* Techniques et communication non verbale, *Le Journal de la Société des Océanistes*, 136-137. Retrieved from http://jso.revues.org/6959.
- Linville, M. S., Mayr, G. (2003). *Chokwe and their Bantu Neighbors* (M. S. Linville, Mayr, G. Ed.). Switzerland : Jean David and Gerhard Merzeder.
- Martins, L.M. (2007). *Performances of spiral time*. Alyshia. Galvez, ed. Performing, religion in the Americas: media, politics, and devotional practices of the twenty-first century. Oxford and New York: Seaguel Books.
- Martins, J.V. (1993). *Crenças, adivinhaçao e medicina tradicionais dos Tuchokwe nordeste de Angola*. Lisbon: Ministério do Planeamento e da adminisraço do Território – IICT.
- Mvone-Ndong, S. P. E. (2014). *La rationalité de la médecine traditionnelle en Afrique*. Paris: L'Harmattan.
- Silva, S. (2013, Nov.). *Remarks on Similarity in Ritual Classification: Affliction, Divination, and Object Animation. History of Religions*, Vol. 53, 2, 151-169.
- Silva, S. (2014) *Mind, Body and Spirit in Basket Divination: An Integrative Way of Knowing, Religions*, 5, 1175–1187.
- Stein Frankle, R. L., Stein, P. L. (2005). *Magic and Divination Anthropology of Religion. Magic, and Witchcraft* (pp. 137-164). Boston, Allyn & Bacon, Pearson.

À LA DÉCOUVERTE DU CONGO (4.6)

Notre séjour peut se comparer à de merveilleuses vacances. Les jours se ressemblent tous : nous nous levons quand il nous plaît, mangeons ce que nous préférons, et le service que nous offre l'hôtel est au-dessus de tout ce qu'on pourrait imaginer.

PAR DAISY VER BOVEN

Il va sans dire que nous explorons tout d'abord la ville et, ensuite, toute la région environnante. Armés de nos casques de liège et de lunettes de soleil, nous escaladons, haletants, la pente raide des rues, fouillons dans tous les magasins, qui ne sont guère plus que de petits bazars où se vendent les choses les plus invraisemblables, excepté celles que nous aimerions acheter. « Avez-vous des fruits ? » demandons-nous dans une des boutiques. « Mais oui, Madame, répond la vendeuse, nous venons de recevoir des pêches à 120 francs le kilo. »

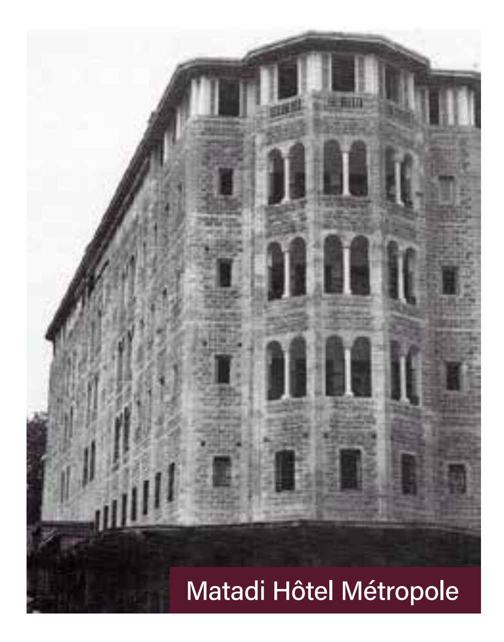
Jean me marche sur le pied, et je reprends : « Mon Dieu, je préférerais autre chose ! ». Il y a aussi des abricots, à 90 francs. Ici, le visage de la demoiselle exprime la conviction qu'à ce prix, nous achetons très bon marché. « N'auriez-vous pas de fruits du pays ? demandé-je. » Comment ai-je osé parler d'un article aussi banal ? La pauvre petite en a honte pour nous. Il y a des ananas, à 4 francs, et puis des bananes à 2 francs la douzaine. Nous nous décidons pour les ananas !

La ville de Matadi proprement dite est plutôt petite — trois ou quatre rues, et c'est tout. Alentour s'étend le quartier des villas des blancs, belles maisons entourées d'une galerie, la 'barza', et ombragées de verdure. Quand nous avons vu et revu tout cela une dizaine de fois, nous nous lançons à l'assaut du quartier indigène. Là, les rues n'ont pas été nivelées et, pour l'atteindre, il nous faut vraiment faire de l'alpinisme. Mais cela en vaut la peine ! De petites rues étroites et sales, des huttes en torchis près desquelles les femmes pilent le manioc, tout est extrêmement pittoresque. Nous sommes bientôt entourés de toute une kyrielle de négrillons plutôt sales, qui roulent des yeux et exhibent des ventres également gros et protubérants. Car, ici, les femmes aussi bien que les enfants sont pratiquement nus. Ce n'est que quand elles descendent dans le quartier européen que les femmes se drapent dans des pagnes multicolores. Elles transportent alors leur progéniture suspendue dans un morceau de pagne sur la hanche ou sur le dos. Il est attendrissant de voir ces petites têtes duveteuses dodeliner passivement au rythme des pas de la mère. Dans les misérables boutiques des indigènes nous achetons des fruits étranges, des mangues et des pili-pili. Nous pensions tout d'abord que c'était une espèce de tomate locale. Jean y mit les dents sans tarder, mais il recracha immédiatement le tout en jurant. N'empêche qu'une heure plus tard, il avait encore la bouche en feu !

Au cours de nos promenades, nous avons déniché quelques restaurants très agréables dans les environs de Matadi. Nous écrivons aussi des tas de lettres. Entretemps, nous nous sommes liés d'amitié avec les familles du médecin, de l'agronome et de l'adjudant, qui sont dans le même cas que nous car, eux aussi, ils attendent avec impatience des instructions de Léopoldville, où nous devons être convoqués officiellement.

Au bout d'une dizaine de jours, nous connaissons Matadi aussi bien que notre ville natale, et nos esprits se tournent tous les jours un peu davantage vers notre destination future. « En réalité, il n'y a qu'une région vraiment mauvaise, nous renseigne le médecin, qui est un vieux colonial, et c'est la région du Lac Léopold II. Mais ce serait vraiment un hasard extraordinaire si nous étions envoyés là-bas, n'est-ce pas ? » ajoute-t-il, encourageant. Après deux semaines d'attente, le télégramme arrive.

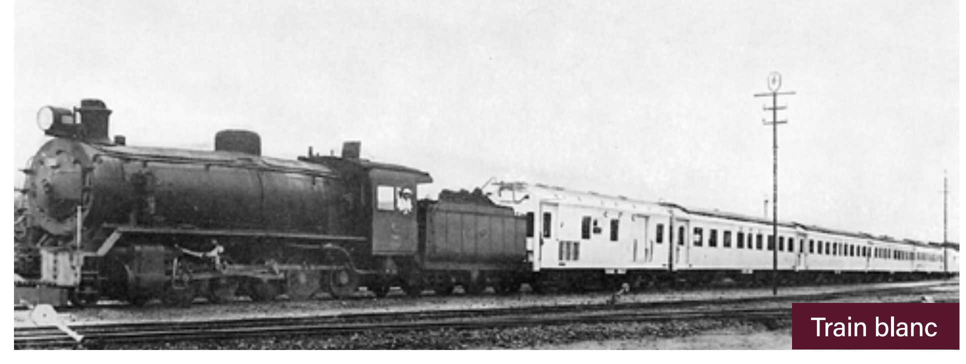
L'adjudant et sa jeune épouse, ainsi que nous deux, sommes invités à partir le lendemain pour Léopoldville. Le télégramme ne mentionne rien au sujet des autres. Nous faisons nos bagages en chantant et en sifflotant, buvons, dans la soirée, le coup de l'étrier sur la fraîche « barza » de l'hôtel Métropole,



Matadi Hôtel Métropole

distribuons des pourboires à profusion, et vérifions minutieusement si notre petit réveil est bien réglé pour nous tirer du lit à quatre heures et demie, le lendemain.

L'unique train quotidien Matadi-Léopoldville part le matin à six heures. C'est un long convoi, beaucoup de wagons de marchandises, des voitures pour les voyageurs de couleur, et deux compartiments étincelants de blancheur pour les Européens. Nous nous installons confortablement, nous ne sommes d'ailleurs que six et, de ce fait, très à l'aise. Quand la locomotive siffle et que le convoi s'ébranle lentement, un vacarme infernal éclate sur le quai. Inquiets, nous nous précipitons aux portières, mais ce n'est, en fin de compte, que la moitié de la population du quartier indigène, venue saluer les camarades partants. Le début du voyage est magnifique. Le train se faufile entre des parois rocheuses gigantesques, et les vallées creusées par les cours d'eau qui y serpentent nous montrent une mosaïque de verdure de toutes les teintes et de toute beauté. L'adjudant se penche à la portière, tout le haut du corps au dehors, et prend photo après photo. Dommage pour lui qu'il ne puisse être des deux côtés à la fois. La photographie semble être sa marotte et tout lui est bon, jusqu'aux petites gares en briques pourtant si banales. Ah ! Ces petites gares ! À tout bout de champ nous nous arrêtons et, avant que tous ces gaillards noirs soient descendus ou montés, ►


Train blanc

que d'histoires. Des gosses viennent nous offrir des fruits, et nous distribuons des pièces de cinquante centimes jusqu'au moment où un sifflement aigu nous avertit que le train se décide à aller un peu plus loin.

La chaleur est devenue accablante dans notre compartiment. Le soleil y pénètre tantôt à droite tantôt à gauche, et nous avons fini par mettre nos lunettes à verres fumés. Nous restons affalés sur les banquettes capitonnées, bien trop chaudes, à moins que nous n'ayons recours au wagon-restaurant, où des boissons délicieusement fraîches sont à notre disposition. Cela entretient un va-et-vient régulier, chacun éprouvant à son tour l'envie de se rafraîchir. Vraiment, cette chaleur est regrettable, car elle nous empêche d'accorder une attention suffisante aux splendeurs du paysage. C'est grandiose, presque écrasant, cela laisse une impression de richesse et d'extrême abondance. Nous qui sommes habitués à voir mettre en valeur le moindre mètre carré de terrain en Belgique, nous nous trouvons déconcertés devant ces plaines immenses, ces hauteurs, ces vallées abandonnées, comme si jamais le pied de l'homme ne les avait foulées.

En de très rares endroits, on aperçoit un village nègre, quelques huttes rôtissant au soleil. Les enfants, entièrement nus sous une épaisse couche de poussière grise, courent derrière le train en criant. Après le déjeuner, un plat froid pas bien fameux, nous essayons de faire la sieste sur les banquettes, qui peuvent se transformer en couchettes. Mais ce sera en vain, la chaleur nous obsède vraiment trop. L'humeur générale en souffre : l'adjudant a déjà avalé trois cachets d'aspirine pour combattre sa migraine. Mon siège s'effondre sous moi, et Jean se pince le doigt en essayant de le réparer. Vivement l'arrivée ! Nous comptons les gares : encore quatre, encore trois ! Nous sommes à bout et si sales ! Il a bien fallu laisser les fenêtres ouvertes, pour essayer d'avoir un peu de fraîcheur, et le compartiment est envahi d'infimes parcelles de poussière et de suie, qui se sont collées sur nos visages moites. Aussi est-ce un soulagement quand quelqu'un annonce : « L'aérodrome ! Nous arrivons bientôt ! ». Avec quelques mouchoirs et une bouteille d'eau de Cologne, nous essayons rapidement de nous refaire un visage humain. Enfin, voici la gare. Le train se vide et, au milieu d'une cohue de nègres et de négresses, nous nous dirigeons vers la sortie. Nous n'irons toutefois pas jusque-là. En chemin, nous sommes arrêtés par un monsieur corpulent qui nous a, Dieu sait comment, tout de suite reconnus. Il nous interpelle comme de vieilles connaissances. « Parfait, parfait ! dit-il. Vous voilà ! Accompagnez-moi donc au bureau ! ». Nous nous tournons, un peu inquiets, vers nos bagages, mais ceux-ci suivent déjà, toujours sur la tête de porteurs noirs. Arrivés au bureau, notre guide se plonge aussitôt dans un fouillis de paperasses et il ne lui faut pas longtemps pour annoncer que le monsieur et la dame, venus avec nous de Matadi, ont été désignés pour Léopoldville et même, que l'adjudant et sa jeune épouse vont partir pour Coquilhatville, et que nous, il vérifie encore une fois ses paperasses, nous irons à Kebubu, ou non, à Kibubu. Il regarde la feuille par transparence, pour mieux deviner notre destination mystérieuse, mais c'est tout de même Kibubu. Je regarde Jean, qui hausse les épaules. « Connais pas ! Pourriez-vous nous dire où se trouve à peu près Kibubu ? » Le gros monsieur interrogé a l'air terriblement embarrassé. « Euh » commence-t-il « C'est-à-dire, je ne le sais pas exactement. Vous comprenez que je ne peux pas connaître toutes les localités du Congo, n'est-ce pas ? Cela doit se trouver dans les environs du Lac Léopold II, car vous et monsieur (il indique l'adjudant) figurez dans le même télégramme ». Il se réfugie de nouveau dans l'amas de papiers, écrit avec application, trace des lignes. Nous nous regardons tous les quatre comme des condamnés. « Il n'y a qu'une région réellement mauvaise, ce serait vraiment un hasard extraordinaire! ». Comme nous sommes loin, déjà, du médecin et de Matadi ! En un sursaut brusque, qui nous fait sursauter par contagion, le gros monsieur s'est redressé derrière sa table et déploie aussitôt une activité fébrile. « Venez ! commande-t-il, dépêchons-nous. Les autos attendent dehors. Il faut que vous alliez immédiatement au port, car il n'y a pas une place dans les hôtels, et vous coucherez à bord dès ce soir ! ». Nous sommes trop abasourdis pour répondre et, avant que nous ayons retrouvé nos esprits, nous nous trouvons déjà assis sur nos bagages, dans une sorte de camionnette. Jean serre un papier où est marqué le nom de notre bateau, qui partira demain matin à huit heures. L'adjudant et sa femme ont disparu de leur côté, dans une autre camionnette. « Bon voyage ! » nous souhaite notre mentor, et notre véhicule démarre aussitôt. Ce n'est pas la première fois que nous expérimentons l'adresse d'un chauffeur noir, et nous ne nous effrayons donc pas outre mesure de cette course endiablée. De la capitale du Congo je ne verrai que l'asphalte clair d'une grande avenue, qui file sous nos roues, et l'éclairage moderne aux tonalités orangées. Nous nous taisons. Notre cerveau est hanté par ce barbare Kibubu Kibubu ! La barrière d'un passage à niveau se lève, nous pénétrons dans un enclos, quelques tours de roue encore et la camionnette s'arrête. Nous devinons le port dans l'obscurité, une obscurité telle qu'on croirait pouvoir la toucher. Quand nous avons réglé au chauffeur le prix de la course, et que la lumière des phares s'est éloignée, nous nous retrouvons lamentablement seuls, à côté de nos valises, au centre d'un terre-plein immense et poussiéreux. Une seule lumière luit au loin. Par-là ! décide Jean, soudain énergique, tout en agrippant les poignées de nos valises. À petits pas maladroits, je le suis. Le sol sablonneux fuit sous les semelles, et je regrette d'avoir mis ces chaussures à talons hauts en l'honneur de notre arrivée dans la capitale. Cela ne valait vraiment pas la peine ! À chaque pas mon courage diminue. Mais aussi, quelle chaleur ! On étouffe, et il y a dans l'air une vibration étrange, comme si des millions de grillons chantaient : cela me fait un peu peur et m'énerve.

Le lumignon vers lequel nous nous dirigions se révèle être une lampe à pétrole, éclairant une guérite, à côté de laquelle somnole une sentinelle noire. Nous réussissons à réveiller cet homme, mais constatons qu'il n'entend pas un mot de français. « Bateau » disons-nous. « Bateau ? » répète-t-il, et il finit tout de même par comprendre. Il tend un bras nonchalant et nous montre la direction d'où nous venons.

« Non ! ce n'est pas possible ! » protestons-nous, stupéfaits et incrédules. Le guerrier noir se lance alors dans un discours véhément, ponctué de gestes violents, et quand il se rend compte que nous n'y avons rien compris, il recommence, deux fois plus vite. Pas moyen de le faire taire. Découragée, épuisée de fatigue et de faim, je m'effondre sur une des valises. Mais Jean est impitoyable. Viens, mon petit. Nous nous sommes sûrement trompés. Nous voilà de nouveau en route, moi me traînant derrière lui, qui transporte les valises. Comme il fait noir !

Enfin, le sort consent à nous sourire. Nous trouvons notre bateau. Mais il n'a rien d'engageant, nous le trouvons minuscule et, comme seul éclairage, il n'a que quelques petites ampoules en veilleuse. Il faut franchir une planche branlante — je n'ai jamais aimé les acrobaties et mon cœur bat la chamade — puis traverser une péniche remplie à craquer de toutes sortes de marchandises amoncelées. Après avoir trébuché sur un groupe de nègres endormis, nous atteignons une seconde planche, encore plus étroite, qui cette fois nous donnera accès à notre bateau. Là, nous grimpons un escalier à côté d'une chaudière énorme, qui rayonne une chaleur meurtrière et, finalement, nous pouvons nous considérer comme arrivés.

Tout est plongé dans une obscurité hostile. Pas âme qui vive. Nous nous décidons à appeler le capitaine à grands cris, et un boy malpropre sort enfin d'un réduit qui pourrait bien être une cuisine. En un français défaillant, il nous explique que le capitaine n'est pas là, que les cabines sont verrouillées et que le bateau ne part que le lendemain. Jean s'affaisse sur une valise (c'est bien son tour) et moi sur une vielle caisse de pommes de terre. Nous avons l'estomac tiraillé par la faim, nous ne connaissons pas le chemin et nous pensons toujours à Kibubu. Il n'y a pas à dire, je veux manger. Nous n'allons tout de même pas rester assis comme cela jusqu'à demain matin, hein? Je n'oserai jamais repasser sur ces planches, dis-je, prête à pleurer, anéantie par tant de misères. Mais plus rien ne compte quand Jean a faim et il décide impitoyable : En avant, nous retournons en ville.

Je préfère passer sous silence cette nouvelle course dans l'obscurité, toujours droit devant nous. Notre héroïsme sera récompensé, car, un quart d'heure plus tard Jean me contemple, l'air très satisfait, par-dessus un demi-poulet et un grand verre de vin. Je lis dans son regard: ne te l'avais-je pas dit, ce Congo n'est pas si mauvais !

De retour à bord, nous rencontrons cette fois le capitaine ; il semble s'être versé pas mal de petits verres derrière la cravate et nous considère avec difficulté, dans la clarté incertaine d'une lampe à pétrole.

« Kibubu ? Kibubu ? dit-il. Non, ce n'est pas sur ma route. Il vous faudra le bateau de Dechamps. » « Comment ? » faisons-nous, atterrés, ce n'est pas ici ? » Tant d'ignorance paraît l'indigner: vous remonterez tout d'abord le fleuve avec moi, pendant douze jours, et ensuite... » Sans plus de commentaires, il nous tend la clé de la cabine, et celle-ci nous réserve une heureuse surprise. Elle est d'une propreté méticuleuse, avec, de chaque côté, un petit lit blanc muni de sa moustiquaire. Le noir de tout à l'heure, métamorphosé pour la circonstance en boy de chambre, pousse même l'amabilité jusqu'à puiser un seau d'eau à même le fleuve, et nous pourrons ainsi faire quelques ablutions. Il est bien agréable de se savoir enfin à l'abri et de se glisser sous les moustiquaires. Je n'arrive pourtant pas à m'endormir.

Je rumine la série déjà longue de nos aventures, et me demande où tout cela nous mènera. Jean dort déjà. J'entends sa respiration profonde et tranquille. Au moment où je sens que le sommeil me gagne, le loquet de la porte est secoué bruyamment. Je me redresse en sursaut dans mon lit. « Qui est là ? » « Je ! » me répond une voix. « Qui ? » fais-je, étonnée. Soudain, j'aperçois un visage tout noir, où luisent de grands yeux blancs, tout contre la toile métallique qui défend la petite fenêtre contre les moustiques.

« Vous pas avoir payé votre compte » baragouine l'apparition indiscrète. Jean se réveille en sursaut : dans des moments pareils, il est plutôt dangereux. Par surcroît, il s'empêtre dans la moustiquaire, et ce n'est qu'après un bout de temps qu'il bondit vers la porte comme un lion en cage. On n'a pas idée de déranger ainsi les gens au milieu de la nuit ! Qu'est-ce qui se passe ? crie-t-il, menaçant. Le noir impressionné recule prudemment et fixe mon mari pendant quelques instants. « Non » dit-il alors, visiblement déçu. Ce n'est pas toi » « Comment ? rugit Jean, ce n'est pas moi ? Avez-vous fini de vous payer ma tête ? »

« Non, s'obstine l'autre. Ce n'est pas toi » puis, jugeant d'après l'expression du visage de mon mari que la situation ne tardera pas à s'envenimer, il se met à crier : « Monsieur docteur Monsieur docteur! » Un bond sur le sol dans la cabine contiguë, un juron formidable, et la porte voisine s'ouvre, à la joie évidente du nègre embarrassé, qui s'élance avec un cri de triomphe sur « monsieur docteur ». Là-dessus s'engage une discussion bruyante, dans un idiome local impossible, que le docteur enrichit de son côté de multiples jurons bien sentis, tant en français qu'en flamand. Quelques autres noirs, attirés par tout ce bruit, s'appliquent à apporter la lumière dans ce drame « noir ». Nous ne comprenons pas un traître mot à tout ce charabia, et nous nous retirons en soupirant de lassitude dans nos petits lits, pour jouir enfin d'un repos bien mérité, après toutes les émotions de cette longue journée. ■

À suivre






La rubrique, inaugurée dans le n°56 a connu un réel succès. Il n'a échappé à personne que sur un mode léger on peut aborder des réalités profondes, et contribuer ainsi à mieux saisir l'histoire réciproque.

3. BRUXELLES-KINSHASA ALLER-RETOUR

*PAR INGRID VER BOVEN**

C'était rarement l'enthousiasme débordant parmi le personnel de notre défunte compagnie d'aviation, la SABENA, à l'idée de voler vers Kinshasa. On peut comprendre que, lorsqu'on n'a aucun lien affectif avec notre ex-colonie, on préfère se rendre à Tokyo, Bangkok ou Mexico plutôt que vers les pays subsahariens. Seuls les « Enfants du Pays », dont j'étais, se réjouissaient de voyager vers l'ancienne Léopoldville. « Enfants du Pays » était le terme affectueux par lequel les Congolais désignaient les enfants blancs nés dans leur pays avant l'Indépendance. Et on en comptait une flopée à la SABENA : des pilotes, des stewards, des hôtesses de l'air et autre personnel de bord. Était-ce de la nostalgie des heureuses années d'enfance ? Une aspiration vers des horizons exotiques ? Qui le dira ? Sur certains vols une bonne moitié de l'équipage était constituée par des « Enfants du Pays ».

Nous logions au cœur de la ville au très célèbre hôtel Memling. Nous avions avec nous des paquets entiers de vêtements, d'aliments et de médicaments pour les membres du personnel. Philippe, Antoine et Edgard nous accueillaient avec grande joie, car chacun d'entre nous avait son protégé. Lorsque je débarquai après un vol de nuit épuisant, je n'aspirais plus qu'à dormir, et alors que j'avais droit à un petit-déjeuner, je donnai le bon de commande à Philippe. Il fallait encore le remplir correctement et alors que je demandais à Philippe s'il voulait de la confiture, du choco ou une omelette pour accompagner le pain, il me répondit : « je voudrais des confetti » Il me fallut quelques instants pour comprendre qu'il voulait de la confiture.



Hôtel Memling

Et à quoi passions-nous notre temps pendant ces quelques jours de pause à Kin ? Nous rendions visite à de vieilles connaissances. Des Blancs qui avaient tenu bon après 1960, et qui nous recevaient, bien abrités par des portes et des fenêtres armées de barreaux. Des Noirs qui habitaient dorénavant les luxueuses demeures des beaux quartiers jadis réservés aux Européens hébergeaient dans leurs jardins quelques douzaines de membres de leur famille, émigrés de l'intérieur des terres. Je ne vous parlerai pas des trous et ornières dans la voirie, des jardins publics embroussaillés, des tas d'immondices le long de la route… déjà amplement cités par les journaux et la télévision. Le triomphe de la misère, quoi. Mais également l'éternel soleil et la jovialité inaltérable des Africains face à l'adversité.

Quelques anecdotes ? Après qu'un commandant de bord attentionné eut demandé à la réception de nous réveiller plus tôt pour un départ matinal vers Bruxelles, je fus alarmée en pleine nuit par une voix au téléphone : « Madame il est temps ! ». Ivre de sommeil, je lui demandai : « Il est temps de quoi ? », et la même voix impassible : « ça on ne me l'a pas dit ».

Il y eut aussi ce passager angoissé, probablement à son premier vol, qui leva la main après que le message « Fasten seat belt » s'était éteint, pour me demander : « Madame, je peux me moucher maintenant ? ».

* Ingrid Ver Boven (Oshwe 1948 - Schaffen 2015) a été hôtesse de l'air à SABENA du milieu des années septante au milieu des années quatre-vingt. Le texte a la saveur de son vécu sur la ligne Bruxelles-Kinshasa. Son frère Jos Ver Boven a accepté de le traduire du néerlandais en français. Qu'il soit ici remercié.

Et cet autre, qui, devant remplir un formulaire où il devait mentionner son adresse, écrivit : « J'habite derrière le garage Peugeot ». Il est certain qu'à Kinshasa tout le monde le savait !

Et cette fois où nous atterrîmes à Ndjili, à bord d'un mastodonte bourré de kérosène, entre deux rangées de torches enflammées, tenues par les membres du terrain d'aviation : il y avait une panne d'électricité !

Et le jour, alors que nous attendions, tous moteurs hurlants, l'autorisation de décoller, le temps s'éternisant, le commandant hurla : « Et alors, quand pourrons-nous décoller ? ». Une voix laconique émanant de la tour de contrôle - et tout qui a séjourné au Congo sait comment a résonné cette voix - lui répondit : « Ah ? Vous êtes encore là ? Nous croyions que vous étiez déjà partis ! ». Nous étions déjà hauts dans le ciel qu'on pouvait encore entendre le commandant continuer à pousser des jurons dans toutes les langues. Oui, même en lingala, car lui aussi était « Un Enfant du Pays » !

Je ne garde que de bons souvenirs de cette époque. C'est pourquoi la situation actuelle dans notre Congo adoré me peine énormément. SABENA n'est plus. Qui s'occupera dorénavant de commander des confettis pour les tartines de Philippe ? ■

4. UN ROUQUIN AFRICAIN

PAR ALAIN BOMBOKO

Tout à l'heure, j'ai vu « *Un rouquin dans le pétrin* ». C'est le titre d'un jeu vidéo. Cela m'a rappelé que le grand-père de ma grand-mère était roux. Il paraît que je lui ressemble. Je suis un Congolais, brun de peau avec quelques taches de rousseur visibles à la loupe. Hé oui, en plus d'être bantou, j'ai des origines caucasiennes auxquelles se sont ajoutés quelques chromosomes de Néandertal. Le résultat de ce mélange est plus qu'intéressant. Revenons à mon ancêtre, au XIXe, mon arrière-arrière-grand-père a quitté sa Flandre natale pour aller chercher du diamant dans le Kasaï au centre du Congo. Il fallait bien qu'il se détende un peu entre deux fouilles infructueuses. Il a donc transmis ses gènes à une Kasaïenne. Le gène roux est récessif. Cela signifie que toute ma famille le possède, bien qu'il n'apparaisse pas dans nos phénotypes, à part bien sûr mes taches de rousseur visibles à la loupe.

Dans mon entourage bruxellois, il y a pléthore de brunes et une blonde d'origine allemande, mais pas de rousse. Dommage, j'aurais bien voulu reconstituer mon patrimoine génétique qui se dilue de génération en génération. Je rêve d'un retour aux sources pour ma descendance. Réveiller le Flamand qui dort en moi. Je revendique ma rousseur. Quand je mange une soupe aux carottes ou un potage au potiron, ma peau retrouve tout son éclat, quoi de plus normal.

C'est l'hiver. Aujourd'hui, Bruxelles a les pieds gelés. Ma peau va évidemment pâlir sous le frimas. Mes taches de rousseur seront apparentes. Cela s'ajoutera à mon charme naturel. Certains attendent l'été. Moi, je préfère l'hiver pour draguer. Je vais enfiler mon manteau, mettre un bonnet. Pas d'écharpe pour que mon visage soit entièrement visible. Je pars me promener sur des chemins verglacés à la rencontre de mon destin et de mes amours. Avec un peu de chance, il se pourrait que je rencontre une rousse. ■

Une réflexion qui mérite d'être relue régulièrement à mesure que l'on avance sur le chemin de la vie, surtout en ces temps où le jeunisme imprègne, avec une rare insistance, les modes de pensée de la nouvelle pédagogie comme des médias au pouvoir, où une pandémie accentue les classes d'âge ; elle est du général Mac Arthur et date de 1945.

ÊTRE JEUNE

La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncer à son idéal ride l'âme. Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande comme l'enfant insatiable : et après ? Il défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie.

Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute. Aussi jeune que votre confiance en vous-même. Aussi jeune que votre espoir. Aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif. Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini.

Si un jour, votre cœur allait être mordu par le pessimisme et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard ! ■

MABELE ELEKI LOLA ! *

LA TERRE, PLUS BELLE QUE LE PARADIS - FREDDY TSIMBA À L'AFRICA MUSEUM

« Je veux que les gens voient ces images, qu'ils les voient véritablement pour les mettre dans leur cerveau, leur cœur, leur âme, s'efforcent de comprendre ce qui nous arrive » A. Jaar

**2020-2021 © AfricaMuseum - Exposition prolongée jusqu'au 15.08.2021 - www.expotsimba.africamuseum.be/fr*

PAR FRANÇOISE MOEHLER-DE GREEF ET FRANÇOISE DEVAUX - TEXTE ET PHOTOS (SAUF LA N°2)

Pour cette première exposition depuis sa réouverture, l'AfricaMuseum **(1)**, en collaboration avec Africalia, invite Freddy Tsimba à dialoguer avec les collections du musée. Le commissaire de l'exposition est l'écrivain congolais In Koli Jean Bofane, avec la contribution scientifique d'Henry Bundjoko, directeur du Musée national de Kinshasa. Vingt-deux installations de Freddy Tsimba, font face à trente pièces ethnographiques du musée.



1

Le titre de l'exposition fait référence à l'urgence de vivre ici et maintenant et à la résilience dont les Congolais font preuve au quotidien face aux drames auxquels ils sont confrontés. Pour l'artiste, la terre, malgré les drames qui s'y jouent, dépasse en beauté le paradis illusoire promis par les églises.

Freddy Bienvenu Tsimba (1967) **(2)** est né et réside à Kinshasa. Formé à l'académie des Beaux-Arts, ensuite auprès de maîtres fondeurs, l'artiste est connu et reconnu tant au pays que sur la scène internationale, il a participé à plusieurs Biennales de Dakar et exposé à Bruxelles, Bâle, Paris, etc.

Il travaille le bronze et les métaux de récupération : douilles et cartouches récupérées dans les zones de conflits ou d'émeutes meurtrières, machettes (outils domestiques mais également de terreur), chaînes, clés rouillées, couverts, ciseaux récupérés dans les hôpitaux, tous symboles de cette tragédie humaine d'un peuple confronté au chaos institutionnalisé, à la guerre, la violence, y compris celle faite aux femmes, la pauvreté ou encore la manipulation des églises du réveil. Il transforme ces instruments mortifères en symboles de résilience et de paix

Artiste indépendant, fervent défenseur des droits humains, en particulier ceux des plus fragiles dont il se fait le porte-parole, il rend hommage aux femmes et à leur pouvoir de résilience. Ses maternités transcendent la souffrance en espoir et célèbrent la vie, plus forte que tout.

Durant sa résidence au MRAC en 2016, Freddy a créé deux œuvres clés pour la réouverture du Musée :

CENTRES FERMÉS, RÊVES OUVERTS

Huit personnages sans tête font face au mur latéral du musée, comme pour la fouille : hommage aux réfugiés et victimes de violences. Ils font partie d'une série de 99 personnages répartis dans le monde comme une longue chaîne humaine. **(3)**

OMBRES

Salle Mémorial : jeu d'ombres et de lumière pour superposer aux noms des héros de la colonisation ceux de ses victimes.

Il est impossible de vous présenter ici l'intégralité de l'exposition et la présentation miroir avec des œuvres du passé. Freddy Tsimba à lui seul mérite toute notre attention, lui qui se veut un « patriote de l'humanité ». Évitons ainsi les dérives de certaines interprétations partisanes.



2

© Freddy Tsimba

LE POUVOIR DE LA RELIGION

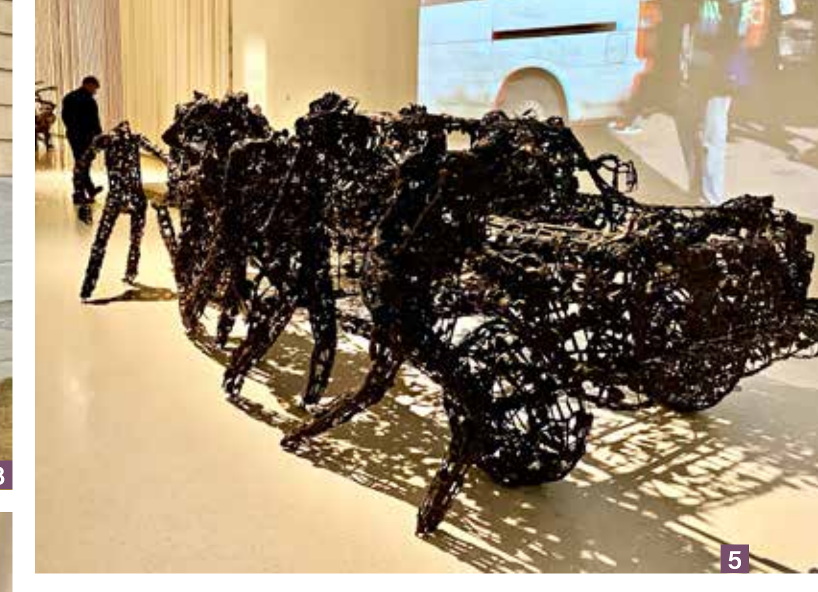
Impossible d'ignorer le rôle de la religion au Congo « pour asservir les esprits ». Pour elle, le paradis est l'objectif et non la terre, ce à quoi Freddy Tsimba s'oppose. Il crée ainsi un crucifix avec des pièges à souris ou, avec son Réveil Sommeil représentant une femme enceinte transpercée d'une croix, il fait fuir une église du Réveil installée juste à côté de son atelier. **(4)**

LES ANGES DÉCHUS

Partagés entre leur nature céleste et leur nature humaine, deux anges choisissent de rester sur terre pour vivre leur amour, abandonnant chacun une aile en chemin. C'est ce paradis terrestre perdu que l'artiste s'efforce de rendre aux hommes. ▶


3


4


5


6


7


8

KINSHASA

Comment représenter Kinshasa, capitale de la RDC, siège du pouvoir ? Un pouvoir déficient, comme le montre cette automobile poussée par le peuple. Cette voiture est un symbole de la RDC, pays à la dérive, sans moteur. Mais c'est aussi un message d'espoir, un hommage aux femmes et aux hommes qui poussent le pays pour s'en sortir. (5)

MAISON MACHETTES

La machette, outil domestique par excellence est aussi un instrument de terreur. La maison quant à elle, symbolise l'espoir, la protection. Lors de sa création, cette œuvre doublement symbolique a été transportée par 60 jeunes à travers le quartier Matonge-Kinshasa puis installée sur le marché, offerte aux critiques et élucubrations. (6)

DES CORPS ENTRE PUISSANCE ET SOUFFRANCE

Les œuvres de Freddy Tsimba sont des hommes, femmes et enfants incarnés dans le métal. Leur chair est celle de la violence et de la survie au quotidien. L'artiste célèbre la puissance de la femme dans les dos sculptés, même s'ils sont faits de chaînes.

Le viol comme arme de guerre est évoqué dans le trio de *I will not give them my diamond*. (7)

LA MATERNITÉ

Omniprésente dans l'exposition, la maternité évoque la fécondité des femmes et la survie de la communauté. Elle représente cet espoir qui transcende la misère, la souffrance, l'ignominie d'un monde cruel. (8)

LES AMANTS DU FORT DE ROMAINVILLE

En résidence aux Lilas (Paris), Freddy Tsimba s'est inspiré du drame du fort de Romainville, lieu de détention des femmes en attendant leur déportation durant la seconde guerre mondiale. Amants séparés par un grillage, bébé en gestation pour le premier montage, nouveau-né pour le second. Quelle que soit la difficulté de la situation, l'espoir reste vivant. (9-10)

LES MASQUES

Le masque incarne un être humain, un ancêtre, un héros légendaire, un esprit ou un animal totémique. Il peut être coloré, agrémenté de peaux de bêtes, plumes d'oiseaux, fibres, métal. Il intervient lors de cérémonies : initiation, investiture, rite de passage, danse, funérailles, festivités...

Freddy Tsimba maîtrise également la peinture et la sculpture en bronze même si sa prédilection va aux matériaux de récupération pour la valeur symbolique qu'ils représentent. (11)

Laissons à l'artiste le mot de la fin « Ma force me vient de mes œuvres. Je ne suis pas là pour séduire, je suis là pour témoigner. Pour réaliser mes sculptures, je risque ma peau et elle n'a pas de prix. J'ai récupéré dix mille cartouches dans des zones difficiles pour réaliser mes sculptures mais combien en reste-t-il ? Des tonnes ! Et elles sont porteuses de l'histoire tragique de mon pays. Mon but n'est pas de faire un travail pour plaire à un groupe de gens qui ont de l'argent ! Ce serait me trahir. Est-ce que réellement l'artiste doit plaire ? S'il plait tant mieux mais s'il ne plaît pas et qu'il est dans le vrai, tant mieux aussi ! » ■



9



10



11



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2021

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be Données d'avant le confinement.

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be			13 AW									
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47			12 A			5 B			J 4	J 14	H 27	
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48						5 B	4 E				11 E	12 D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70												
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) - 0471 50 10 05 - mukanda@skynet.be												
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86												
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65		9 K										
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be												
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83												
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternite belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr	9 G		20 B			19 EW				9 B		
KKVL (Koninklijke koloniale verenigin van Limburg) - 011 22 16 09												
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar, 02 653 20 15 / 0475 22 15 19												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48	8 O 22 O	9 K 5 O 19 O	9 K 5 O 19 O	9 O 23 O	11 K 7 O 21 O	8 K 4 O 18 O	2 O		3 O 17 O	12 K 1 O 15 O 29 O	9 K 19 O	14 K 3 O 17 O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be												
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com - www.sites.google.com/site/niambogroupe												
N'DUKUS na Congo - 02 346 03 31 - 02 351 18 47 - 02 653 58 33 - suzydam@skynet.be												
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com			16 M	7 E	8 E	15 M 22 A	18 E 21 E		14 M 17 E		11 E 15 E 24 J	14 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal												
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN Sint-Denijs-Westrem - 09 220 69 93												
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92												
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique) 0475 42 25 29 (présidence) - 065 22 59 12 (secrétariat)												
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin												
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)												
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be												
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31												
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425												

Attention !
Le calendrier est tributaire des mesures anti-COVID en vigueur.

A : assemblée générale/ réunion statutaire - B : moambe - C : déjeuner-conférence - D : Bonana - E : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - F : gastronomie G : vœux, réception/ cocktail/ apéro - H : fête de la rentrée, fête patronale - I : invitation - J : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - K : journées projection(s), conférence(s) - L : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - M : conseil d'administration - N : fête anniversaire - O : forum - P : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - Q : excursion ludique, promenade - R : office religieux S : activité sportive - T : fête des enfants, St-Nicolas - U : Rencontre/réunion mensuelle - V : barbecue - W : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - X : exposition - Y : jubilé - Z : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, ,N°56 de décembre 2020. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE



N°23



BAUDOUIN PEETERS



RENIER NIJSKENS

NOUVELLES INSPIRANTES

Le projet de centrale hydro-électrique régionale de Ruzizi III qui fait partie du Programme de développement des infrastructures en Afrique concerne le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda. Il consiste en la construction d'un barrage au fil de l'eau (situé sur la rivière Ruzizi entre la RDC et le Rwanda en aval du barrage hydroélectrique de Ruzizi II), d'une centrale électrique de 147 MW et d'un poste de répartition. La capacité totale actuelle du Burundi sera doublée et celle du Rwanda augmentée de moitié. Quant à la RDC, sa part permettra d'accroître l'offre dans sa partie orientale, non reliée au réseau interconnecté, tout en procédant à une réduction sensible de l'énergie d'origine thermique.

La mise en œuvre du projet, est prévue sur une période de six ans dont un consacré à la phase de développement. Il s'agit du premier projet régional conçu dans un cadre de partenariat public-privé (PPP) visant à exploiter au mieux le potentiel hydroélectrique de la cascade de Ruzizi. Pour sa mise en œuvre, un partenaire privé, agissant en qualité d'investisseur/développeur, sera attributaire d'une concession. Des investisseurs belges sont dans les starting-blocks et ont pu faire preuve d'une solide expertise dans le domaine, bien conseillés par des experts avec une excellente connaissance des acteurs et du terrain.

OBJECTIFS DURABLES

Le but du projet est d'exploiter le potentiel énergétique de la cascade de Ruzizi pour satisfaire les besoins des populations et de l'économie, en général, conformément aux stratégies nationales de développement des pays de la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs), qui soulignent l'importance d'un approvisionnement en électricité fiable pour leur transformation socio-économique durable, le tout à un prix abordable. Les objectifs spécifiques visés sont de contribuer à l'aménagement de Ruzizi III et de renforcer l'intégration économique régionale, à travers l'instauration d'un marché de l'électricité. Le projet génèrera de nombreux avantages comme l'accroissement de l'offre d'électricité dans la région et par la suite l'accès à l'électricité à coût soutenable dont les bénéficiaires directs sont les populations, les sociétés d'électricité et les entreprises des pays concernés ; la création d'emplois directs et indirects pendant les travaux et d'emplois permanents lors de l'exploitation, la réduction des subventions sur les combustibles fossiles et le développement du tissu industriel pour les 3 pays, la création d'activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes et, plus globalement, l'amélioration des conditions de vie des populations. ►

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Administrateur-Délégué / Gedelegeerd Bestuurder :
Baudouin Peeters

Conseil d'Administration / Raad Van Bestuur :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters, Guido Bosteels, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Guy Lambrette, Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

MEMBRES / LEDEN

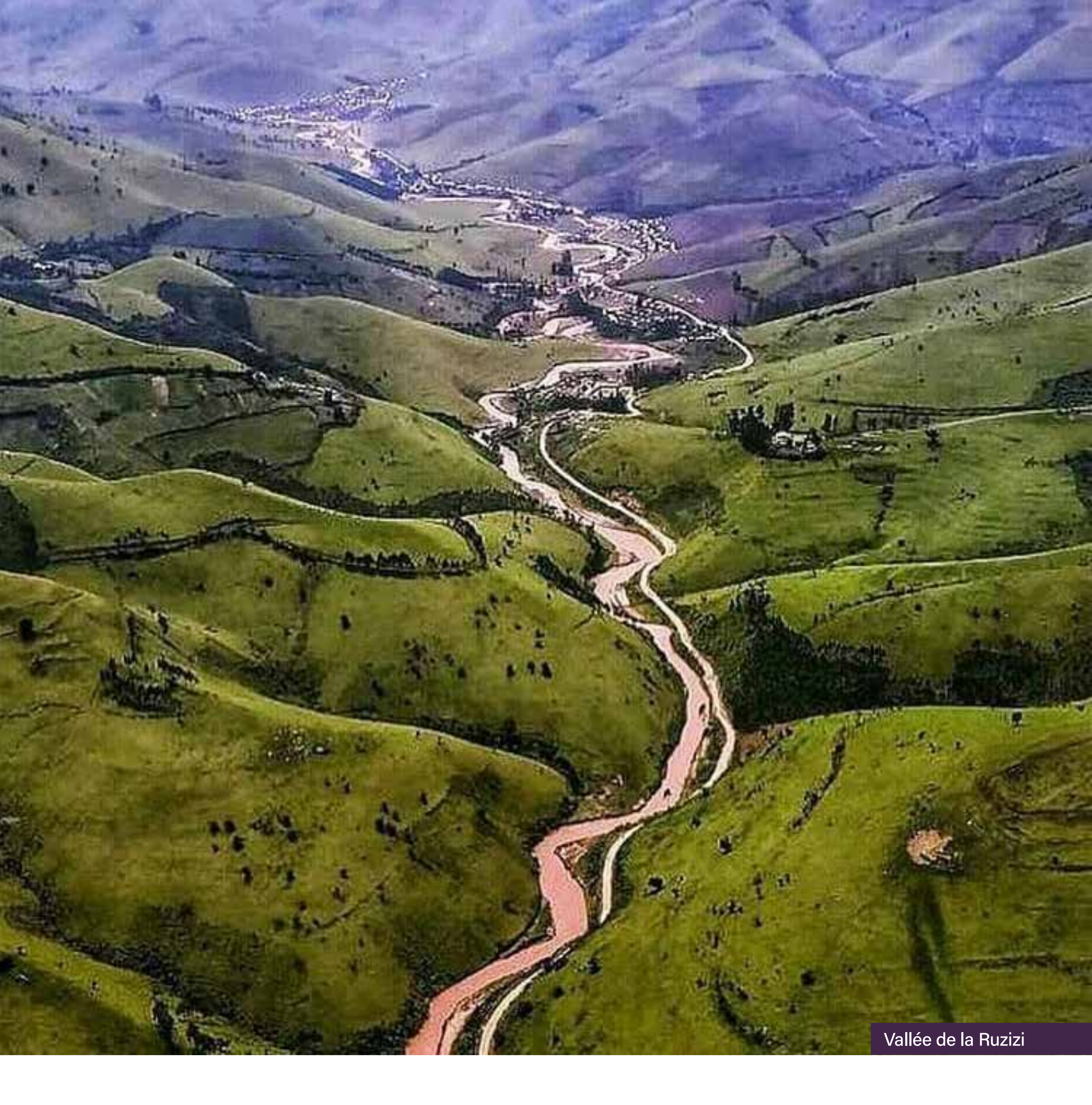
1 ABC-Kinshasa
2 A/GETUIGENISSEN
3 AMI-FP-VRIEND
4 AP/KDL
5 ARAAOM
6 ASAOM
7 BOMATRACIENS
8 CCTM
9 CONGORUDI
10 CRAA
11 CRAOCA
12 CRAOM
13 CRNAA
14 FRABELCO
15 HORIZON 2060
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 RCLAGL
21 URCB
22 URFRACOL
23 VIS PALETOTS
24 VRIENDENKRING VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu, André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL

05.03.21 : Réunion du conseil



Vallée de la Ruzizi

BÉNÉFICIAIRES

La zone d'influence du projet est comprise en RDC dans la province du Sud Kivu, au Rwanda, dans le District de Ruzizi et au Burundi, dans la Province de Cibitoke. L'activité agricole dans la vallée de la Ruzizi est principalement tournée vers les cultures vivrières. La pression démographique, très sensible dans la zone, est une des principales raisons expliquant la faible taille des exploitations agricoles (moins de 1 hectare par famille). La population de la zone d'influence est estimée à 615.000 habitants.

Une ligne électrique de 3 km de long et d'une capacité de 220 kV (à double circuit) reliera également la sous-station Ruzizi III au poste de répartition régional de Kamanyola en RDC. Les routes d'accès à Bugarama (Rwanda) et à Kamanyola (RDC) seront également construites.

La mission des entreprises choisies ne s'arrêtera pas avec la fin des travaux. Elles devront ensuite réaliser des essais sur le barrage hydroélectrique, puis procéder à la mise en service de l'infrastructure. La contribution de tous les bailleurs de fonds confondus dans Ruzizi III sera très importante et s'élèvera à environ 400 millions d'euros, dont près de 20% ont été mobilisés dès 2015 par la Banque africaine de développement (BAD). L'autre partie du financement viendra de la Banque européenne d'investissement (BEI), ainsi que de différentes agences de coopération au développement européennes.

Un projet équilibré, visionnaire et durable pour tous, dans une région qui veut définitivement tourner la page de ses années de terreur. ■

Baudouin Peeters

LE POINT SUR LES TRAVAUX, AU 15 FÉVRIER 2020

PAR RENIER NIJSKENS

Certains d'entre vous l'auront déjà appris par des indiscrétions de presse, le groupe d'experts chargé par la commission parlementaire de préparer un rapport d'ensemble sur les thèmes énoncés : histoire coloniale sous toutes ses facettes, leçons à en tirer pour aujourd'hui (réconcilier les mémoires, réparations ?), lien entre colonialisme et racisme, n'a toujours pas finalisé ses travaux contrairement à la date limite déjà prolongée à plusieurs reprises. Il semble que l'on s'oriente à présent pour une conclusion du rapport en mars.

Les causes de ces reports successifs sont attribuables à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la matière assignée aux experts est extrêmement vaste, couvrant en outre les trois pays aussi différents ayant connu un passé belge, ce qui a nécessité la sélection de thèmes prioritaires. À cela est venue s'ajouter la méthodologie particulière imposée par la commission, pour que les faits historiques soient 'interprétés.' Les mesures de confinement sont venues ajouter une difficulté supplémentaire en rendant presqu'impossible la tenue de réunions du groupe, chaque expert étant amené à travailler largement sur certaines parties du travail d'ensemble.

Mais il y a plus. Les positions préétablies et déjà bien affichées de certains experts, notoirement hostiles au passé colonial, et refusant toute position actuelle équilibrée du fait de leurs convictions idéologiques n'ont pas arrangé les choses. On se souviendra que certains historiens des plus compétents avaient déjà décliné la proposition de rejoindre le groupe à cause de ces aspects.

La conséquence de ces positionnements disparates complique singulièrement l'aboutissement d'un narratif cohérent et consensuel. Certains experts connus pour leur activisme ne se sont d'ailleurs pas privés de se prononcer publiquement au mépris des règles de retenue exigées par la Commission. Tel le professeur Elikia M'Bokolo à l'antenne de la RTBF, émission Ce qui fait débat du 19 janvier 2019

https://www.rtbf.be/tv/guide-tv/detail_cqfd-ce-qui-fait-debat?uid=2434108862668&idschedule=bd00079503335f68254b69241d456aea

ou encore Mme Wetsi Mpoma dans les colonnes du quotidien De Morgen (20 janvier 2021 « Alles wordt weer zonder ons beslist, zoals toen »). Dans cet article, il apparaît d'ailleurs que ces experts sont sur la défensive par rapport... aux groupes de pression les plus activistes de la diaspora ! C'est un scénario similaire à celui que nous avons déjà vu se mettre en place au Musée de Tervuren où malgré les importantes mesures de rénovation substantielle et d'inclusion - tout à fait nécessaires et bienvenues - auxquelles le Musée a même permis certaines dérives blessantes, ces groupes marginaux continuent à crier à l'exclusion et à la discrimination.

Le retard du rapport d'experts reporte également le démarrage effectif des auditions de la Commission parlementaire elle-même. En toute logique ces auditions ne commenceront vraisemblablement qu'après Pâques.

Dans un autre chapitre, mais sur le même thème du passé colonial, il convient de signaler le fait qu'un appel aux votes (limité à des noms de personnalités féminines) a eu lieu à Bruxelles pour rebaptiser le Boulevard Léopold II.

Citons enfin un article paru dans le Knack du 27.01.2021, sous le titre de Voor mijn kinderen zal Hitler een nieuwe Naopléon zijn, de la plume de l'historien Nico Wouters, professeur visiteur à UGent, directeur de CegeSoma. Ce dernier émet de grandes réserves quant à l'objectivité de la commission parlementaire, la frontière entre expertise scientifique et exploitation politique étant insuffisamment nette. ■

À MÉDITER

Qu'est-ce donc que la vérité ?
C'est cet équilibre fragile qui naît du choix des antagonismes.
C'est la blanche écume des vagues.
C'est le parfum, synthèse de tous les ingrédients
qui mijotent dans la marmite.
La vérité n'est point monolithique.
Elle est enrichissement réciproque dans le respect des contraires.

Irénée Guilane Dioh In *Origines, 365 pensées de sages africains,* Danielle & Olivier Föllmi



ÉCHOS DE MDC&RB

L'an 2021 est déjà bien engagé, sans qu'un allègement ait été apporté aux limitations drastiques de notre liberté de réunion. La pratique du virtuel reste donc d'application, pour le Forum comme pour les Mardis.

PAR FERNAND HESSEL

ECHOS DU MARDI (VIRTUEL)

Mardi virtuel du 09.02.21
Consacré au scoutisme au Congo, le webinaire, partagé avec le CRAOM et le CHBS, offrit aux membres intéressés des deux associations un excellent tableau de sa pratique au Congo belge, de l'avis de tous les participants interrogés. La revue consacrera un article à son contenu dans le n°58 de juin 2021.

La conférencière, Sophie Wittemans, est historienne au Centre Historique Belge du Scoutisme (www.chbs.be), et également auteure d'un livre consacré au sujet sous le titre de *Le guidisme catholique au Congo belge et au Ruanda-Urundi, 1923-1960*. Elle expliqua et illustra comment le scoutisme et le guidisme (tant catholique que pluraliste) se sont implantés au Congo avant l'indépendance, avec en prime une brève incursion dans l'après 1960, et fut écoutée avec beaucoup d'attention et de plaisir. Pour preuve ; l'écho sur Facebook attira un nombre particulièrement élevé de suiveurs.

La photo ci-contre nous montre deux girl-guides congolaises de Léopoldville, appartenant à une troupe dirigée par les Chanoinesses Missionnaires de St-Augustin (© Carlo Lamote – Congopresse 1951)



Opération scoute

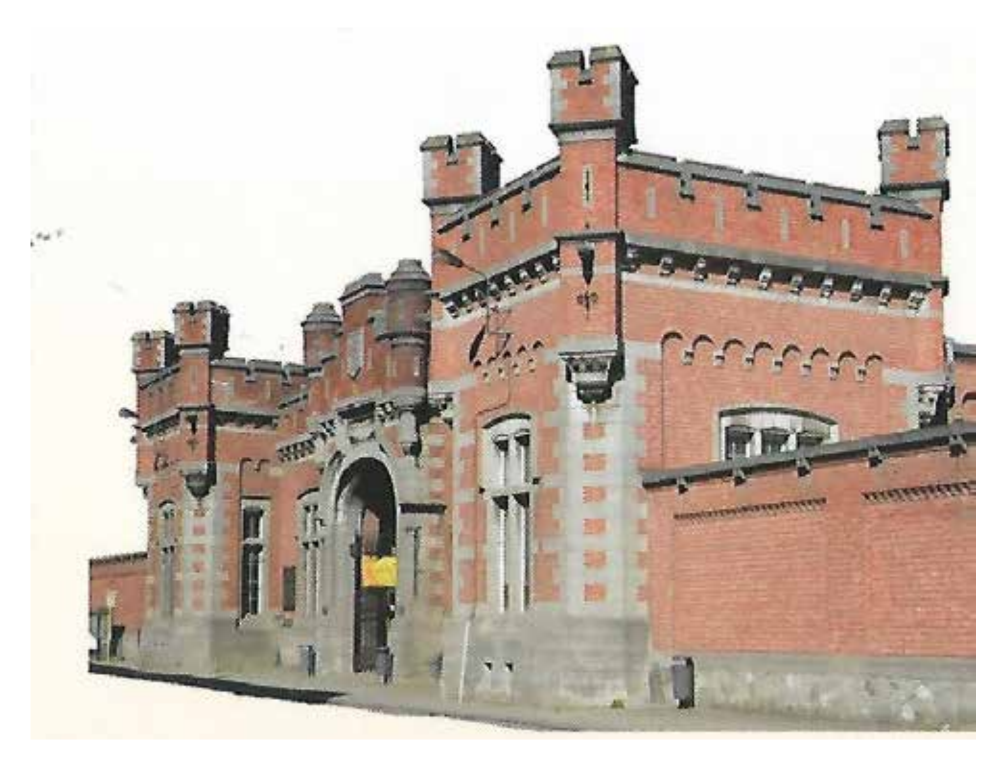
Mardi, virtuel du 09.03.21
Le conférencier, François Poncelet, docteur en histoire, art et archéologie, spécialiste des techniques et des logiques de mise en exposition en usage dans le secteur muséal, est directeur-conservateur du Musée africain de Namur. Il est donc idéalement placé pour parler du futur du musée, d'autant que celui-ci, traversant une longue période de fermeture pour réhabilitation, restructuration et embellissement (voir photo en p.49 d'avant les travaux), lui laisse du temps pour approfondir la réflexion. Il le fit du reste avec beaucoup d'enthousiasme. Les auditeurs ne pouvaient être mieux servis. Tout bénéfice pour les amis de la culture africaine, pour qui le musée, le MAN, a un grand rôle à jouer dans la protection et la promotion de l'art africain.

ECHOS DU FORUM (VIRTUEL)

298 (18.12.20)
En lever de rideau, comme à l'accoutumée, le président de l'URBA et ambassadeur honoraire Renier Nijskens fait le point sur les travaux de la Commission parlementaire, à l'attention des 33 participants à la visioconférence du jour. La matière n'est pas traitée in extenso dans les présents Echos, car une synthèse en est faite systématiquement dans les pages URBA du même numéro. À cela s'ajoute que les breaking news en la matière ne se bousculent pas.

Le rédacteur en chef de la revue annonce à son tour, non sans quelque satisfaction, car le défi était de taille pour cause de fermeture anticipée de l'imprimerie, que le numéro de décembre sera bien dans les boîtes pour la Saint-Sylvestre.

La parole est ensuite accordée à la conférencière du jour qui brosse un tableau, aussi pertinent qu'édifiant, de ce



qu'est la Cancel Culture (culture d'annulation) aux USA, laquelle comme on le sait n'a pas tardé à passer l'Atlantique. Elle nous décrit le contexte dans lequel le nouveau phénomène a vu le jour, comment il fonctionne, comment s'en prémunir, le tout à l'appui de quelques exemples bien ciblés. L'exposé des faits est suivi d'un débat soutenu, auquel les ténors du Forum ne manquent pas de participer (F. Kaputu, P. Tshibanda, R. Van Michel - qui parle du nouveau cancer des médias -, T. Claeys Bouuaert, A. Bomboko et bien sûr le chairman lui-même). La prof. P. Van Schuylenbergh clôture le débat, qui préoccupe également le MRAC, par un plaidoyer pour la réconciliation des parties antagonistes.

Au bilan, une séance à haute intensité morale.

299 (08.01.21)
Première d'un nouveau millésime, qui marche hélas toujours dans l'ornière de la pandémie, la séance offre une bonne occasion de faire un rapide bilan de 2020 et d'esquisser à grands traits les engagements pour 2021, tâche dont se charge le président T. Claeys Bouuaert.

Comme le virtuel (ou absenciel, pour sacrifier à la mode) n'est pas le médium idéal pour un échange de vœux arrosé, le bâton de la parole (comme aime de le rappeler le chairman à chaque relâchement de la discipline) est donné assez vite aux invités.

- Jean-Paul Warnauts, colonel BEM e.r. ir., ancien de la Coopération technique militaire (CTM) au Congo, décrit les heurs et malheurs de son expérience du terrain, à la fois pédagogique à l'Ecole de formation des Officiers (EFO) à Kananga, et stratégique au Katanga envahi sur son flanc gauche par les rebelles venus d'Angola en 1977 et plus dramatiquement en 1978.

- Odon Mandjwandju Mabele, originaire de Dimbelenge et résidant à Mwene-Ditu, sociologue promu de l'UNIKIN, chargé de cours à l'Université de Mwene-Ditu et employé à l'Office congolais de Contrôle (OCC), nous dit son engagement dans l'information et la culture dans sa ville de résidence : fondation du centre culturel, service de documentation Mabele, ciné-conférences, presse locale, revue culturelle et scientifique Madose, sans oublier ses nombreuses publications. Bref un Congolais au service de ses compatriotes Il dit en outre tout l'intérêt qu'il éprouve à se rapprocher de MDC pour la consolidation de l'histoire que la Belgique partage avec le Congo.

Signalons en passant que les ordres du jour du Forum et partant les comptes-rendus s'enrichissent un peu plus à chaque séance d'importantes pièces attachées qui à elles seules valent déjà une précieuse documentation de référence.

Le prof. Kaputu, devenu un fidèle également du Forum, attire l'attention des participants sur l'obligation qu'ont les intellectuels d'aujourd'hui de bien mesurer le sens des mots qu'ils emploient, en cette période où les néologismes se multiplient de manière quasi sauvage, tant et si bien que le sens des mots risque de se modifier d'un interlocuteur à l'autre. Et la cacophonie qui en résulte ne peut que compliquer le dialogue. Il est urgent de revenir à un discours de vérité, simple, clair et univoque, et par voie de conséquence à une culture de l'entente.

300 (22.01.21)
Le numéro d'ordre de la présente séance mérite d'être souligné. Trois-cents séances dûment rapportées ce n'est plus de l'amateurisme. De plus le Forum a gagné avec les années en rigueur scientifique et en capacité informative. Et, profitant du passage au virtuel, les rencontres ont pris une allure plus internationale, avec la participation de Congolais depuis leur bureau au Congo même ou ailleurs dans le monde, comme le prof. Kaputu à New York. Les apports sont ainsi plus enrichissants. Perte de convivialité incontestablement, mais gain en largeur de vue assurément. C'est ainsi, et il faut en féliciter la nouvelle équipe, que la partie congolaise compte maintenant des habitués de première force : Alain Bomboko, Pie Tshibanda, Félix Kaputu, Odon Mabele... Le reproche que l'on faisait dans le passé quant au manque de fidélité de beaucoup d'intervenants congolais n'est plus d'application. Ce bilan positif est dû principalement au chairman qui se démène pour faire connaître 'son' Forum.

Il y a lieu de souligner également la grande qualité des comptes-rendus des séances, réalisés avec méthode, régularité et application, par Michel Weber.

L'administration rigoureuse, l'abondance des pièces jointes, la discipline imposée aux intervenants, constituent un plus pour cet important exercice.

Fort à propos, G. Dierckens, l'informaticien de service toutes tâches confondues, projette un kaléidoscope (réalisé sur base des enregistrements faits ►



du Forum par D. De Preter, à l'époque de P. Vannès) des grands moments du Forum, depuis que Georges Lambert l'initia, très vite après l'avènement de l'association elle-même. Au départ la rencontre était même hebdomadaire, mais sans doute plus informelle. Des noms présents dans toutes les mémoires sont évoqués avec grand respect, ceux des permanents tels Paul Vannès, André Vleurinck, le couple Hanot, José Rhodius… comme ceux des invités de marque tels Georges Zaccharias, William Damseaux, Prosper Sendwe, Jacques Brassine. Pour bien marquer l'événement, Guy Lambrette, le dernier des fondateurs de MDC encore parmi nous, était de la partie. Et n'a pas manqué de préciser certains points de l'histoire de MDC.

La parole est ensuite donnée à Thérèse Mac an Airchinnigh, historienne des Arts de l'Université de Dublin, qui dit son intérêt pour des informations en rapport avec l'opération de l'ONUC au Katanga en 1961, au cours de laquelle son grand-père Henri Coureaux perdit la vie.

Un débat s'installe aussitôt sur le bien-fondé de l'opération onusienne, aussi révoltante qu'inutile.

Le reste du temps est consacré à des communications diverses :

- Marc Georges annonce la participation au Forum 301 de l'équipe de Re-Member de l'UCL, engagée dans la recherche relative à la mémoire de la colonisation belge, auprès de divers acteurs qui l'ont connue en direct ou par transmission des souvenirs, de génération en génération ;
- J.-C. Heymans s'enthousiasme du retour récent de 574 éléphants dans leur milieu d'origine des Virunga ; tout en évoquant avec tristesse les malheurs qui continuent à s'abattre sur l'est du Congo, comme le massacre d'une quarantaine de pygmées en Ituri. ;
- E. Loeckx propose de fixer le calendrier des Mardis pour la totalité de 2021 ;
- J.-P. Rousseau recommande la lecture du blog de C. Braeckman qui traite de 1960 et des événements qui ont conduit à la mort de Lumumba.

301 (05.02.21)
Pas moins de 40 débatteurs se sont mobilisés pour participer au Forum, atteignant un véritable record (nombre qui aurait été à peine possible dans la salle habituelle de Tervuren). Le succès grandissant du Forum virtuel réclame une réelle réflexion sur la conception du Forum après le retour du présentiel.

Une fois traités les points habituels que sont l'approbation de CR de la séance précédente, la revue et autres médias de MDC, le point sur la Commission parlementaire, les invités se présentent :

- l'ambassadeur des USA honoraire Chris Murray, licencié en lettres, docteur en droit, accompagné de sa femme Danielle De Lange qui a vécu à Elisabethville/Lubumbashi de 1947 à 1984 ; diplomate de carrière au Département d'Etat des USA de 1976 à 2016 ; vice-consul à Lubumbashi de 1981 à 1983 ; ambassadeur au Congo-Brazzaville de 2010 à 2013, pour n'épingler que deux postes proches de nos préoccupations dans sa brillante carrière.
- Nestor Bidadanure, docteur en philosophie politique (Paris VIII), journaliste et cinéaste, auteur ; son expérience professionnelle porte sur la culture de la paix.

De fructueux échanges s'ensuivent et tous trois disent leur satisfaction d'avoir été invités à participer au Forum.

La seconde partie de la matinée est consacrée à la communication relative au projet Re-Member (UCL) par l'équipe en charge, suivie du débat. MDC est particulièrement intéressé par les travaux que s'apprête à entreprendre l'équipe en matière de transmission mémorielle depuis la génération qui a vécu la colonisation belge au Congo jusqu'aux générations de leurs lointains descendants.

Deux pensées sous-tendent tout l'exposé : (a) Une mémoire est toujours du reconstruit, et (b) comme l'a soutenu St-Augustin, « La mémoire, c'est le présent du passé. »

Ces pensées portent en elles tous les problèmes de saisie des souvenirs, de leur altération au rythme des générations qui se succèdent, de leur pouvoir d'éclaircissement sur les interactions entre le passé et le présent.

L'équipe est présente, quasi au complet, pour justifier et défendre son projet quinquennal (2020-2025), parer aux attaques et préciser les modalités de collaboration de MDC qui compte dans ses rangs une représentation non négligeable du public source de la recherche.

Elle comprend jusqu'ici, car elle est en extension :

- Anne-Sophie Gijs, professeur d'histoire de la construction européenne et d'histoire de l'Afrique subsaharienne ;
- Aline Cordonnier, diplômée en psychologie (ULiège) et docteure en sciences cognitives (UMacquarie, Sydney, Australie) ;
- Valérie Rosoux, directrice de recherche au FNRS ;
- Louise Ballière, doctorante en histoire.

Les deux autres membres (Olivier Luminet et Laurence Van Ypersele) sont absents.

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur l'objet de la recherche, reprenons les mots mêmes d'Anne-Sophie Gijs :

« Ce projet vise à analyser l'évolution des mémoires officielles (publiques) et privées (familiales) relatives au « passé colonial » belge, de 1960 à nos jours. Nous voulons étudier comment les mémoires se sont transmises au niveau de la société belge, des familles et des individus. Il ne s'agit donc pas de se pencher sur la dimension historique de la colonisation mais d'interroger les réalités objectives sur lesquelles les individus s'appuient pour se remémorer le passé, le but étant de comprendre les mécanismes des mémoires collectives et individuelles. »

Le débat qui s'ensuivit porta essentiellement sur le bien-fondé de la démarche et sur la méthodologie mise en action. De toute évidence le projet bénéficie de l'adhésion d'une bonne partie des décideurs de MDC, bien que certains ne s'abstiennent pas de dire qu'ils ne partagent pas la méthodologie.

Il est fort à parier que le projet Re-Member n'a pas fini d'occuper le Forum.

302 (19.02.21)
Pas moins de 29 membres et sympathisants participent au débat. Après de rapides communications sur le n°57 de la revue, en bonne voie de finition largement dans les délais (Hessel), et sur les retards accumulés en Commission parlementaire (Nijskens), T. Claeys Bouuaert et E. Loeckx font état de conférences relatives à la restitution culturelle et P. Tshibanda suggère de visionner sur son site Tshibanda TV -YouTube une vidéo en la matière. G. Bosteels de son côté plaide pour une attention accrue au problème de la faim, par rationalisation de l'agriculture. Le projet de l'UCL RE-MEMBER, déjà longuement débattu en Forum le 5 février dernier, revient sur le tapis vert virtuel. Une vidéo de V. Rosoux vient en préciser la philosophie, laquelle continue néanmoins à nourrir une certaine inquiétude chez un petit nombre de débatteurs. MDC est majoritairement favorable au projet et incite ses membres à y participer, à titre individuel s'entend.

ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 29.01.21
La séance, comme à l'accoutumée, s'ouvre sur l'examen des activités de MDC par produit : site, forum, mardis, médias, revue et autres instruments ; en particulier le conseil se penche sur la contribution de MDC à la Commission parlementaire en cours, la faisabilité de l'organisation de la fête annuelle de même que celle des festivités autour du XX[e] anniversaire (en 2022), au regard des limitations dues à la pandémie toujours agissante.

Réunion du 25.02.21
L'examen de l'affiliation à MDC pour 2021 fait apparaître une augmentation du nombre d'adhérents, qui compense largement les départs naturels. Le nombre avoisine les 550 membres, toutes catégories confondues, sans compter les membres des cercles partenaires.

Malgré les pertes dues à la situation sanitaire, les finances restent maîtrisables. La recherche d'un comptable n'a toujours pas abouti. Le problème du stockage des réserves de livres reste lancinant. Pour mettre un terme aux hésitations passées, un calendrier des réunions du CA est arrêté pour 2021 : dernier jeudi de chaque mois à 16h, sauf contrordre.

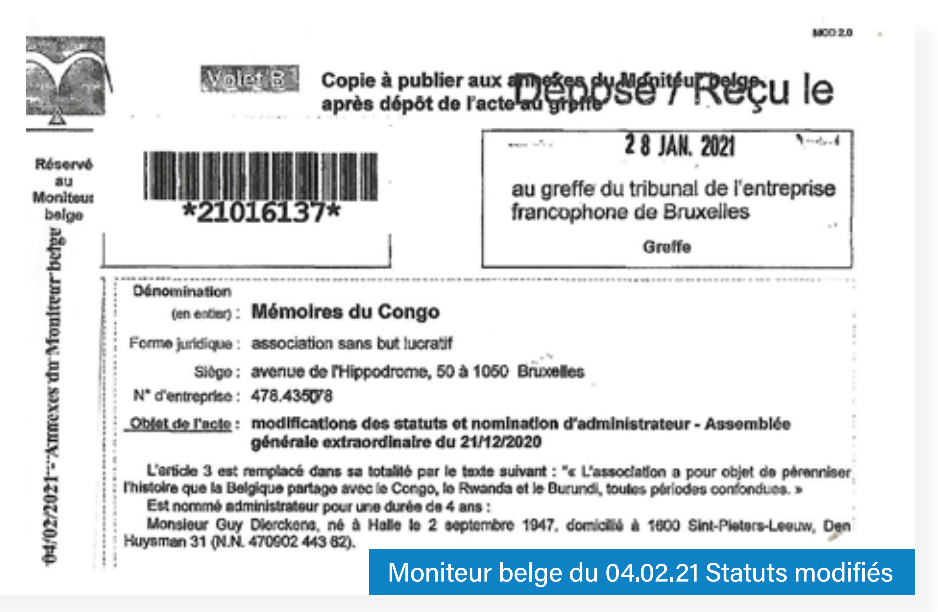
ECHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

21.12.20 Assemblée générale extraordinaire
L'AGE du 06.10.20 a entériné toutes les petites modifications proposées par le CA. Par contre la reformulation de l'article 3 a débouché sur de nettes divergences, qui ont conduit le CA à programmer une seconde AG extraordinaire. Celle-ci ne porta que sur une formulation allégée de l'article 3 relatif aux objectifs de l'association et sur la nomination d'un nouvel administrateur, en la personne de G. Dierckens (un retour en quelque sorte). Pour l'article 3, le texte suivant, aussi bref que complet, fut retenu, car il laisse toute latitude quant aux choix des stratégies.

Art. 3 : L'Association a pour objet de pérenniser l'histoire que la Belgique partage avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, toutes périodes confondues.

La modification, comme l'indique le document ci-dessous, fut officialisée au Moniteur belge en date du 04.02.21.

Signe des temps et aboutissement de la réflexion de MDC sur l'avenir des relations belgo-africaines, l'objet de MDC n'est plus limité au temps colonial, mais sans renier ses fondamentaux s'ouvre à l'ante- comme au post-colonial, en vue d'une meilleure inclusion des Africains. ■


MOD 2.0

Volet B — Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le 28 JAN. 2021 au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles — Greffe

Réservé au Moniteur belge

21016137

Dénomination (en entier) : Mémoires du Congo
Forme juridique : association sans but lucratif
Siège : avenue de l'Hippodrome, 50 à 1050 Bruxelles
N° d'entreprise : 478.435078
Objet de l'acte : modifications des statuts et nomination d'administrateur - Assemblée générale extraordinaire du 21/12/2020

L'article 3 est remplacé dans sa totalité par le texte suivant : "« L'association a pour objet de pérenniser l'histoire que la Belgique partage avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, toutes périodes confondues. »
Est nommé administrateur pour une durée de 4 ans :
Monsieur Guy Dierckens, né à Halle le 2 septembre 1947, domicilié à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Den Huysman 31 (N.N. 470902 443 82).

04/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Moniteur belge du 04.02.21 Statuts modifiés

AFRIKAGETUIGENISSEN

NIEUWSBRIEF

N°28

PIJNLIJKE VERGETELHEID...

DOOR GUIDO BOSTEELS

"Gaat en onderwijst alle volkeren", "Bemin uw naaste zoals uzelf"... Sleutelwoorden zoals deze, die voorheen onze denkwereld overheersten moesten destijds in onze door het Christendom doordrongen wereld doorslaggevend zijn. Maar het is nu eenmaal zo dat de ontkerstening altijd verder oprukt... Hoeft het gezegd dat de meeste kloosterordes uit de vorige eeuw nog slechts als een verre droom achter ons liggen?

Toenmaals zagen wij die religieuzen dag en nacht de ziekenzalen van de broussehospitalen doorlopen als vlijtige mieren, zorgzaam en attent, zich inspannend om allerlei noden te lenigen, geleidelijk een schat van ervaring opbouwend in die specifieke tropische omgeving. Zij wisten hoe om te gaan met de Afrikaanse levenssfeer, ze schrikten niet terug voor ondankbare, afstotende en primitieve reacties, ontstellend gemis aan hygiëne, vreemde geuren en ongepast rumoer, niet enkel vanwege hun patiënten maar ook vaak van vergezellende familieleden en kinderen. Meestal hadden die ook nog niet het minste benul van hoe ze zich dienden te gedragen in zulke medische omgeving, laat staan begrip op te brengen voor elementaire voorzorgen inzake aseptie en hygiëne.

Wij hebben kunnen zien hoe die zusters het als hun heilige plicht aanzagen zich met eindeloos geduld in te spannen om, vaak met beperkte middelen, sociale centra in het leven te roepen waar zij de vrouwen en jonge meisjes met veel geduld elementaire begrippen inzake kinderverzorging, lichaamshygiëne, huishouding, ziektepreventie, voorkoming van epidemieën en zoveel meer bij te brengen.

Een leven van onthechting

Vroeg opstaan, dagelijks ochtendgebed, gezamenlijke sobere maaltijden, levend onder het alziende oog van een stipte overste, gespeend van ontspanning en omgang met de buitenwereld, dat alles vormde de omkadering van de dagelijkse taak van deze talrijke vrouwen die hun leven hadden toegewijd aan God en evenmens. De drie plechtige geloften die zij vooraf ten overstaan van de door hen gekozen congregatie hadden afgelegd zijn ruimschoots gekend:

1) Gehoorzaamheid: volstrekte onderwerping aan de regels opgelegd door de gekozen religieuze congregatie en aan het gezag van de overste;

2) Bestendige zuiverheid: geen enkele geslachtelijke relatie wordt toegelaten;

3) Bestendige armoede: ongeacht hun onschatbare arbeidsprestaties wordt hun niet het minste inkomen toegekend.

Een bewuste keuze

Het kan niet helemaal worden uitgesloten dat sommige vrouwen die deze weg van nederige onthechting en totale dienstbaarheid gekozen hadden, die keuze niet hebben gemaakt in volle bewustzijn van de mogelijke voldoeningen die hun vrouwelijkheid in hun latere leven had kunnen bieden. Wanneer zij daar wel degelijk van bewust zijn geweest, dan wekt die keuze des te meer respect en bewondering op. En dat is dan nog veel meer het geval wanneer die optie heeft geleid tot een fatale afloop, zoals in de vele gevallen van onnoemelijke gruwel en gewelddadige dood die al te vaak het lot zijn geweest van een aanzienlijk aantal gewijde zusters tijdens de rampzalige crisissen die de dekolonisatie in Afrika hebben geteisterd (zie hieronder Mémorial van Gentinnes).

Het bezorgt ons een gevoel van onbehagen dat nog zo weinig aandacht wordt besteed aan de uitzonderlijke verdiensten van die ontelbare nederige weldoensters van de lijdende Afrikaanse mens. ■


In het weeshuis van Kolwezi


Een moderne materniteit


Kapel te Gentinnes ter ere van vermoorde religieuzen



CONTACTS

AMICALE SPADOISE
DES ANCIENS D'OUTRE-MER

Avec le soutien du centre culturel de Spa

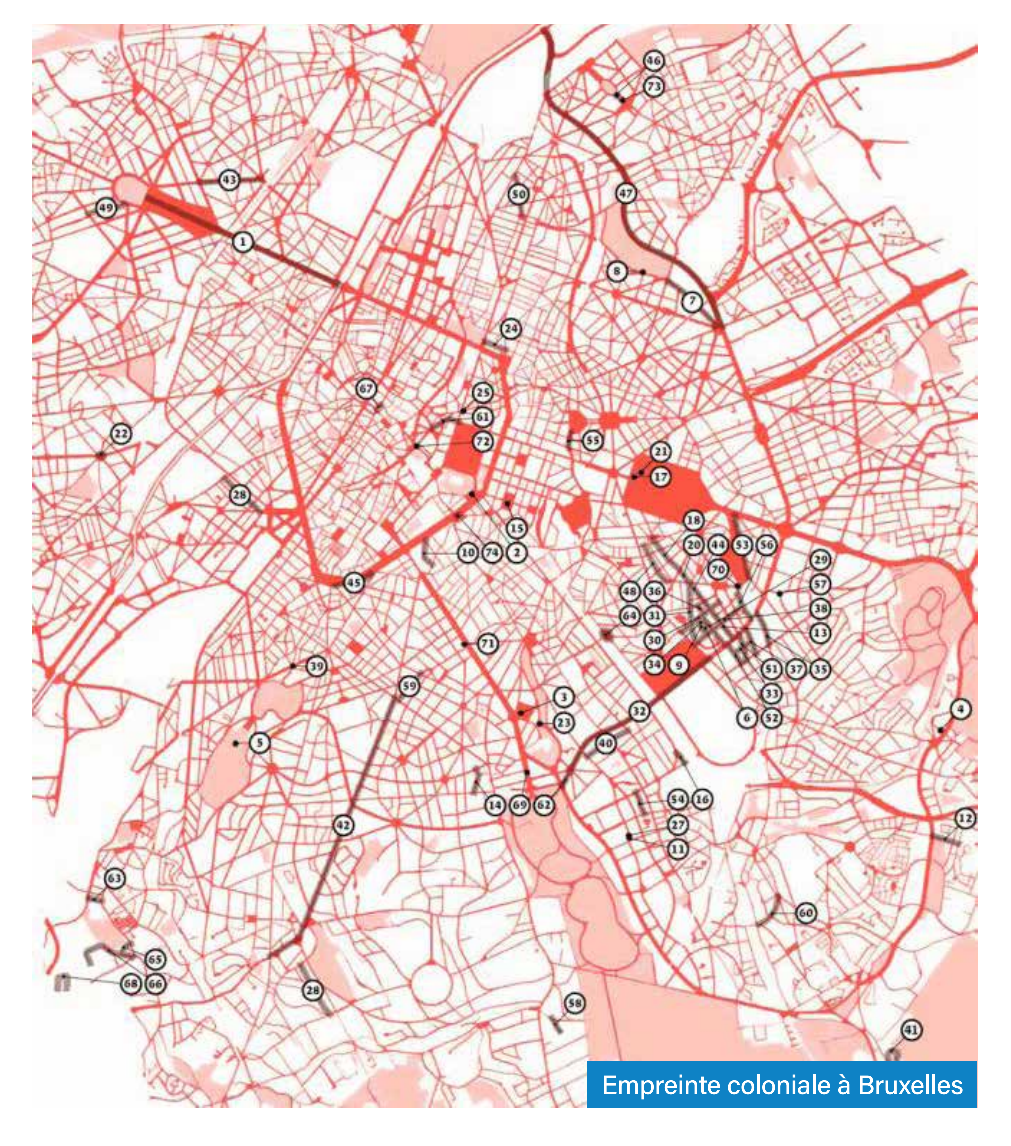


N°153

AGENDA DE L'ASAOM EN 2021

À l'heure où la crainte existe d'un troisième confinement il n'est pas possible d'esquisser le moindre programme pour le second trimestre de 2021. Les cercles qui l'avaient essayé ont été amenés à déprogrammer. Il reste l'espoir que la vaccination qui vient de commencer ramènera plus de normalité dans le pays et qu'il sera possible d'annoncer une rencontre, par lettre.

VARIA



Empreinte coloniale à Bruxelles



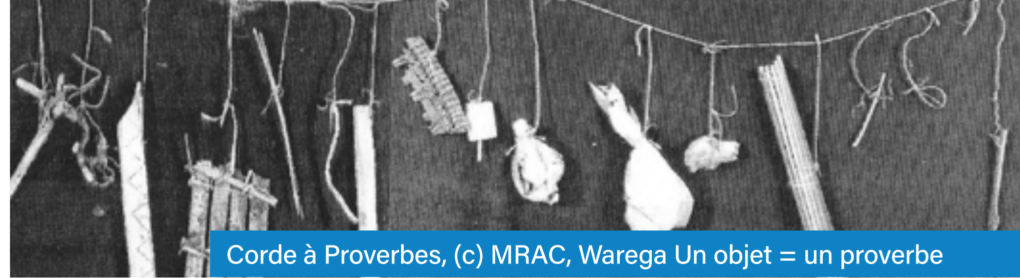


Tant que la pandémie ne nous lâche pas les basques, précaution et peur nous empêchent de vaquer pleinement à nos occupations qui sont de meubler les pages de la revue. Un article ne se conçoit généralement pas sans quelque déplacement. Par contre il y a suffisamment de matière à réflexion, surtout en cette période où le temps libre ne manque pas. Un peu à la manière de l'auteur du voyage autour de sa chambre équivalant à un voyage autour du monde.

DU DÉBOULONNEMENT

« Alors que l'on déboulonne les statues de Léopold II en Belgique, au Congo, des Congolais le présentent encore comme le premier chef de l'Etat qui a dessiné les frontières du pays. Sans doute que les Congolais du Congo se concentrent sur leurs propres défis urgents -et- que la diaspora est mieux informée sur le règne du deuxième roi des Belges. Et surtout qu'elle éprouve des ressentiments par rapport à des ►


Nyamko Ana Sabuni


Corde à Proverbes, (c) MRAC, Warega Un objet = un proverbe

discriminations notamment en matière d'embauche et de racisme, toujours présentes dans notre pays. Comme beaucoup d'historiens, je suis réticent à faire disparaître les témoignages du passé mais cela n'empêche pas qu'on érige d'autres statues ou qu'on dédie des rues, des places... ou un tunnel, à celles et ceux qui qui ont œuvré pour l'émancipation et l'indépendance de leur peuple. C'est pour moi la meilleure voie à suivre. C'est le racisme qu'il faut déboulonner. »

Propos extraits d'une interview accordée par le prof. V. Dujardin, parue dans *la Libre* du 06.12.20, recueillis par H. Gérard.

Voir en page 53, un plan de Bruxelles reprenant par numéro les vestiges coloniaux. Les connaisseurs de la ville sauront identifier la septantaine de sites.

D'UNE INTÉGRATION RÉUSSIE EN SUÈDE

Mme NYAMKO ANA SABUNI est la première personnalité noire à avoir accédé, en octobre 2006, au poste de Ministre en Suède. Née à Bujumbura en mars 1969 elle est originaire du territoire de Fizi, dans l'est de la RDC. Son père, un ancien chef muléliste en territoire de Fizi, s'était exilé au Burundi après la défaite de la rébellion de Mulele en 1965. En 1981, sa famille obtient l'asile politique et quitte Bujumbura pour s'installer en Suède. Elle est alors âgée de 12 ans. En Suède, Nyamko grandit entourée d'enfants suédois, ce qui lui donne l'occasion d'apprendre à parler couramment le suédois et de s'intégrer plus facilement, et probablement aussi de réussir dans ce pays. Après ses études en droit à l'Université d'Uppsala, elle va travailler comme avocate. Sa carrière connaîtra un revirement en 1998 lorsqu'un africain (Gérard Gbeyo) se fait assassiner par un Suédois raciste, dans la ville de Klippan. C'est là qu'elle prend la décision de s'engager en politique pour, dira-t-elle plus tard, "jouer un rôle dans l'intégration des Noirs au sein de la société suédoise". Elle va adhérer au Parti Libéral et très vite, elle se fait remarquer : (a) quatre ans après (en 2002), elle parvient à se faire élire députée du Riskdag (le Parlement suédois); (b) deux ans après (en 2004), elle devient membre du Comité Directeur du Parti Libéral; (c) deux ans après (en 2006), elle est nommée ministre de l'Égalité des genres et de l'Intégration dans le gouvernement de centre droit du conservateur Fredrik Reinfeldt. Elle a occupé ce poste pendant 7 ans, devenant ainsi la première personnalité noire à atteindre un tel niveau de responsabilités en Suède. En janvier 2013, elle décide de démissionner du gouvernement.

Mme Nyamko est mariée et mère de deux petits garçons, des jumeaux. Issue du village d'Ilakala, en territoire de Fizi (à une trentaine de kilomètres d'Uvira), elle a fait construire en 2011 un grand hôtel à Uvira dénommé "Villa Ilac" (en référence au village Ilakala), classé « 3 étoiles » par la Cellule Tourisme d'Uvira.

D'après Benjamin Babunga Watunu, in Si nous parlions d'Histoire ? sur Facebook

DE LA DÉFINITION DU MUSÉE SELON L'ICOM

« Les musées sont des lieux de démocratisation inclusifs et polyphoniques, dédiés au dialogue critique sur les passés et les futurs. Reconnaissant et abordant les conflits et les défis du présent, ils sont les dépositaires d'artéfacts et de spécimens pour la société. Ils sauvegardent des mémoires diverses pour les générations futures et garantissent l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples. Les musées n'ont pas de but lucratif. Ils sont participatifs et transparents, et travaillent en collaboration active avec et pour diverses communautés afin de collecter, préserver, étudier, interpréter, exposer, et améliorer les compréhensions du monde, dans le but de contribuer à la dignité humaine et à la justice sociale, à l'égalité mondiale et au bien-être planétaire. » ...

« La définition du musée doit être ancrée dans la pluralité des visions du monde et des systèmes de pensée et non dans une tradition scientifique occidentale unique. »

Extraits des *Recommandations préparatoires pour une nouvelle définition du musée*, Conseil international des musées (ICOM°), 2018

DES QUATRE PILIERS DE LA CRITIQUE HISTORIQUE

La règle d'or pour une approche correcte du document que nous comptons exploiter, qu'il appartienne à un lointain passé ou qu'il soit contemporain, implique les quatre démarches critiques suivantes :

1. critique de provenance : établir qui est l'auteur du document ;

2. critique d'interprétation : cerner le sens que l'auteur donne à son propos ;

3. critique de sincérité : établir que l'auteur ne tente pas de tromper ;

4. critique d'exactitude : s'assurer que l'auteur ne se trompe pas.

DE LA SAGESSE AFRICAINE

Ceci n'est pas un rébus mais une corde à proverbes africaine, chaque objet valant proverbe, en usage chez les Warega (captée au MRAC). ■

HOMMAGE POSTHUME À MARCEL JANSSENS

L’absence d’événements propres à l’association offre une belle occasion pour ouvrir nos colonnes à la parentèle de nos membres. Le récent décès du frère de notre membre Elisabeth Janssens ouvre la nouvelle rubrique et renoue quelque peu avec l’ancienne consacrée aux portraits des membres.

Le premier hommage a valeur d’exemple, il évoque la figure d’un grand commis de l’Etat, né au Congo avant 1960 et entré au service de la coopération belge après 1960.

La rédaction tient à remercier Elisabeth pour l’effort soutenu qu’elle a fait pour réunir la documentation.

PAR FERNAND HESSEL - PHOTOS DE L’ALBUM FAMILIAL

Marcel Janssens est né au Congo belge le 23 mai 1928 à Matadi. Son père y était actif, depuis 1922, dans la société de transports Manucongo, qui deviendra l’OTRACO. Il vint se marier en Belgique en 1927 pour reprendre en couple le chemin de la ville portuaire.

Le hasard a voulu que Marcel vienne au monde au moment où sévissait au Bas-Congo l’épidémie de fièvre jaune et qu’il le quitte pour l’autre monde au moment où en Belgique sévit la pandémie du COVID, sans qu’aucune des deux épidémies ne l’atteigne.

À sa naissance, l’infirmier noir de la maternité déclara que Marcel reviendrait au Congo et serait un ami pour les Noirs. Les deux prophéties se réaliseront pleinement.

Dans les années trente il fallait au moins dix enfants pour qu’on construise une école primaire. Par chance le nombre fut atteint et à six ans Marcel fut parmi les pionniers d’une école toute neuve.

Six ans plus tard il quitta le cocon familial pour rejoindre l’internat du collège Albert à Léopoldville où il accomplira ses six années d’humanités gréco-latines.

Puis ce fut le départ vers la mère-patrie. À l’université catholique de Louvain il entama une licence en sciences politiques et coloniales. Il y retrouva ses camarades au sein de l’ALUCOL qui regroupait les étudiants dont les parents étaient en Afrique, créant ainsi des liens qui ne feront que se consolider durant toute sa vie. ►



1



3



2



4



6



5

Son service militaire accompli, il épouse en 1954 Paula Kranen, née au Congo comme lui, qui lui donnera quatre enfants : Paul, Michel, Brigitte et Philippe, tous bien installés dans la vie active. Les deux premiers sont nés au Congo durant les termes qu'il y fera dans l'administration et les deux autres en Belgique. Ensemble ils offriront aux parents, 9 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Prêt pour l'insertion dans la vie professionnelle, le couple opte tout naturellement pour une carrière dans son pays natal, à Bukavu d'abord (1954-1957), puis à l'approche de l'indépendance à Matadi.

C'est ainsi qu'en 1960, sous la menace des insurgés, Marcel se trouve piégé dans l'hôtel Métropole, où se sont réfugiés les expatriés. Sur instruction de Kasavubu et de Lumumba, ceux-ci se trouvent embarqués pour la Belgique. À l'escale de Loanda, Marcel quitte le bord pour aller se mettre au service de l'ambassade de Belgique fortement sollicitée par les réfugiés.

Pour les 'exilés' du Congo l'heure des choix sonne : soit rester en Belgique ou s'installer ailleurs qu'au Congo, soit tout tenter pour se mettre au service de son pays natal. Marcel était de ceux qui ne voulaient pas abandonner le Congo.

Comme la Belgique elle-même tentait de renouer avec son ancienne colonie, il fut très vite question de jeter les bases d'une coopération. Le ministère des colonies se mua progressivement et résolument en ministère de la coopération.

Marcel ne tarda pas à se faire engager à l'AGCD (Administration générale de la Coopération au développement), l'appareil administratif du ministère qui continuera à jouir d'une certaine autonomie jusqu'à son incorporation au Ministère des Affaires étrangères au début du troisième millénaire.

Il y fera la totalité de sa carrière belge. Et la quittera en 1993, avec le grade de directeur, pour une retraite bien méritée.

Pendant toutes ces années vouées à l'administration de la coopération, il s'est surtout illustré dans l'accueil des stagiaires congolais et autres, optimisant leur formation accompagnée de visites de terrain, et dans celui des boursiers, très nombreux durant les premières décennies après l'indépendance du Congo.

Sa renommée alla bien au-delà de sa capacité administrative ; il entra dans l'histoire du microcosme de la coopération pour son profond humanisme. Il fut au sens noble que l'on donne à cette appellation un véritable commis de l'Etat.

À beaucoup d'égards, sa véritable patrie est restée le Congo. ■













1. Premiers enfants scolarisés à Matadi en 1953. Marcel et sa petite soeur au milieu / 2. Le jeune Marcel en 1936 / 3. Marcel au camp scout à Madimba, en 1943 / 4. Internes du Collège Albert à Léopoldville, en juillet 1947 / 5. En rhéto au collège Albert. Marcel 2ᵉ à partir de la droite / 6. Marcel à l'Université catholique de Louvain, en 1948, coiffé de la toque emblématique / 7. Le jour du mariage de Marcel avec Paula Kranen, en 1954 / 8. Visite rendue à son fils Paul, médecin à Kangu, sous le pont Maréchal à Matadi en 1988 / 9. Photo de famille / 10. Réunion annuelle anciens du collège Albert et du lycée du Sacré-Coeur à Bruxelles, en 2004 / 11. Les bureaux de l'AGCD dans la tour du Champ de Mars, sous la tête du cheval de Léopold II © F. Hessel / 12. Adieux à l'AGCD en 1993 © F. Hessel)







AGENDA DU CRAA EN 2021

Le CRAA, comme la plupart des autres cercles d'anciens d'Afrique, attend avec quelque impatience que le Gouvernement rende la liberté totale aux associations, afin qu'elles puissent réunir leurs membres pour des rencontres pleinement conviviales. Seules les associations comme Mémoires du Congo et URBA, disposant de plus de moyens et de technicité, ont poursuivi leurs activités, sur le mode virtuel et sous forme de webinaires.

Et par bonheur, celles qui gratifient leurs membres d'une revue trimestrielle n'ont pas déposé la plume ; c'est le cas du CRNAA, de l'ARAAOM, de l'APKDL, des Vis paletots… et bien sûr de MDC.

Toutes les relations n'ont donc pas été rompues.

Il est trop tôt pour communiquer d'ores et déjà un agenda pour les mois à venir de 2021. Croyez bien que le conseil d'administration le regrette

Il va sans dire que dès que les barrières seront levées, le conseil concoctera un programme qu'elle communiquera par voie de circulaire.

En attendant la rédaction se voit contrainte de se limiter à livrer à ses lecteurs de quoi nourrir leur culture africaine. Voici donc la suite de l'article Histoire du Congo chronologique et thématique, entamé dans le n° précédent.

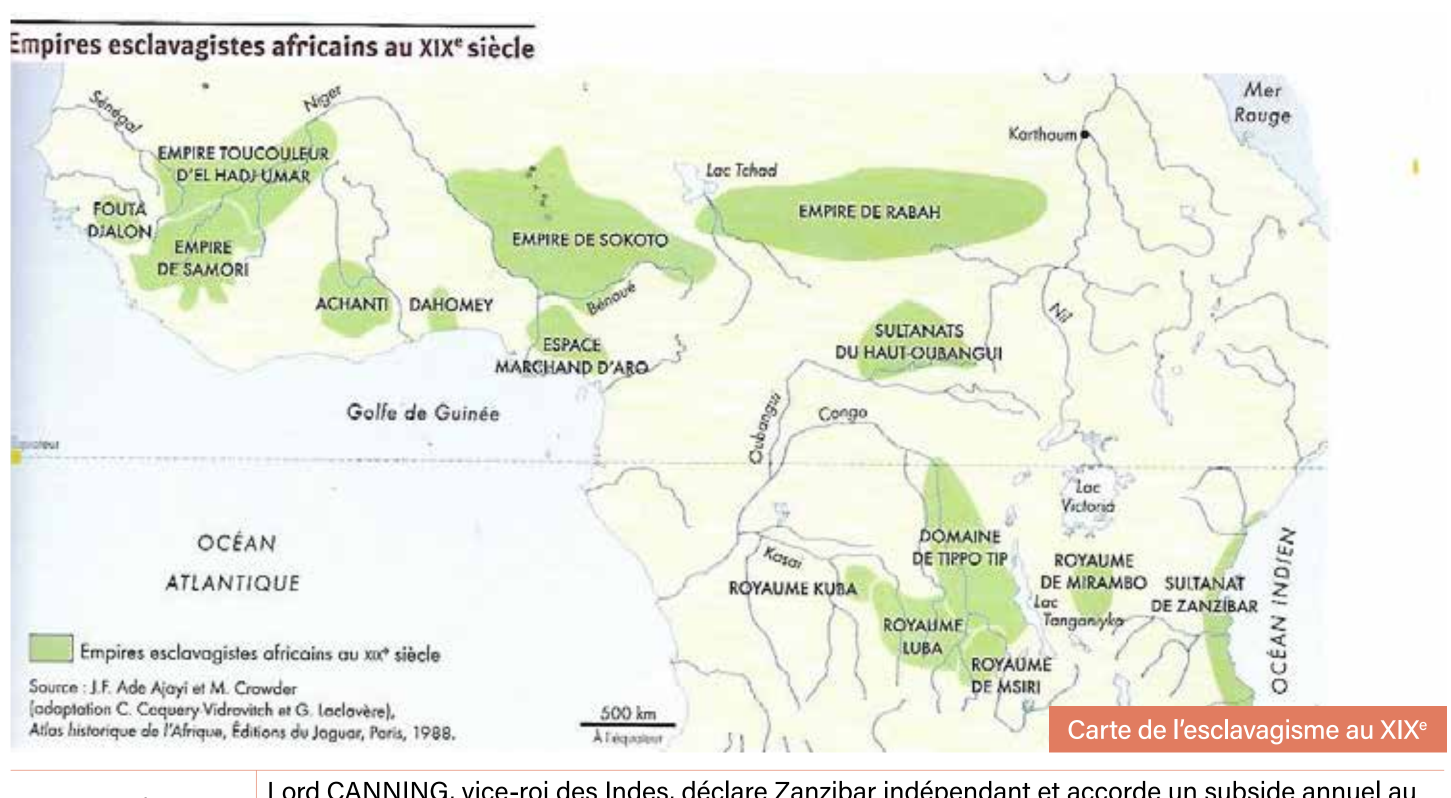
Un fois de plus nos remerciements vont à Robert Van Michel pour sa patiente quête d'informations sur le passé des pays qui nous sont chers au cœur de l'Afrique. ■

HISTOIRE DU CONGO
ESQUISSE CHRONOLOGIQUE & THÉMATIQUE N°2

PAR ROBERT VAN MICHEL

+1816 (9/9/1816 au 4/10/1816)	L'expédition du capitaine TUCKEY (GB) (août 1776 à 4/10/1816) chargé de mission par l'Amirauté britannique, en remontant le fleuve Congo sur 210 km perd en moins de deux mois 21 membres sur 48, par malaria (ou paludisme).
+1820	La quinine, alcaloïde actif du quinquina, est isolée par PELLETIER et CAVENTOU, et son efficacité ne sera établie que vers +1900. Début de la prévention en +1908
+1820±	« Génial politique et fou sanguinaire, SHAKA, chef Zulu, fit un jour éventrer une centaine de femmes se trouvant aux divers stades de la grossesse, afin de se livrer à un examen des fœtus qu'elles portaient. Dans la capitale royale, les condamnés à mort pouvaient être exécutés par strangulation, lapidation, noyade, empalement, éviscération… ou être jetés en pâture aux crocodiles ou enfermés en compagnie de fauves affamés ». B. LUGAN, Afrique, l'Histoire à l'endroit, Ed. PERRIN (+1989).
+1820	Conquête du Soudan par MEHEMET-ALI, vice-roi d'Egypte
+1822	La Société générale de Belgique est fondée par le roi GUILLAUME de Hollande
+1823	Le lac Tchad est reconnu par Hugh CLAPPERTON (Ecossais) (18/5/1788 à 13/4/1827) et il est le premier à visiter Kanoh, Kachena et Sakatou dans l'empire des FELLATAHS
+1823	Utilisation du caoutchouc dans la fabrication des imperméables par MACKINTOSH

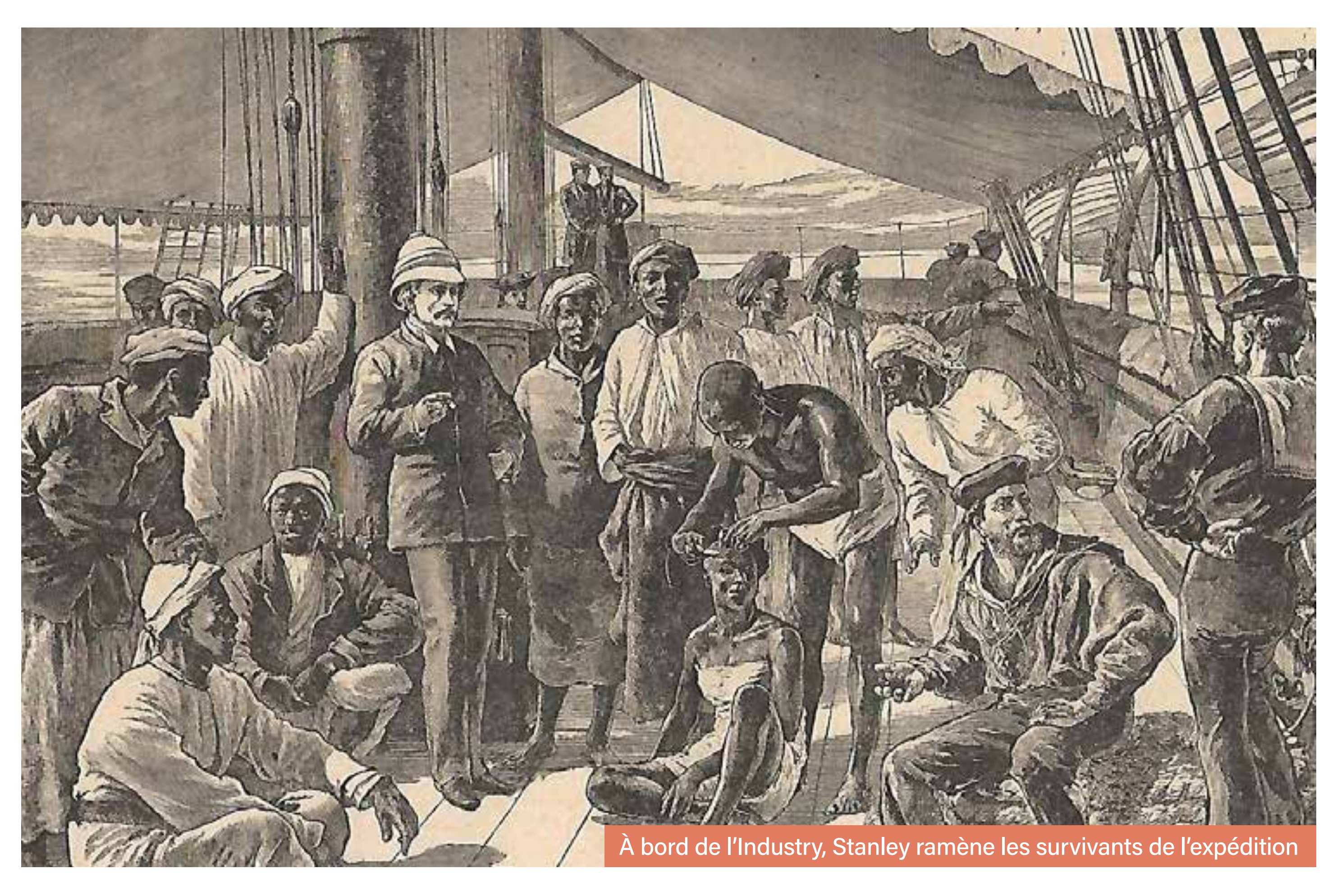
+1825+	Empire LUNDA KIMWIMBA NGOMBE (Apogée) Expansion vers l'Est (Bakemba, Balomotwa) Razzias vers le Bangwelo
+1830	Les Arabes d'Oman, déjà installés sur l'île de Zanzibar, établissent un poste, pour le trafic d'esclaves et d'ivoire, à Tabora en Tanzanie (ou en 1820). En +1840 ils s'installent à Ujiji (Udjiji) sur la rive du lac Tanganyika, (le 10/11/1871 STANLEY y retrouvera LIVINGSTONE (19/3/1813 à 1/5/1873). Ils traversent le lac et pénètrent dans la forêt du Maniema jusqu'au Lualaba en +1863
+1832	Le Sultan Seyyid SAÏD (mort en 1856) transfère sa capitale de Mascate à Zanzibar et en 1837 reprend Mombasa aux rebelles arabes
+1835 à +1899	Périodes de sécheresse répétées en Angola, Congo et Afrique Orientale
+1835	Constitution de la N.A.H.V. (Nieuwe Afrikaansche Handels-Venootschap)
+1840	Les esclavagistes arabes sont installés sur la rive orientale du lac Tanganyika et ravagent la région. Les explorateurs anglais BURTON et SPEKE les rencontrent en 1858 implantés à Ujiji et à Uvira (rive occidentale du Tanganyika) avec leur commerce florissant d'esclaves et d'ivoire
+1840 et +1842	Pons d'ARNAUD (FR) (1811+1884), géographe, explore le Haut-Nil de Khartoum au confluent du Barh-el-Ghazal et en 1858 PETHERICK atteint le 4° parallèle Nord aux environs de Gondokoro
+1846 à +1856	LIVINGSTONE David (Ecossais) (19/3/1813+1/5/1873), missionnaire protestant, traverse l'Afrique Centrale de l'Angola au Mozambique. Le 1/6/1849 avec sa femme et ses 3 enfants et les Anglais W. OSWELL et MURRAY il traverse le désert de Kalahari et atteint le lac Ngami Le 31/5/1854 il séjourne malade à Saint-Paul de Luanda en Angola En septembre 1854 il retraverse l'Angola, regagne le fleuve Zambèze et en découvre les chutes le 15/11/1855. Il arrive sur la côte du Mozambique en mai 1856 et rejoint l'Angleterre En 1858 il revient au Zambèze et découvre le 16/9/1859 le lac Nyassa Il perd sa femme au Zambèze le 27/4/1862 Le 28/1/1866 il se retrouve à Zanzibar sans aucune mission du gouvernement et arrive le 1/4/1867 au sud du lac Tanganyika Le 8/11/1867 il découvre le lac Moero, voyage beaucoup, et revient, à bout de forces, en octobre 1871 à Udjidji sur la rive orientale du Tanganyika
+1848(11/5) et 1849	REBMANN et KRAFT, missionnaires allemands découvrent les monts Kilimandjaro et le Kenya
+1849	David LIVINGSTONE (Ecossais) (19/3/1813+1/5/1873) reconnaît le bassin du Zambèze et approfondit son exploration en +1858 en découvrant le lac Nyassa (au Malawi). Il atteint Dilolo et aboutit à Saint-Paul de Luanda d'où il entre en Europe.
+1850 à +1903	À l'époque de MSIRI on évalue la production de fils de cuivre à 10 à 15 tonnes par an (300.000 tonnes par an en 1953).
+1851	BARTH Heinrich (Prusse) (16/2/1821 à 25/11/1865) revient au lac Tchad explorer tous les affluents et la ville d'Adamawa.
+1853	Richard BURTON et John SPEKE partent à la recherche des sources du Nil.
+1853	Le docteur-explorateur LIVINGSTONE est victime de sa première crise de malaria, toujours sans remède.
+1855	Lors de son premier discours au Sénat le duc de Brabant, futur roi LEOPOLD II, clame : « Nous devons montrer le drapeau national par toute la Terre. Une Nation jeune doit être entreprenante et doit toujours aimer le progrès ».
+1855 (15/11)	LIVINGSTONE (GB) (+19/3/1813/+1/5/1873) découvre les chutes du Zambèze (en Zambie) et les baptise « VICTORIA FALLS ». Elles font 1.700 mètres de large sur 100 mètres de haut et déversent 600 millions de litres par minute.
+1856	Emile BANNING lance un appel à l'Europe pour la suppression du trafic d'esclaves.
+1857	BURTON et SPEKE naviguent sur le Tanganyika et en 1858 SPEKE, seul, atteint le lac Victoria.
+1858 à +1864	Le docteur explorateur/missionnaire David LIVINGSTONE (GB) effectue un second voyage en Afrique Centrale. Le troisième, et le dernier, se fera de +1866 à +1873.
+1858(14/4)	Les explorateurs major Richard Francis BURTON (1821+1890) et capitaine John Hanning SPEKE (1827+1864) (GB) découvrent, à Udjiji, le Lac Tanganyika. (voir +1830 pour les Arabes).Ils accostent pour la nuit à ce qui deviendra Nyanza-Lac sur la berge de l'Urundi mais à l'aube fuient pour éviter l'hostilité des Barundis.En juillet-août (3/8)1858, SPEKE, explorant seul le Lac Nyanza (Victoria), (68.000 km^2) affirmera, à juste titre (confirmé en +1871), que le Nil blanc sort de ce lac (et non du Tanganyika comme le prétend BURTON). Ils retournent, à deux, à Zanzibar, en mars 1859



Carte de l'esclavagisme au XIXe

+1859/1860	Lord CANNING, vice-roi des Indes, déclare Zanzibar indépendant et accorde un subside annuel au Sultan Seyyid MAJID.
+1860 ±	À cette époque, à Zanzibar, environ 60.000 esclaves par an sont vendus au marché public et exportés. En +1873 les Anglais interdiront l'exportation des esclaves.
+1860	Fondation de Nyangwe par les Arabes.
+1861	L'explorateur SPEKE (GB) est le premier qui approche le Rwanda sans y pénétrer.
+1861(printemps)	MONEY, avocat britannique à Calcutta, publie à Londres « *Java or how to manage a colony* ». Le duc de Brabant, futur LEOPOLD II (de 1865 à 1909) lit le livre avec enthousiasme en novembre 1861. L'ouvrage renforce encore sa conviction de l'utilité d'une colonie pour la Belgique inspirée du modèle hollandais.
+1862	SPEKE et GRANT traversent l'Ouganda et descendent le Nil avec Sir Samuel BAKER.
+1862	Il faut 43 jours au Congo pour aller à pied de Matadi à Léopoldville. En 1898 par le train il faudra 2 jours ; 500 frs en première et 50 en seconde. La vitesse maximum est de 25 km/h avec 3 voitures, ou wagons, de 10 tonnes ; la vitesse commerciale est de maximum 20 km/h. Locomotive-tender à 3 essieux de ±26,5 tonnes.
+1862	Fondation de l'ordre des Pères de Scheut.
+1864 (14/3)	Découverte du lac ALBERT (époux de la reine VICTORIA) par le voyageur Samuel BAKER (GB) (8/6/1821+1893(30/12) et sa femme Flora en remontant le Nil. Retour à Khartoum en mai 1865.
+1867	Découverte du diamant au Griqualand et de l'or en +1877 au Transvaal.
+1867	E.D.YOUNG, officier de marine en expédition pour retrouver LIVINGSTONE, atteint le lac Malawi (nom actuel du lac Nyassa) et la preuve que Livingstone est vivant.
1867	LIVINGSTONE (19/3/1813 à 1/5/1873) (GB) découvre : → la source du fleuve Congo, explore le lac Nyassa ; → le lac Moëro (le 8/11), entre le Shaba au Congo et la Zambie ; → séjourne à Udjidji, traverse les forêts du Maniema jusqu'au fleuve Lualaba, retourne à Udjidji où il rencontre STANLEY (1841(28/1)+1904(10/5) le 10/11/1871, sous un manguier.
+1868+-	Le naturaliste Georg SCHWEINFURTH (Allemand) (1836+1925) après avoir exploré l'Egypte, l'Ethiopie et le Haut Nil, découvre l'Uélé. Il étudie les Mangbetus et les Azande. En 1871 à la cour du roi mangbetu MUNZA il rencontre en garde-corps les Pygmées Aka de l'Ituri.
+1868	Fondation par l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie de la Société des missionnaires d'Afrique, les Pères Blancs ; en 1869 les Sœurs Blanches. En janvier 1879 première mission des Pères blancs au lac Tanganyika.
+1869	David LIVINGSTONE (19/3/1813 à 1/5/1873) (Ecossais), missionnaire et explorateur écossais, atteint le lac Tanganyika en Afrique Centrale. STANLEY (GB) journaliste envoyé par Gordon BENNETT éditeur du New York Herald le retrouvera le 10/11/1871, en fin d'après-midi, à Udjiji (au Burundi), au bord de ce lac, lors d'une rencontre célèbre : « Docteur LIVINGSTONE je présume ? » « Oui »

+1869	NACHTIGAL Gustav (Allemand) (23/2/1834 à 20/4/1885) parti de Tripoli atteint le Tibesti et puis le Darfour.
+1870	L'explorateur Georg SCHWEINFURTH (Allemand) (1836+1925) explore le Haut-Uele après avoir remonté le Nil et découvre les Pygmées (Bambutis) dans les forêts de l'Ituri (Congo). MIANI (Vénitien) explorera cette région en +1871 et y mourra en 1872
+1870	POPELIN fonctionnaire de l'Etat du futur Congo Belge effectue, avec ses porteurs, le trajet de Tabora (Tanzanie) à Karéma (lac Tanganyika) du 3/11 au 9/12, soit en 35 jours, ce qui constitue un record en saison des pluies.
+1870	JUMBE, chef local au Malawi, vassal du sultan de Zanzibar, exporte ± 10.000 esclaves par an. En tout c'est ± 100.000 esclaves par an qui embarquent de ces plages de la côte ouest du lac, à bord de gros dhows, pour la côte tanzanienne. De là, ils marchaient enchaînés en caravanes, à la merci des pillards, de la malaria, des troupes de lions. Ceux qui ne portaient pas d'ivoire étaient bâtés de troncs afin qu'ils ne fuient pas. Trente mille d'entre eux mouraient en chemin, les traînards et les malades étaient impitoyablement abattus... Mais le calvaire n'était pas fini. De Kilwa ou de Dar es-Salaam, ils rembarquaient pour un périlleux voyage vers Zanzibar dans des conditions innommables gisant dans leurs excréments parmi les cadavres, sans eau ni nourriture, pour être vendus par le noble sultan aux pays du Moyen-Orient et à l'Inde. LIVINGSTONE prêcha contre ce sinistre commerce et négocia avec JUMBE une trêve en 1863. (Lire Africa Trek de Sonia et Alexandre POUSSIN Ed. Laffont 2004)
+1870	Dans le royaume du Katanga ravagé par des luttes intestines et les incursions esclavagistes, le docteur LIVINGSTONE ne rencontre qu'un chef détesté KAZEMBE VII, assassiné en 1872 par des Arabes, et ses sujets.
+1870	LIVINGSTONE découvre le lac Moëro.
+1870	Empire LUBA KASONGO KALOMBO, royaume réduit aux dimensions originelles (1570). Intrusions des Arabisés.
+1871(6/1)	STANLEY (né le 28/1/1841) arrive à Zanzibar pour préparer sa première expédition qui comportera 192 personnes dont 54 à partir de Tabora. KIRK, ami de LIVINGSTONE, et consul de Zanzibar, envoie une dizaine d'hommes et du matériel à Ujiji pour Livingstone.


À bord de l'Industry, Stanley ramène les survivants de l'expédition



COOPÉRATION DU GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG AVEC LE CONGO

La contribution luxembourgeoise au bon fonctionnement du Congo débute dès la fin du XIXe siècle

PAR ROLAND KIRSCH

AVANT 1960

Dans les 150 premiers compagnons de Stanley se trouve déjà un Grand-Ducal, le lieutenant Nicolas Grang. Arrivé au Congo en mars 1882, avant la fondation de l'EIC, il participe aux premières campagnes anti-esclavagistes, mais meurt de fièvre en mars 1883 à Léopoldville à l'âge de 26 ans.

Dès le début du siècle passé, 30 Grand-Ducaux oeuvrent dans la construction de la première ligne de chemin de fer du Congo, entre Matadi et Léopoldville. Cette particularité professionnelle est liée au fait que beaucoup d'entre eux proviennent des villes minières et métallurgiques du Grand-Duché : Esch sur Alzette, Differdange, Bascharage et Pétange. Leur supérieur hiérarchique, Nicolas Cito, devient même administrateur-délégué de la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo. En 1927, il est nommé consul général du Grand-Duché à Bruxelles. À la fin de sa vie, il finance la reconstruction de son école primaire à Bascharage, qui porte encore son nom aujourd'hui.

Entretemps, en 1908, la Belgique hérite du Congo, qui prend le nom de Congo belge.

Après la première guerre mondiale, les Luxembourgeois sont assimilés aux Belges dans la colonie. Cette égalité apparente découle de la conséquence juridique de la création de l'Union douanière et économique belgo-luxembourgeoise de 1922, qui permet aussi à la Belgique de constituer un noyau grand-ducal pro-belge dans la colonie... pour préparer une annexion pure et simple du Grand-Duché par la Belgique !

Dans ce contexte, beaucoup de Luxembourgeois deviennent fonctionnaires dans la colonie (37 en 1940, 80 en 1960), et nombre d'entre eux se font naturaliser pour obtenir un avancement. Seuls les postes de gouverneur général et de membre de la Force Publique sont interdits.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, 287 Luxembourgeois vivent au Congo et 600 y résident en 1960.

Dans la foulée de cette Union douanière, le gouvernement luxembourgeois, à défaut de s'engager officiellement, soutient la création d'associations coloniales : le Cercle Colonial Luxembourgeois (CCL) en 1926, et l'Alliance coloniale Luxembourg-outremer (LUXOM) en 1951. Il invite les Luxembourgeois à travailler au Congo ; les médecins et les étudiants issus de l'Université coloniale d'Anvers sont visés, mais aussi les entrepreneurs, comme les dirigeants de la boulangerie industrielle des frères Delvaux, les huileries du Congo ou la Compagnie du Kasaï.

Comme chaque provincial belge, le Luxembourgeois tient au maintien de son identité. Une tradition conviviale et culturelle annuelle – le 23 juin – se développe dans les principales villes congolaises pour célébrer la fête nationale autour d'un vin de Moselle. La



Revue mensuelle grand-ducale des missions, Heimat, avec le portrait du Père Dehon, fondateur de la congragation

diffusion sur ondes courtes de Radio-Luxembourg est reçue au Congo, de même que les bulletins d'information des associations coloniales. Plusieurs ministres luxembourgeois se rendent au Congo : Joseph Bech en 1948 et Pierre Dupong en 1953.

C'est au niveau des missionnaires catholiques que le Congo se distingue. En 1958, à Stanleyville (Kisangani), Mgr Kinsch, dans la colonie depuis 1926, y devient même archevêque et prend la nationalité belge. La plupart des missionnaires luxembourgeois venaient de la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur et étaient formés à Clairefontaine, village frontalier entre Arlon et Luxembourg, à l'Ecole Apostolique. Le précédent Président de la Commission Européenne et ►

ancien Premier ministre grand-ducal, Jean-Claude Juncker, y fit ses études.

APRÈS 1960

Le 30 juin 1960, le ministre des Affaires Economiques luxembourgeois, Paul Elvinger, assiste à la cérémonie d'indépendance de la colonie à Kinshasa. Il loue, publiquement, à cette occasion, auprès du Roi Baudouin, l'œuvre civilisatrice de la Belgique.

Fin juillet de la même année, malheureusement, 40.000 Européens dont 132 Luxembourgeois sont déjà rapatriés en Belgique en raison des premiers troubles.

Le gouvernement luxembourgeois qui a soutenu l'engagement de ses compatriotes en Afrique, se sent moralement obligé de les assister dans l'adversité.

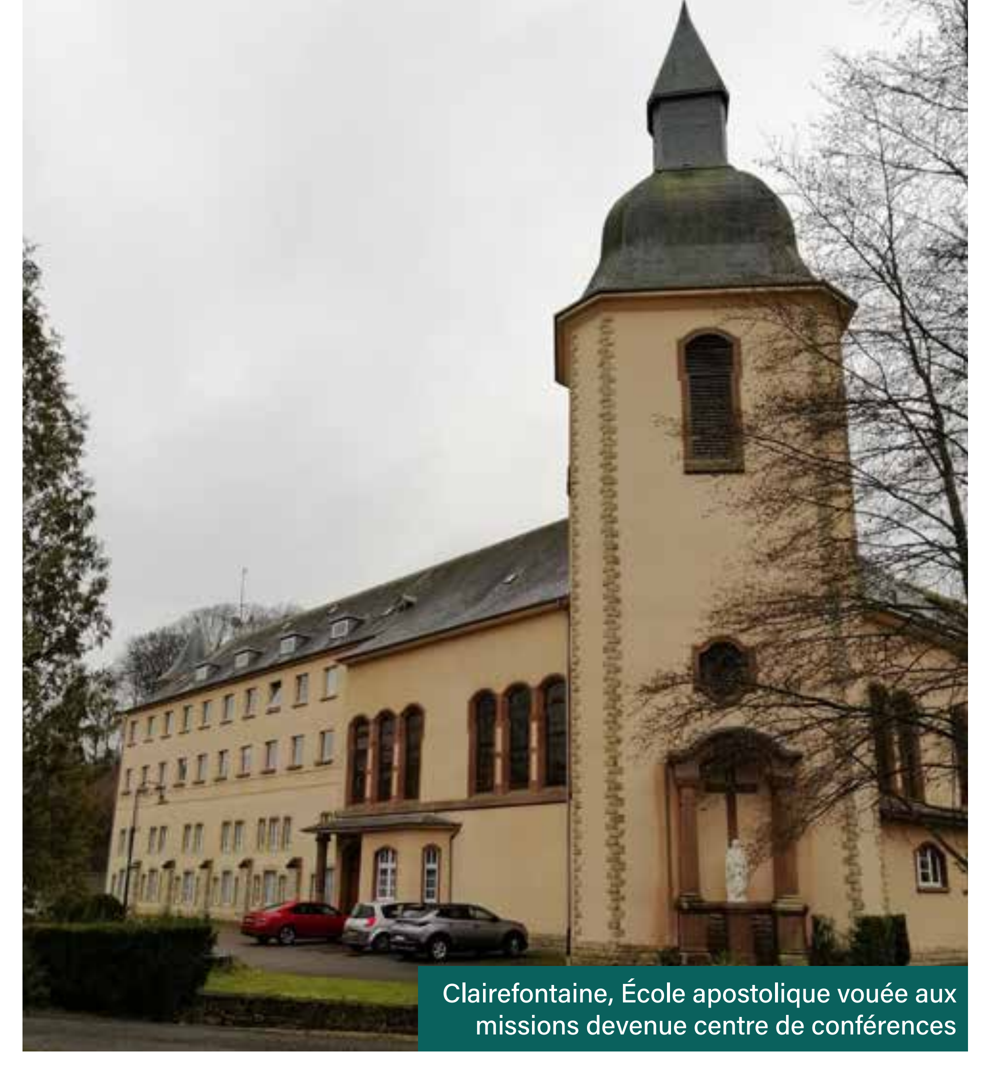
C'est le consul luxembourgeois à Léopoldville (Kinshasa), l'homme d'affaires Armand Delvaux, qui défend ses compatriotes exilés auprès des autorités grand-ducales, afin de les faire réintégrer dans l'administration grand-ducale ou celle de l'ONU. Il y est aidé par les deux associations CCL et LUXOM ainsi que par les œuvres caritatives de la Grande-Duchesse Charlotte.

Pour l'anecdote, Mgr Kinsch est autorisé à reprendre sa nationalité luxembourgeoise après l'indépendance.

Si après celle-ci, le gouvernement luxembourgeois montre un distanciement apparent avec le nouveau Congo, le ministre des Affaires Etrangères, Eugène Schaus, sur la question spécifique du Katanga indépendant, fin 1960, se garde de se positionner négativement, et, partant, paraît ainsi cautionner ce statut… de paradis minier.

En 1963, il ne reste plus que 155 Luxembourgeois au Congo.

L'assassinat de 8 missionnaires luxembourgeois, formés à Clairefontaine, par les rebelles « mulélistes » à Kisangani en 1964, réduit provisoirement la coopération religieuse.



Clairefontaine, École apostolique vouée aux missions devenue centre de conférences



Centre volcanologique de Goma, financé en partie par le Luxembourg

AUJOURD'HUI

Actuellement, le Grand-Duché considère qu'à travers le système colonial belge auquel il a participé, le pays a compris la nécessité d'entretenir des relations profondes avec le continent africain et ses habitants.

À titre d'exemple, la station de recherche et de prévention des séismes de Goma, au pied du dangereux volcan Nyiragongo, au Kivu, est financée en partie par le Luxembourg.

Au niveau de notre association provinciale, le RCLAGL (Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs) a lui aussi entamé un resserrement de l'amitié avec le Grand-Duché en organisant une première réunion conviviale le 1er mars 2020 au restaurant La Métisse à Luxembourg (voir n°53 de la revue, p.54).

Ces liens ne manqueront pas de se confirmer dans les mois à venir. ■

ADMINISTRATIONS DES CERCLES PARTENAIRES



Président :	Fernand Hessel	**Rédacteur de la revue Contacts :**	Fernand Hessel - Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74 - Mail : fernandhessel@gmail.com
Vice-président :	José Welter	**Siège social :**	ASAOM - Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)
Trésorier :	Reinaldo de Oliveira Place Achille Salée, 9 - 4900 Spa Tél. 087 56 07 45 & 0477 75 61 49 Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com	**Nombre de membres :**	Au 31.12.20 : 92
Secrétaire & Porte-drapeau :	Françoise Devaux Tél. 0478 46 38 94 / 02 345 88 60	**Président d'honneur :**	André Voisin
Vérificateur des comptes :	José Welter	**Membres d'honneur en 2020 :**	Mme Nelly Bultot, Mme Marcelle Charlier-Guillaume, Mme Odette Craenen-Hessel, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme André & Michèle Voisin-Kerff, M. et Mme André et Thérèse Schram-Hessel, M. José Welter
Autres membres :	Marie-Rose Utamuliza	**Compte :**	**BE90 0680 7764 9032**



Président :	Freddy Bonmariage freddy.bonmariage@gmx.com 086 40 12 59 - 0489 417 905	**Autres membres :**	Henri Bodenhorst, Pierre Cremer, Didine Voz
Vice-président :	Guy Jacques de Dixmude	**Rédacteur de la revue Nyota :**	Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com
Secrétaire & Trésorier :	Herman Rapier hermanrapier@skynet.be rue Commanster, 6, 6690 Vielsalm. 080 21 40 86	**Siège social :**	CRAA - Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
		Nombre de membres :	Au 31.12.20 : 42
		Président d'honneur :	Roger Marquet
Porte-drapeau et Fêtes :	Denise Pirotte	**Compte :**	**BE35 0016 6073 1037**
Vérificateur des comptes :	Paul Chauveheid		



Président :	Roland Kirsch	**Éditeur du Bulletin :**	Roland Kirsch
Vice-président :	Gérard Burnet	**Siège social :**	RCLAGL - 1, rue des Déportés - 6780 Messancy - Tél : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90 – Mail : kirschrol@yahoo.fr
Secrétaire & Trésorier :	Anne-Marie Pasteleurs		
Vérificateur des comptes :	Marcelle Charlier-Guillaume	**Nombre de membres :**	Cercle en formation
Autres membres :	Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter	**Présidents d'honneur :**	Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
		Compte :	**BE07 0018 1911 5566**

NÉCROLOGIE

L'ASAOM a le pénible devoir de porter à la connaissance de ses membres le décès de Dorothée Seffer-Copoix le 5 février 2021. La situation sanitaire n'a pas permis de participer aux funérailles. Par le bais de la revue, au nom de tous les membres, le conseil d'administration présente aux familles éprouvées ses sincères condoléances.



Bien qu'il soit inhabituel de faire état du décès de la sœur d'un membre, en l'occurrence Jacques Dauvister, l'ASAOM se fait un devoir de rendre un dernier hommage à Anne Dauvister (1946-2021), décédée à Liège au terme d'une longue et pénible maladie invalidante. Anne fut un exemple de courage et d'abnégation jusqu'à la dernière nuit où elle nous quitta discrètement. Elle fit de nombreux voyages au Congo où la famille comptait un moine bénédictin et où a travaillé pendant de nombreuses années son frère Jacques. L'ASAOM est de cœur avec la famille éprouvée

PROGRAMME

Voir Calendrier 2021, en page 44.

MODALITÉS D'ADHÉSION :

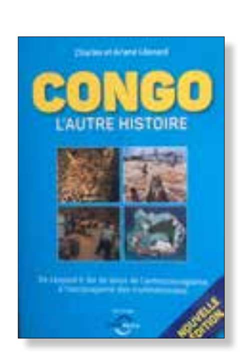
- Pour les cercles partenaires, ASAOM & CRAA, la cotisation annuelle sera majorée de 25 à 30 € à partir du 1er janvier 2021 ; à verser au compte de l'association de son choix noté ci-dessus (et non au compte de MDC), avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Tout ajout à la cotisation, comme tout don, sera reçu avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- À défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice engagé.
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.
- Tout projet d'article est à adresser en Word à Fernand Hessel, qui coordonne les revues partenaires : fernandhessel@skynet.be











Léonard, Charles et Ariane, *Congo : l'autre histoire*, De Léopold II, fer de lance de l'antiesclavagisme, à l'esclavagisme des multinationales, Editions DYNAMEDIA, 2020 Broché, 160x240mm, 416 pp., 29,90 €.

1. La nouvelle édition du livre de Charles Léonard (Dynamedia 2020) ne diffère pas de l'édition de 2014 des Editions Masoin. Contenu et illustrations sont les mêmes. Il est donc utile que le lecteur se réfère d'abord aux recensions faites dans la revue : n°32 p.38 et n°38 p.50. Le propos final de la recension du n° 38 garde toute sa vérité : « *Alors, à 92 ans, il reprend la plume pour écrire l'histoire vraie de l'œuvre belge en Afrique. On ne saurait assez recommander la lecture de son témoignage puisé aux sources du vécu quotidien, particulièrement auprès de tous ceux pour qui l'amour du Congo ne s'est pas arrêté en 1960.* » Le lecteur lira aussi avec intérêt l'hommage d'Ariane à son père dans la revue n°56 p.56 de décembre 2020. La recommandation générale n'a pas changé : il s'agit d'un livre que tous les passionnés du Congo se doivent de lire, particulièrement ceux que l'économie préoccupe. Aujourd'hui l'auteur a rangé pour toujours sa plume. Il nous a quittés en 2020, quelques semaines avant que ne paraisse la réédition du livre. La recommandation garde toute son actualité en ces temps où la culture de l'annulation fait rage, remettant en question tous les bienfaits du passé. La première édition étant épuisée et son éditeur ayant cessé ses activités, la relève fut prise par Dynamedia, éditeur qui se spécialise dans les livres relatifs à l'œuvre belge en Afrique subsaharienne. Le nom d'Ariane Léonard est venu s'ajouter au nom de son père Charles, l'opus prenant une sympathique couleur familiale. Le lecteur se souviendra que dans l'édition première, le père avait clairement affirmé que sans l'aide de sa fille son livre n'aurait jamais vu le jour. Aujourd'hui les véritables auteurs sont révélés, et la fille aînée a l'opportunité de rendre un hommage direct à son père.

Fernand Hessel



Slimani, L., *Le pays des autres*, NRF Gallimard, 2020. - Collé, 366 pages, 140 x 205 mm, 20 €. - Grand prix de l'héroïne 2020 Madame Figaro

2. Leïla Slimani, d'ascendance franco-marocaine, appartient à cette génération de femmes qui ont révolutionné la littérature franco-africaine, de maîtresse façon : Léonora Miano, Leïla Slimani, Fatoumata Sidibé, collectionnant un grand nombre de prix parmi lesquels les plus prestigieux. Comme quoi la femme africaine se libère toute seule. Il ne s'agit pas cette fois d'un livre d'histoire ou de réflexion historique, mais d'un roman, lequel il est vrai baigne dans l'histoire de la libération de l'Afrique, celle du nord en l'occurrence. Il est d'autant plus accessible et attrayant. L'écrivaine a déjà deux autres romans à son actif, sans parler de ses nombreux essais : *Dans Le jardin de l'ogre et Chanson douce* (prix Goncourt 2016 et Grand prix des lectrices de Elle en 2017), et maîtrise parfaitement les ressorts de la narration romanesque. Le thème est d'une totale actualité : vivre dans le pays des autres, comme les colons à l'époque des colonies, comme les soldats en garnison hors de leur pays, comme les exilés, les immigrés, les sans-papiers... comme les femmes dans le pays des hommes. Mais les personnes qui ont deux patries, ici particulièrement celle de son passé familial marocain, finissent par n'en habiter pleinement aucune, d'où un certain pessimisme qui imprègne l'œuvre de l'auteure, heureusement compensée par un grand humanisme ; et pour le lecteur par un art d'écrire. Un roman que lira avec plaisir quiconque croise des gens qui vivent dans le pays des autres.

Fernand Hessel



Zana Aziza Etambala, M., *Des écoliers congolais en Belgique 1888-1900, Une page d'histoire oubliée*, Collection Cinquantenaire, L'Harmattan 2011. Collé, 160 pages, 135 x 215mm, 15.50 €.

3. Mathieu Etambala appartient à l'élite des historiens du Congo, avec ce triple avantage qu'il est originaire du Congo, qu'il vit en Belgique depuis 1962 et qu'il est parfait bilingue (F & Nl). Tout logiquement, il siège parmi les experts recrutés par la Commission parlementaire chargée de faire toute la lumière sur le passé colonial de la Belgique (1885-1960) aux fins d'aplanir le chemin vers une réconciliation, voulue comme totale et définitive, entre colonisés et colonisateurs. Chercheur invétéré, à la KUL et au MRAC, il a déjà plusieurs livres à son actif. Le dernier (*Veroverd, bezet, gekoloniseerd CONGO 1876-1914* dont la traduction littérale est la suivante : Conquis, occupé, colonisé...°), paru en 2020 mais pas encore traduit en français, donne toute la mesure de sa rigueur scientifique et de sa volonté de dire toute la vérité sur notre lointain passé en Afrique centrale (voir n° 56, page 64). Le petit opus, en taille s'entend, paru en 2011 dans la Collection Cinquantenaire, porte sur l'expérience scolaire faite en Belgique, particulièrement à Gyseghem, pour de tout jeunes Congolais, de 1888 à 1900. Il permet aux passionnés de l'éducation au Congo, dans tous ses projets, y compris l'expérience métropolitaine réalisée au temps de l'EIC où l'école de type occidental en était encore à ses balbutiements sur le sol africain, de parfaire le tableau. L'expérience n'eut pas de lendemain, mais elle a le mérite d'avoir existé, et confirme que la composante civilisation de l'entreprise coloniale, par opposition à celle trop souvent mise en avant d'exploitation, a véritablement existé.

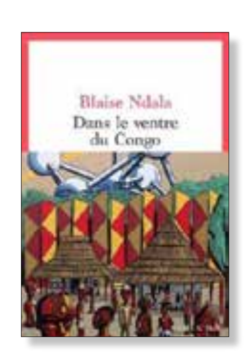
Fernand Hessel



Omasombo, J. (sous la dir. de), *TSHOPO*, n°14 de la collection Provinces (monographies par province de la RDC), augmenté d'une carte. Ed. AfricaMuseum, 2020 Broché, 664 pages, format A4, 29 €. ; abondantes illustrations en C et en NB

4. Fidèle à ses engagements, le Pr Omasombo et son équipe continuent à produire les monographies par province. Le lecteur qui parcourt la dernière-née relative à la *Tshopo*, la 14e, n'a aucune difficulté à imaginer la somme de recherches qui est à la base de la collection et qui la rend justement indispensable pour quiconque veut parfaire sa connaissance du grand Congo, aux divers moments de son histoire, avec ses visages et ses paysages les plus divers. Comme pour les autres volumes, celui de la province de la Tshopo est examiné aux plans administratif, politique, social, économique incluant les ressources naturelles et les infrastructures, ethnologique, linguistique, culturel, géologique, agronomique et zoologique. Un examen complet qu'aucun chercheur ne peut ignorer et que chaque ami du pays à intérêt à garder à l'esprit. On imagine facilement également que le traitement de la province de la Tshopo a posé des problèmes politiques plus complexes que les autres provinces, dans la mesure où dès l'indépendance du pays en 1960 son chef-lieu s'est mué en bastion du nationalisme congolais, comme l'indique le sous-titre. Avec ses presque 200.000 km2 de superficie, la province de la Tshopo est la plus vaste des 26 provinces issues du dernier remembrement. Sa capitale, née au terminus du long bief navigable qui la relie à la capitale du pays, est sans conteste une des plus originales, servant de lieu de passage obligé à tous ceux qui traversaient l'Afrique du nord au sud. Les Arabo-swahilis l'avaient compris avant les Belges. Elle est enfin la province qui a fait preuve de la plus grande résilience dans l'histoire encore jeune du pays, effaçant les traces de toutes les violences. Ne perdons pas de vue que la collection est co-financée par la Coopération belge.

Fernand Hessel



Ndala, B., *Dans le ventre du Congo*, Le Seuil, 2021 Broché, 368 pages, 143x205 mm, 20 €.

5. Nyota, nièce de la princesse Tshala qui figurait au village congolais de l'Expo 58, arrive en Belgique pour poursuivre ses études et retrouver la trace de sa tante. Voilà pour le début de l'intrigue. Il ne faut pas pour autant s'attendre à un procès de la colonisation de l'Afrique par l'homme blanc. L'auteur écrit : « Et je sais, depuis, que ce lieu chargé de symboles devrait nous rappeler à nous tous qui vivons dans ce pays qui est également le cœur vibrant de l'Europe que si nous ne pouvons changer ce qu'il y a de répugnant dans le rétroviseur de la locomotive de l'histoire, nous pouvons et nous devons faire en sorte que plus jamais sur les rails de la déraison le train de nos rêves d'humanité ne chemine... ». Malheureusement l'Histoire est un éternel recommencement ; ainsi en est-il de l'Afrique et du Congo, car en tout homme le germe de la haine suprémaciste sommeille, quelle que soit sa couleur de peau ou sa religion. L'auteur met en lumière les faiblesses de chacun des protagonistes, qu'il s'agisse du roi Kena Kwete III envers sa fille Nyota ou de Robert Dumont organisateur du village de la honte de 1958. Aucun n'est innocent. Le texte est écrit dans une langue travaillée, dense et remarquablement bien élaborée. La lecture peut lors de certains passages provoquer la confusion mais le phrasé poétique et la tension de l'action nous portent vers un dénouement que l'on n'aurait pu soupçonner. L'auteur a su éviter l'écueil d'une prose militantiste, fanatisée, anti colonialiste, anti ségrégationniste et antiraciste. Bien au contraire il nous sert un fin plaidoyer pour le vivre ensemble.

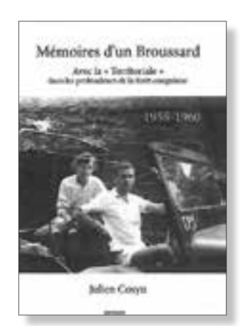
BillDoe Babelio



Hors-série, *L'Atlas des Afriques*, édition La Vie et Le Monde Afrique, 2020 Collé, 188 pages, 210 x 295 mm, 12 €

6. Le présent atlas est de la même veine que l'*Atlas historique de l'Afrique*, *De la préhistoire à nos jours*, dont recension a été faite dans le n° 53, page 67. Il a été édité conjointement par La Vie et Le Monde Afrique en 2020, comme hors-série. C'est assez dire que l'Afrique prend de plus en plus de place dans les médias. De plus en plus de pays lorgnent vers l'espace africain ; ils ont désormais pour nom Chine, Inde, Turquie, Russie, Qatar... pendant que l'occident se morfond dans la repentance pour son entreprise coloniale passée. L'Atlas, bénéficiant de la contribution de pas moins de 27 chercheurs et de 16 journalistes, construit selon les normes les plus attrayantes du graphisme moderne. se consulte avec aisance. L'intérêt de la publication tient surtout au fait qu'elle est entièrement orientée vers l'avenir du continent, limitant à l'essentiel l'histoire ancienne. Les titres font mouche, les cartes sont claires (pas moins de 200). Les thématiques sont connues certes, mais ce qui change et en même temps enrichit le débat, c'est l'approche. En fin de volume, un entretien avec l'écrivaine Léonora Miano (voir recension de son livre *Europea* in n°56, p, 67) pleine de clairvoyance et de conviction se résume ainsi : « C'est à partir de ce qu'ils sont que les Subsahariens se réinventeront. » Puisse l'Afrique cette fois ne pas arriver en retard au rendez-vous !

Fernand Hessel



Cosyn, J., *Mémoires d'un Broussard*. Avec la Territoriale dans les profondeurs de la forêt congolaise, 1955-1960 Dynamedia, 2020 Collé, 220 pages, 160 x 235 mm, 25€.

7. Le sous-titre *Avec la Territoriale dans les profondeurs de la forêt* annonce clairement les couleurs des tâches qui incombent à Julien Cosyn de 1955 à 1960 au Kasaï. Et l'extrait du Règlement de la territoriale, placé en exergue du récit, définit en peu de mots mais avec beaucoup d'ambition l'idéal qui était censé animer ces agents d'Etat envoyés au plus près de la population rurale : « Une des premières tâches du territorial est de veiller à l'évolution matérielle et morale de la population autochtone. » On est loin du reproche qu'il est devenu coutumier de faire ces dernières années à la colonisation. L'auteur invite le lecteur par de brèves descriptions à mettre ses pas dans les siens. Bien qu'il s'agisse d'aventures reconstruites, il réussit à y insuffler la vie qui l'animait à l'époque, si bien que le lecteur, au-delà de la part d'information qu'il reçoit sur la vie du broussard, entre dans l'aventure. Un livre qui se lit avec plaisir, malgré la fin pitoyable du combat pour le développement, par éjection du terrain. Quand le procès de la colonisation aura pris fin et que l'entente passée entre colonisés et colonisateurs sera revenue, de semblables écrits fourniront la matière indispensable à une écriture vraie de l'histoire de la Belgique au Congo. Les nombreuses photos, conférant au récit un surcroît d'authenticité, sont d'un intérêt indéniable et finissent de rendre le livre attrayant de part en part. De la vie vécue avec passion à la vie mémorisée avec nostalgie, tel est hélas le destin des coloniaux et enfants de coloniaux qui ont rêvé de vivre en Afrique.

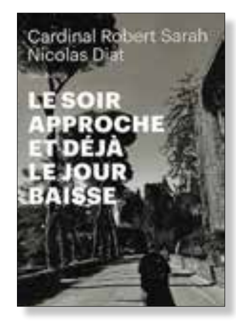
Fernand Hessel



Raemaekers, R. (sous la direction de), *Agriculture en Afrique tropicale*, Bruxelles, DGCI, 2001. Relié, 1636 pages, 170 x 245 mm. À consulter en bibliothèque spécialisée.

8. Le livre n'est certes pas récent puisque que sa parution remonte à 2001. Il est remis en vitrine de la Bibliographie car il est apparu lors des débats en Forum que l'ouvrage est insuffisamment connu au sein de *Mémoires du Congo* et qu'il est question de ressusciter des travaux remontant à l'ère coloniale. Le volumineux opus (1636 pages), édité aux frais de la DGCI (sigle ayant remplacé celui d'AGCD après le transfert de celle-ci à la direction générale D du Minafet), avait justement pour ambition d'actualiser la recherche en matière d'agriculture tropicale. Réalisée sur base d'innombrables échanges avec les instances académiques et autres des pays concernés, sous la coordination de Romain H. Raemaekers, exclusivement affecté à cette tâche, l'étude présentée de manière très avenante, fait la synthèse des acquis récents de la recherche enrichie par l'expérience des praticiens. Elle s'inscrit dans la droite ligne de l'ouvrage paru en 1935 référencé : Van den Abeele M. & Vandeput R. *Les principales cultures du Congo belge*, actualisé en 1981 par R. Vandeput. Le livre se présente en deux grandes parties : 1 Les plantes, comprenant 15 chapitres (1323 pages) et 2 La monographie succincte des pays d'Afrique tropicale (200 pages) pris sous la loupe ; les deux parties sont complétées par une abondante bibliographie par plante et par pays. Le tout est accompagné d'un glossaire fort utile au profane. Le coordonnateur, lui-même ancien coopérant belge en Zambie, constitua une équipe de 75 agronomes (coopérants belges, chercheurs nationaux et internationaux, planteurs chevronnés), tous bénévoles et tous animés du désir de préserver et de promouvoir la biodiversité africaine, de mettre fin au vagabondage agricole et d'assurer la sécurité alimentaire des Africains.

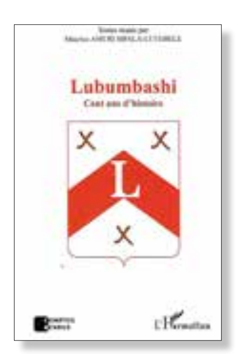
Fernand Hessel



Sarah, R. & Diat, N., *Le soir approche et déjà le jour baisse*, Collection Pluriel, Librairie Arthème Fayard, 2020. Collé, 444 pages, 110 x 177mm, 10 €.

9. Robert Sarah, né en 1945 dans une famille animiste au cœur de la forêt guinéenne, a été archevêque de Conakry de 1979 à 2001 puis cardinal de 2014 à 2021 ; il appartient à la frange des adeptes de la tradition au sein de l'église catholique et a eu maille à partir avec les progressistes, dont le pape François, lors de la parution de son livre plaidant pour le célibat des prêtres, cosigné par Benoit XVI. Il est une des grandes figures du monde catholique d'aujourd'hui. Le livre est né d'un entretien avec Nicolas Diat, écrivain et éditeur, comme les deux qui l'ont précédé sous le titre de : *Dieu ou rien* (2016) et *La force du silence* (2017), tous trois publiés dans la collection Pluriel de Fayard. Le ton en est plutôt pessimiste quant à l'avenir de l'humanité en plein retournement. Le monde, selon le cardinal, est au bord du gouffre. Crise de la foi, crise de l'église, crise du sacerdoce, déclin de l'Occident, trahison des élites, relativisme moral, mondialisme sans limite, capitalisme débridé, nouvelles idéologies, épuisement politique, dérives du totalitarisme islamiste... tels sont les maux qui alimentent son diagnostic. Bien que le titre du livre n'inspire guère d'optimisme, le cardinal dans ses réponses au questionnement de Piat livre une leçon spirituelle non dénuée de sens : « l'homme doit faire du chemin de sa vie l'expérience d'une élévation de l'âme, et ainsi quitter cette vie en créature plus élevée qu'il n'y était entré ». Il reste que le réquisitoire contre l'abdication de l'Occident ne manque pas de créer chez le lecteur un certain malaise. À lire même par des personnes qui n'ont pas la foi catholique en partage.

Fernand Hessel



Amuri Mpala-Lutebele, M., (réunion des textes), *Lubumbashi, Cent ans d'histoire*, L'Harmattan, 2013 Collé, 330 pages, 150x240mm, 34 €.

10. L'ouvrage est fait des contributions de 24 auteurs, venant d'horizons variés, majoritairement de l'Université de Lubumbashi, réunies par Maurice Amuri. Il est paru, à l'initiative de la Faculté des Lettres de l'UNILU, dans la foulée du centième anniversaire de la fondation de Lubumbashi, deuxième ville de la RDC, riche d'un passé prestigieux, fût-il tumultueux à certains moments, et d'une multitude de cultures urbaines. Il offre une belle occasion de relire l'histoire, de l'actualiser et de l'enrichir. Les textes sont ordonnés selon trois axes, à savoir les représentations littéraires, les cultures urbaines et les débats intellectuels. Il va sans dire que les textes ne font pas l'économie du passé colonial de la ville, entrée dans l'histoire comme l'épicentre de l'UMHK qui la couva pendant une bonne partie du siècle, mais qui par ricochet fut aussi à l'origine de beaucoup de ses fondements culturels. La lecture de l'ouvrage est d'autant plus intéressante et plaisante en même temps que chaque auteur, dans son style et sa vision, éclaire une facette du « diamant à multiples facettes ». Bien qu'écrit par des universitaires, les textes n'ont rien de pédant. Le lecteur tout en apprenant beaucoup de choses sur la manière dont la ville s'est faite au cours du siècle écoulé et comment elle prépare son avenir, va de réalité en réalité, un peu comme un touriste qui se balade dans ses rues et ses quartiers, une carte historique à la main.

Fernand Hessel



Kanza, Th., *Sans rancune*, L'Harmattan, 2006, Collection l'Afrique au cœur des lettres. Broché, 186 pp., 133 x 211 mm, 16.50 €.

11. Thomas Kanza est entré dans l'histoire coloniale du Congo comme le premier universitaire. Il a consacré à sa période universitaire à l'UCL en Belgique un livre, publié sous l'appellation générique de roman mais sans doute largement autobiographique. Le livre a connu deux versions, en 1965 et 2000, nettement différentes, et offre un récit qui se lit avec facilité. Mais l'intérêt du livre n'est pas là, il tient par-dessus toute considération littéraire au contexte dans lequel se déroule l'action, au caractère anecdotique de l'intrigue qui en apprend plus sur l'intégration du Noir en Occident que la somme des livres d'histoire, à la problématique du vivre ensemble, encore plus insistante aujourd'hui. L'auteur aborde celle-ci avec beaucoup d'honnêteté et de clairvoyance. Cela dit la valeur littéraire de l'œuvre n'est pas négligeable car la littérature n'a pas joué au Congo, à l'époque coloniale, son rôle de catharsis, comme dans les pays de l'espace colonial français, sans doute parce que l'enseignement secondaire n'y a connu de véritable démarrage qu'à partir des années cinquante. L'option coloniale belge de développer prioritairement l'enseignement primaire aura en définitive joué contre la décolonisation, mise en branle dès le début des années cinquante puis marquée par une accélération en 1955. Le roman est précédé d'une longue introduction où interviennent plusieurs auteurs de renommée (50 pages exactement), ce qui offre une bonne façon de l'aborder. Il s'impose, bien au-delà de son intérêt historique, à tous ceux qui se préoccupent de l'intégration des Congolais en Belgique aujourd'hui.

Fernand Hessel



Sidibé, F. F., *La voix d'une rebelle*, Luc Pire, 2020. Collé, 280 pages, 140 x 215mm, 22 €.

12. Fatoumata Sidibé appartient à cette frange de jeunes femmes africaines qui a réussi en l'espace de quelques années à se faire un nom en Occident ; dans des domaines il est vrai qui ont la cote : l'égalité des sexes, l'égalité des races, la laïcité, la défense de la liberté... en portant le combat jusque dans l'arène politique au plus haut niveau. Ce ne fut pas donné à une Camerounaise de souche, de religion musulmane de surcroît. La stratégie de réussite de Fatoumata Sidibé, s'appuyant sur un caractère bien trempé et une exceptionnelle créativité qui en fait une femme plurielle, fut de ne jamais se présenter en victime mais en résistante. Le livre retraçant le parcours qu'elle a accompli jusqu'ici est écrit à la première personne, autre signe d'une volonté d'affirmer sa personnalité, son discours et son combat. Plurielle Fatoumata l'est de toute évidence : militante au sein du monde associatif au titre de cofondatrice et présidente du comité belge de l'ONG Ni putes ni Soumises de 2006 à 2009, responsable des projets au Centre régional du Libre Examen de Bruxelles, députée bruxelloise pour Défi de 2009 à 2019, femme de lettres : *Une saison africaine*, 2006 à Présence africaine et *Les masques parlent aussi*, artiste peintre, journaliste... et elle n'est qu'au mitan de sa vie. Elle est décorée du titre prestigieux de Chevalier de l'ordre de Léopold. On ne peut que recommander son autobiographie à quiconque s'intéresse à l'émergence de la femme noire. Il prendra plaisir à mettre ses pas dans ceux de l'auteure et se persuadera que le retard de l'Afrique a été purement accidentel.

Fernand Hessel



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur **www.memoiresducongo.be**

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo : **BE95 3101 7735 2058**, avec mention de l'adresse et des titres sous commande.



avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

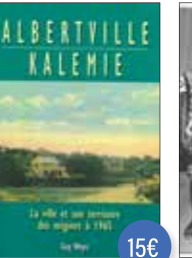
info@memoiresducongo.be

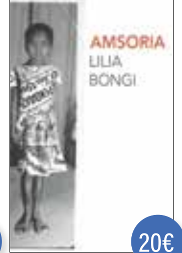
www.memoiresducongo.org



LIVRES

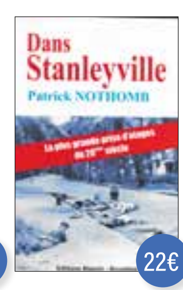
** Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.*

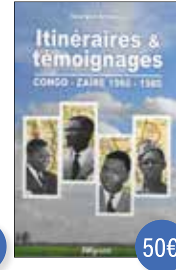




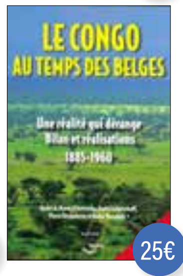


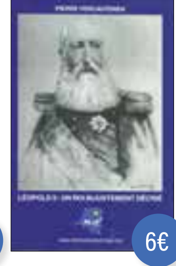




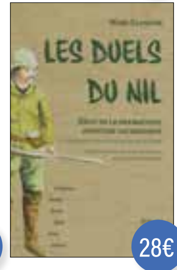








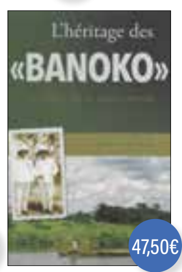




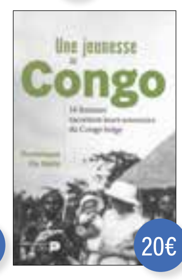




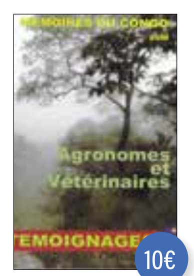


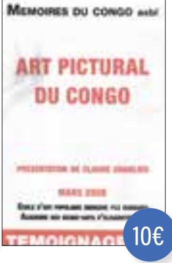




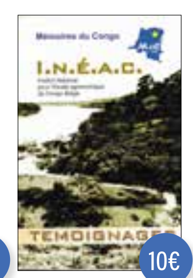


VIDÉOS



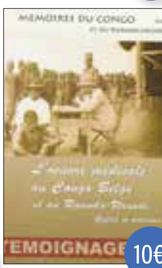


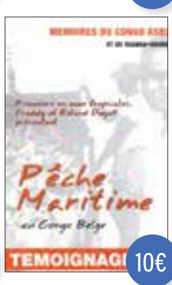




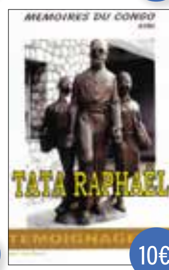














Les anciens numéros de même que les exemplaires additionnels de la revue sont à 5€ pièce



Les 3 tomes Le rail au Congo belge sont au prix de 95 €

(Par tome 40€)